



MINISTERE DE L' EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE TOLIARA

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

FORMATION DOCTORALE



ETUDE CONTRASTIVE DES PHRASES COMPLEXES EN FRANÇAIS ET EN MALGACHE : CAS DES COMPLETIVES

Projet de Thèse présenté par

JOUJOU Linda

Option : Linguistique

Sous la direction de

**Roger Bruno RABENILAINA
Professeur Titulaire**

REMERCIEMENTS

Ce projet de thèse est avant tout le fruit d'un travail de l'étudiante éprise du désir d'améliorer ses connaissances en étude de la linguistique. La tâche à laquelle nous nous sommes assignée consiste à faire le point sur les résultats des différentes recherches dans le domaine du langage, en particulier l'étude comparée de deux langues : le français et le malgache, et qui n'était pas facile. En effet, l'originalité de chacune des ouvrages et des thèses des différents auteurs nous a beaucoup aidée pour mener à terme cette étude, à laquelle il nous a fallu beaucoup de travail et beaucoup de temps ; mais nos seuls efforts n'auraient pas suffi ni n'auraient servi à grand-chose sans la contribution des différentes personnes que nous remercions vivement ici.

Nos remerciements vont d'abord au Professeur RABENILAINA Roger Bruno, des Universités d¹ Antananarivo et de Toliara, qui a bien voulu nous diriger pendant la préparation du présent travail et qui nous a beaucoup aidée pour la réalisation de celui-ci en lisant le texte que nous lui avons offert, en critiquant à la fois la forme et le fond. Nous le remercions beaucoup pour toutes les suggestions qu'il a bien voulu nous apporter.

Que tous les enseignants du Département d'Etudes Françaises qui ont cultivé en nous le goût de la réflexion sur le langage dans le domaine de la littérature et dans celui de la linguistique trouvent également ici l'expression de notre grande reconnaissance.

Nous tenons également à adresser nos vifs remerciements aux autorités de l'Université de Toliara, notamment à Monsieur Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines et Sociales de ladite Université et Monsieur le Responsable de la Formation Doctorale Pluridisciplinaire de ladite Faculté d'avoir autorisé la soutenance du présent projet de thèse.

M'exprimant à la première personne du singulier, je tiens à remercier tous les membres de ma famille, surtout ma mère et mes frères. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements les plus chaleureux et qu'ils sachent combien notre gratitude est grande à leur égard ! Nous tenons enfin à remercier Monsieur DIMBY, étudiant en Lettres Malgaches d'Antananarivo qui nous a aidée pour la réalisation de ce travail.

INTRODUCTION GENERALE

Beaucoup de recherches ont été effectuées sur l'étude de la langue malgache. Plusieurs auteurs, dans le cadre de différentes disciplines, ont été inspirés par l'étude de cette langue. Ils ont introduit et appliqué dans leur analyse de la langue malgache leurs propres théories linguistiques.

Ainsi, les toutes premières grammaires dont nous disposons du malgache ont été conçues par des missionnaires (anglais, français, norvégiens) qui n'ont pas été embarrassés par des risques de transferts terminologiques (cf. COUSINS W., 1894, *A concise introduction to the malagasy language as spoken in Merina*, Tananarive, 3^e Ed, London Mission Society ; MALZAC C. J., 1908, *Gramera lehibe*, 1^e Ed., Mission Catholique).

Beaucoup d'ouvrages linguistiques comme des livres de grammaire, des dictionnaires etc. écrits en même temps en malgache et en français ont été publiés par des auteurs étrangers.

Par ailleurs, les écrivains malgaches ne sont pas demeurés en reste dans l'étude du malgache, ils ont apporté aussi leurs propres théories et leurs propres connaissances à l'étude de cette langue. Nous avons les auteurs comme ANDRIANIONY D., RAHAJARIZAFY Antoine de Padoue, Siméon RAJAONA, RABENILAINA Roger B. etc.

La syntaxe du malgache a été présentée suivant la méthode transformationnelle élaborée par le linguiste américain J. HARRIS et développée en France par M. GROSS puis introduite à Madagasgar en 1977 par le Professeur RABENILAINA,

RABENILAINA R. B. a conduit des études critiques nouvelles sur la langue malgache. D'après lui, il existe divers points de vue pour analyser cette langue et jusqu'à présent, on s'est contenté des critiques traditionnelles et structurales. Alors, il approfondit dans son ouvrage intitulé *Tsikera Ara-tarika sy Ara-piofohana*, 1977 et 1982, Tome I et Tome II (analyse sur les groupes transformationnels) une troisième voie dans l'examen de la langue malgache ; il s'agit ; du modèle transformationnel ayant comme point de départ les analyses sur les groupes. La raison pour laquelle l'auteur effectue cette critique c'est l'existence d'une circonstance simple en malgache. Cet ouvrage n'est pas une réfutation des résultats des recherches déjà faites, mais l'intégration de ce qui a été déjà trouvé et appliqué à la langue malgache, en vue d'une nouvelle orientation des recherches.

Le présent travail est une sorte de suite logique de ces recherches, apportant une nouvelle perspective concernant l'étude de deux langues qui sont le français et le malgache. Elle consistera en une étude comparative des phrases complexes en français et en malgache, et nous étudierons en particulier le cas de la complétive.

Cette étude comparative qui est au cœur de ce travail ouvre une nouvelle perspective de recherches pour l'amélioration de la pédagogie d'enseignement du français à Madagascar. Nous avons déjà analysé et expliqué dans les recherches effectuées en « maîtrise » les phrases complexes en français, et ce qu'on veut montrer ici c'est la comparaison des phrases complexes en français et en malgache. Est-ce que les phrases complexes ont les mêmes aspects et sont-elles similaires en français et en malgache ? Le domaine de la complétive va servir de ban d'essai pour notre étude comparative.

Ce travail sera conduit dans le cadre de la grammaire transformationnelle. Des linguistes comme Noam CHOMSKY, Jean DUBOIS, Maurice GROSS, RABENILAINA R. B. ont fait des études particulières sur la phrase. D'après leur théorie, la phrase est une V combinaison d'éléments qui répond à certaines règles de grammaire et qui véhicule un certain sens.

Comme son nom l'indique, le transformationnalisme fonde son analyse de la langue sur l'application des transformations. Une transformation est une règle de grammaire qui change un type de phrase en un autre type de phrase ou qui change une structure en une autre. Une transformation met en jeu, en partie ou en totalité, les trois opérations suivantes : le déplacement, l'addition et la suppression. D'après la théorie standard, il y a deux sortes de transformation : la transformation unaire ou singulière, qui s'applique à une seule phrase, et la transformation binaire ou généralisée qui s'applique à deux phrases au moins.

Ce qui nous intéresse la plus dans présente étude, c'est la transformation binaire ou V généralisée car elle est la source de la phrase complexe. Cette transformation opère deux changements de structuration : l'attachement et l'enchâssement ou, pour user d'un langage plus traditionnel, la coordination et la subordination. Nous allons tenter d'examiner en détail dans ce travail les différentes opérations qu'exigent ces deux modes de structuration. Nous tâcherons de justifier ces deux appellations dans les deux langues.

Nous allons appliquer pour l'analyse des phrases simples et des phrases complexes le de structuration *ICA* (l'analyse en constituants immédiats ou *Immediate Constituent Analyses* dont

l'initiateur est le linguiste américain Leonard BLOOMFIELD. RABENILAINA R .B. a aussi appliqué à la description de la phrase malgache ce modèle de structuration. Une telle analyse consiste à dégager niveau par niveau les unités constitutives de la phrsase : celles-ci s'emboîtent les unes dans les autres pour à la fin former la phrase entière. Une unité linguistique est un constituant immédiat de l'unité qui lui est directement supérieure.

L'*ICA* se fait de plusieurs façons. C'est ainsi qu'on distingue les différentes représentations suivantes : la boîte de Hocket, la parenthéisation de Wells, la parenthétisation étiquetée de Bloch et de Harris et enfin l'arbre de Chomsky. L'arbre a un certain nombre de constituants étiquetés ou nœuds représentés par des lettres, les relations entre les éléments **sont** représentées par des lignes. Nous allons montrer ces quatre manières de représenter les phrases dans ces deux langues après les avoir exposées succinctement.

Comme notre travail consistera surtout en l'étude des constructions verbales de la complétive du français et du malgache, nous prendrons comme base de notre recherche les ouvrages de deux linguistes précurseurs du transformationnalisme, M. GROSS et RABENILAINA R. B. qui ont bien démontré, traité et analysé la classe des verbes à complétive introduite par la conjonction **QUE P**, soit **FA P**.

Ce projet de thèse se compose de trois parties.

La première partie est intitulée *Distance interlinguistique du français et du malgache*. Elle se divise en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons aborder l'étude contrastive du français et du malgache au niveau des catégories grammaticales. Elle consistera en une mise en évidence des contrastes et des quelques points communs qui existent entre les diverses catégories de ces deux langues. Dans le deuxième chapitre, nous examinerons deux points différente : nous montrerons d'abord que la langue malgache est une langue à prédicat et la langue français une langue à verbe ; ensuite, nous verrons les aptitudes fonctionnelles des différents syntagmes du français et du malgache.

La deuxième partie a pour titre *Généralités sur les phrases simples et les phrases complexes en français et en malgache*. Nous y définirons ce que nous nous entendons par phrase simple et phrase complexe dans ces deux langues.

Enfin, la troisième partie est intitulée *La classe des verbes transitifs à complétive QUE P, FA P ou non*. Elle se répartit en trois chapitres, nous essaierons d'indiquer la structure définitionnelle de la complétive du français et du malgache dans le premier chapitre. Le

second chapitre est consacré à l'étude des classes des verbes à complétive *que P, fa P*. Dans le troisième chapitre, nous traiterons la classe des verbes à complétive *que P, fa P* ou non.

PREMIERE PARTIE

DISTANCE INTERLINGUISTIQUE

DU FRANÇAIS ET DU MALACHE

Beaucoup de chercheurs et linguistes étrangers ont été inspirés pour étudier la langue malgache. Ils ont même introduit et appliqué dans cette langue leurs propres théories linguistiques. La syntaxe du malgache a donc été représentée suivant les méthodes élaborées par ces linguistes. Il paraît qu'appliquer de façon systématique au malgache cette méthode contribue efficacement à mettre au jour la grande richesse d'expression que présente notre langue.

Notre travail consistera ici en une mise en parallèle des données générales des deux langues, chacune d'entre elles étant reconnue comme une somme de potentialités illimitées tout d'abord, et ensuite comme un ensemble de réalités sensibles. Nous serons amenée à passer des virtualités qu'est la langue aux manifestations concrètes que sont les faits de discours. Pour ce point, nous avons à traiter les différents niveaux combinatoires en procédant du plus simple au plus complexe.

Nous allons répartir notre travail dans cette première partie en deux chapitres bien distinct. Dans le premier chapitre, nous étudierons les distances inter-linguistiques du français et du malgache au niveau des catégories qui sont les catégories grammaticales. Dans le deuxième chapitre, nous examinerons deux points différents : nous montrerons tout d'abord que la langue malgache est une langue à prédicat et que la langue française est une langue verbe ; ensuite, nous verrons les aptitudes fonctionnelles des différents syntagmes du français et du malgache.

I.1- Niveau catégoriel

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder l'étude comparative du français et du malgache sur le plan catégoriel. Rappelons très brièvement que toutes les langues possèdent des catégories grammaticales, mais ces dernières ne fonctionnent pas toujours de la même façon, et que leur nombre varie d'une langue à l'autre et d'une description à une autre. Notre approche catégorielle consistera en une mise en évidence des contrastes et des quelques points communs qui existent entre les diverses catégories grammaticales du français et du malgache. En réalité, on compte en malgache 11 catégories grammaticales ou parties du discours alors qu'en français ce nombre est fixé à neuf. Nous n'allons pas parcourir toutes ces catégories mais nous nous limiterons seulement à celles qui nous intéressent, et surtout à celles qui peuvent nous

servir dans notre étude de la catégorie des noms qui se distinguent en noms propres et en noms communs.

I.1.1- Le nom

La catégorie des noms existe en français et en malgache. Elle comprend d'un côté comme de l'autre les sous-catégories des noms communs et des noms propres qui ne posent pas toujours les mêmes problèmes d'une langue à l'autre. Le nom en français et le nom en malgache présentent des propriétés catégorielles quelque peu communes à la base du fait de la comptabilité apparemment identique.

1.1.1.1-Le nom français

Du latin **Nomen, nominis**, ce terme est celui sous lequel on classe toute unité linguistique servant à designer une personne, un animal, une chose ou une notion. On a une certaine difficulté à opposer les noms propres et les noms communs en français parce qu'ils sont tous susceptibles d'être accompagnés par un déterminant.

I.1.1.2-Le nom malgache

Est nom en malgache tout signe qui est susceptible de s'agglutiner un quelconque indice personnel conjoint représentant sous forme d'amalgame et qui de plus ne dénote aucune valeur substitutive. La reconnaissance du nom repose sur son aptitude à s'agglutiner les morphèmes conjoints amalgamés du type de - *ko*.

C'est justement au moyen des déterminants que l'on distingue les noms propres qui n'admettent que les déterminants dits personnels ainsi que leurs variantes, et les noms communs qui refusent les déterminants. C'est ainsi que l'on a systématiquement, d'une part :

I Jesoa, i Madagasikaraj Narisoa, i Frantsa etc.

(trad. Jésus, Madagascar, Narisoa, la France, etc)

et d'autre part

ny ankizy, ny lehilahy, ny masoandro, ny fitaovana etc.

(trad. les enfants, l'homme, le soleil, les matériel

Il se trouve donc que le déterminant fonctionne comme facteur d'indicateur des diverses sous-catégories des noms en malgache sans être pour autant un indicateur catégoriel parce qu'il ne figure pas parmi les exigences catégorielles du nom. A l'inverse de ce qu'on constate en malgache, le déterminant français est co-occurrent du nom, obligatoire au point de devenir une source de confusion regrettable.

Tous les noms du malgache sont des occurrentiels sans conditions tandis qu'en français seuls sont autonomes sur le plan de l'occurrence les noms propres (ne nécessitant pas toujours la présence disjointe d'un déterminant ou ayant subi dans leur contexture un figement qui fait que le déterminant fait partie intégrante du synthème). Exemple :

	en français	en malgache
Noms propres :	<i>Maurice, Jacqueline, Simon</i>	<i>Nivo</i>
	<i>La porte, Dupant, Nathan</i>	<i>Randrianasolo</i>
Noms communs :	<i>(un) puits</i>	<i>vovo</i>
	<i>(de l') eau</i>	<i>rano</i>

Tous les noms du malgache sont susceptibles de comporter la marque du temps, ce qui est impossible en français où le seul cas possible est l'adjonction lexicale de : «-ex » préfixé à un nom qui se situe dans le passé : exemple ; *ex-femme, ex-petit ami*.

Du reste, ce procédé lexical existe aussi en malgache.

I.1.2- Les déterminants

Les déterminants existent en français et en malgache mais sont loin de se présenter de la même façon..

I.1.2.1-En français

L'on a comme sous catégories celles des déterminants définis, des indéfinis, des déictiques, des possessifs, des partitifs, fin français, seuls les indéfinis ont la possibilité d'être conjoints mais ce phénomène n'est pas généralisable dans la mesure où il se trouve limité à un nombre restreint d'unités, les pronoms *lequel, laquelle, lesquel(le)s*

I.1.2.2- En malgache

Par définition, est déterminant en malgache tout signe qui a pour rôle essentiel d'actualiser dans le cadre du discours un terme isolé ou une séquence d'unité dans un syntagme. L'on a comme principaux sous-groupes les déterminants personnels et les déterminants non-personnels qui, selon le cas, ont une valeur de défini et/ou de déictique (sans oublier qu'il existe un cas unique de personnification), l'indéfini ou l'indétermination se résumant toujours à l'effacement, c'est-à-dire l'absence pure et simple de déterminant ici, donc aux sous-catégories de signes « zéro ».

Les déterminants français se présentent sous une forme simple ou sous une forme d'un morphème, donc inanalysable, mais il n'est relevé aucun cas de déterminant à signifiants discontinus. Cette dernière sous-catégorie est pourtant la plus importante en malgache pour ne citer que les déterminants type: *ity...ity*, *izao...izao*, *itony...itony*, *itsy...itsy*, *ireto...ireto*.

Parmi les déterminants du malgache, on compte les formes conjointes *i- ~ i*, *ilai - ~ ilay*, etc.

Comme nous l'avons dit auparavant, en français comme en malgache, les noms fonctionnent avec un déterminant. Qu'en est-il exactement ?

I.2.3-Les déterminants du nom français

Le nom français est compatible avec un déterminant qui l'actualise mais pas les noms dits communs ; il existe des noms individuels et des noms collectifs, des noms concrets et des noms abstraits, des noms simples et des noms composés parmi les dénombrables et les non dénombrables (cf. M. GREVISSE, 1961, pp. 169 - 177).

Noms propres : *Roger*, *Cathérine*, *Léo* etc.

Noms communs : *la classe*, *le chien*, *le couteau* etc.

Le déterminant joue le rôle d'indicateur catégoriel (ou presque), dans la mesure où tous les noms sont compatibles avec un déterminant.

Le déterminant précède toujours le nom qu'il actualise, mais le choix, en réalité, est

fonction du caractère discret ou non (au sens mathématique du terme) du nom, et justement les déterminants partitifs ne sont compatibles qu'avec des noms non-discrets, c'est-à-dire non dénombrables (cf *(du courage, du beurre, de l'huile, du sang-froid etc.)*) alors que les déterminants non partitifs « *le, la, les/ mon, ma, mes... / ce, cet, cette, ces / un, une, des* » se combinent avec des noms dénombrables. Exemples :

/enfant → les enfants

mon sac → mes sacs

ce dieu → ces dieux etc.

Mais cette corrélation « partitif ~ non partitif» ne semble pas pouvoir s'appliquer de façon rigoureuse car selon les contextes, on peut avoir *une force* qui alterne avec *ma force* et *du savon* avec *mon savon* et *ce savon*, même s'il est absolument impossible d'énoncer **du dieu* ou ** du sac* sans qu'il soit question d'amalgames.

Le nom français accepte également qu'un adjectif qualificatif le détermine, qui subit en conséquence ses indices en genre et en nombres. Exemple : *une petite table - un petit sot*. Les autres adjectifs, essentiellement les numéraux cardinaux peuvent également accompagner le nom, avec ou sans l'appui d'un quelconque déterminant, d'où par exemple : *les deux enfants, les dix paniers, et/ou deux enfants, dix paniers*.

Mais puisqu'à l'aide de quelques subjonctifs, il est possible de créer soit un adjectif soit un adverbe par équivalence, on doit aussi s'attendre à ce qu'un nom accepte qu'une subordination le détermine. Exemple :

les nouvelles d'aujourd'hui

un homme de cœur

cette femme qui vous aime

En outre, il y a des adverbes qui se prêtent à la détermination de nom, exemple : *surtout cette femme, juste une remarque* etc.

I.1.2.4- Les déterminants et modificateurs du nom malgache

Le nom malgache, quelle que soit sa nature (nom propre ou nom commun) s'accompagne systématiquement d'un déterminant qui l'actualise. Le choix de ces déterminants est imposé par une corrélation « personnel ~ non personnel » et une autre «

spécifique ~ non spécifique ». Exemple : / *neny* (= *la maman*) ~ *ny toeram-pitsaboana* (= *le dispensaire*) et *i Lova* (nom propre d'une personne) ~ *ny vola* (l'argent).

Le nom malgache accepte qu'un autre nom le suive en tant que modifieur .Exemple :

olona matanjaka (un homme robuste)

afo mandoro (le feu brûlant)

Le nom se laisse modifier par un temporel. Exemple:

ny tanora ankehitriny (les jeunes d'aujourd'hui)

ny nahandro rahampitso (les mets de demain)

Le nom peut se choisir enfin un verbe comme modifieur. Exemple :

olona mianatra (une personne qui étudie)

resaka miady (un débat animé)

Le nom peut également choisir son modifieur parmi les adverbes souvent postposés.

Exemple :

zaza fotsiny (rien que des enfants).

angamba volamena (de l'or peut être)

Le nom malgache admet aussi comme modifieur des substituts. Exemple :

olona aty (les gens d'ici)

zavatra anao (quelque chose à toi)

Les modificateurs du malgache, faute d'adjectif à proprement parler, peuvent être choisis de plusieurs catégories lexicales, à savoir celles des noms, des verbes, des substituts, des proformes, des numéraux cardinaux, des adverbiaux, voire des; présentatifs.

Le nom accepte qu'un auxiliaire vienne modifier son sens, cet auxiliaire étant préposé. Exemple :

tena lehilahy (un vrai gentleman)

saika zaza (presque un (des) enfant(s)

Le nom malgache porte la marque morphologique de la personne et du temps mais non celle du genre ni celle du nombre. Exemple :

personne : *tanako folaka* → *folaka tanako* (mes bras cassés)

patalohako madio → *madio patalohako* (mon pantalon propre)

temps: *ho olona mazoto* (quelqu'un de courageux, dans le futur)

olo biby (l'homme bestial, dans le présent)

Le morphème du temps affecte en effet le nom (surtout dans les parlers), que ce dernier soit le noyau ou le modifieur. Il en va de même pour le morphème de la personne qui s'agglutine au nom modifié ou au nom modifieur. Mais à part le nom et certains nominaux comme les substituts locatifs ni le déterminant, ni les différents types de modificateurs ne se laissent flétrir.

La modalité du temps se réalise de la façon suivante en malgache :

- le morphème temporel nominal se limite à « *zéro* » et « *ho* » disjoints, le zéro ayant comme allomorphes « *n-* » au passé et « *m -* » au présent et « *ho* » désignant le futur et admet comme variante morphologique « *h-* » conjoint. Rappelons que dans les parlers régionaux, le morphème de passé est soit *ni-* (*nibiby* : animal dans le passé) soit *no-* (*no- biby*, idem) ;
- les substituts locatifs ont comme morphèmes temporels *zéro* pour le présent, *ho* pour le futur et *t-* pour le passé.

La combinaison du futur et du passé donne une valeur irréelle, semblable à celle que véhicule le conditionnel passé du français, soit *ho nibiby i* (il eût été un animal).

I.13-Le verbe

La catégorie verbale est mentionnée pour les deux langues mais les exigences catégorielles que le verbe met en jeu, d'une langue à l'autre, sont loin d'être comparables.

I.13.1- Le verbe français

Du latin **verbum** qui signifie « parole », le verbe semble être au cœur de tout énoncé même réduit à ses constituants minimaux. Les verbes, dans leur comportement général, se conjuguent car non seulement ils portent les expressions morphologiques des notions de nombre et de personne mais à la différence des noms, qu'on leur oppose fondamentalement, ils sont compatibles avec les pronoms personnels disjoints, du moins avec une partie desdits personnels disjoints, et

jamais ils n'admettent de déterminants.

Par définition donc, le verbe français est un signe qui porte à la fois les marques du temps et celles de la personnes grammaticale du fait qu'ils entretiennent un rapport morphologique étroit avec les pronoms personnels disjoints. Exemples :

(*je*) *pars, tu auras, (il) court, (elle) discutait, (nom) finissons, (vous) auriez aimé, (ils) étaient sortis** (*elles*) *se sont disputées, (que je) place, (que tu) payasse, (qu'il) tienne, (qu'elle) soit etc.*

On peut dire, d'ailleurs, que seuls les verbes conjugués exigent la présence conjointe des pronoms personnels disjoints et que, compte tenu de cette exigence, les infinitifs sont écartés «d'office» de même que les participes (présent et passé).

Parmi les verbes français, il existe des sous-catégories infiniment diversifiées : les verbes pronominaux, réciproques dans certains cas, reflétris ou non dans d'autres, comme par exemple : *ils se disputent, elle se venge, il se reconnaît*, etc.; les verbes transitifs et d'autres dits intransitifs suivant les exemples respectifs de *je construirai un bateau* (en cas de transitivité directe) *je me rappelle son histoire* (en cas de transitivité indirecte) / *je lisais* (en cas d'intransitivité). Mais on peut citer dans le même sens l'existence du verbe du 1^{er}, du 2^{ème} et du 3^{ème} groupes (exemples : *chanter, parler, partager, aller, etc / finir, nourrir etc. / émettre, écrire, dormir, etc*, celle des verbes réguliers (comme par exemple *donner, finir, écrire, etc*) qui sont conformes aux prévisions morphologiques les plus usitées, face aux verbes irréguliers et aux défectifs tels que : *aller, savoir, et falloir, neiger, pleuvoir etc.*, sans oublier l'opposition initiale des verbes d'action aux verbes d'état.

Le verbe français est compatible avec un adjectif qui modifie son sens parce qu'il existe des verbes à part entière et des verbes copules. Nous dirons que cette première remarque n'est valable que pour le 1^{er} groupe parce que dans le deuxième l'adverbe est orienté plutôt par l'adjectif, ou le nom. Exemple : *coup (er) sec, parl(er) vite, tourn(er) court etc.*

Dans sa forme composée, le verbe français est accompagné d'un auxiliaire qui lui est antéposé. Exemple : *être sorti, avoir perdu, etc.*

Le verbe français est également compatible avec un nom lorsqu'il a un emploi transitif dit direct. Exemple : *chanter sa gloire, ouvrir la voie.*

Le verbe a comme modalités le nombre, la personne, le mode, le temps, l'aspect, la voix, et les modalités qui lui sont propres mais qui se précisent en rapport avec le syntagme nominal ou

la personne qui constitue avec le syntagme verbal les parties essentielles de l'énoncé à deux verbes.

L'auxiliaire est toujours antéposé au verbe qui est l'élément central porteur du thème verbal (cf. *s'être protégé*).

I.1.3.2- Le verbe malgache

En malgache, le morphème temporel conjoint ou disjoint n'est pas le propre du verbe et ne peut faire l'objet d'une exigence catégorielle. Pour son identification, on pose comme condition sine qua non son incompatibilité avec « *-ko* » et ses homologues, tous suffixes. Le verbe ne comporte pas la marque de la personne grammaticale en malgache comme c'est le cas en français. Tout le monde sait qu'aucun verbe malgache ne peut revêtir deux formes qui opposent singulier et le pluriel.

La définition du verbe français perd toute sa valeur opératoire, confrontée à celle du verbe malgache puis qu'après analyse, seule marque temporelle reste valable d'une langue à l'autre. Les marques temporelles sont présentées dans le système verbal malgache puisque le présent peut s'opposer ou au passé ou au futur, comme à travers les exemples suivants :

Mianatra aho (j'étudie) où tient lieu du morphème présent

~ *Nianatra aho* (j'ai étudié ou j'étudiais) où *n* joue le rôle de morphème du passé

~ *Hianatra aho* (j'étudierai) où *h* est mis pour signifier le futur

Lasa aho (je pars, je suis parti), où zéro couvre les domaines du présent et du passé

~ *Ho lasa aho* (je partirai), où *ho* représente le morphème futur.

Les verbes malgaches sont des dérivés dans la mesure où à l'actif ils comportent presque tous un préfixe *mx-* où *x* = : *o*, *a*, *i*, *an* etc. accolés à un radical quelconque : *mianatra* de *anatra*, *manjono* de *jono*, *mijery* de *jery* (trad.. étudier = étude, pécher = pêche, regarder = regard) ; en outre, ils acceptent les dérivations soit par affixation, soit par réduplication. Exemple : *miasa* → *mpiasa*, *fiasana*et *miasaasa* (travailleur, lieu de travail, travail sans application).

Il existe trois sortes de verbe en malgache :

- Les verbes passifs qui ont pour sujet grammatical l'objet direct qui subit l'action. Exemple :

Entiko ho anao ireto kilalao ireto (sont portés par moi pour toi ces jeux)

Le verbe passif porte l'attention et l'affirmation sur l'objet et ce qu'on en tait. Exemple :

Napetrako tamin-dRantsima ny hafatra (j'ai laissé le message à Ratsima)

Toloram-bera izy (on lui offre un verre)

- Les verbes actifs qui ont pour sujet grammatical l'agent qui fait l'action, ils portent l'attention et l'affirmation sur cet agent et ce qu'il fait. Exemples :

Mitondra ireto kilalao ireto ho anao aho (je porte ces jeux pour toi)

Nametraka tamin-dRatsima ny hafatra aho (j'ai laissé le massage à Ratsima)

Manoiotru vera izy (il lui offre un verre)

- Les verbes relatifs qui ont pour sujet grammatical soit un objet indirect, soit une circonstance de l'action : *itondrako ireto kilalao ireto ianao* (je porte ces jeux pour toi).

Le verbe relatif porte l'attention et l'affirmation sur l'objet indirect ou la circonstance.

Nametrahako nv hafatra Ratsima (j'ai laissé le message à Ratsima),

Ametrahana hafatra ianao (on lui a laissé le message)

Le verbe malgache accepte également qu'un auxiliaire vienne nuancer son sens.

Exemple: *mody miady* (faire semblant de disputer).

Le verbe malgache a comme modalités le temps, le mode, l'aspect et la voix. Ni le nombre ni la personne ne font intervenir quelque morphème qui leur soit propre. L'on doit dire que les affixes du verbe malgache sont bien réduits en nombre par rapport à ceux des verbes français et, chose curieuse, les modalités verbales ne sont pas éloignées des modalités nommées si l'on se limite au système linguistique malgache.

Le verbe malgache peut être au mode impératif. Exemples :

mijafy (souffrir) → *mijalia izy* (qu'elle) → *mijalia izy* (qu'elle souffre)

mety (réussi) → *meteza foana ny atao* (que ce qu'on fait soit toujours réussi) ;

mivoaka (sortir) → *mivoaha* (sorte, sortons, sortez)

mandroso (entrer) → *mandrosoa* (entre, entrons, entrez)

Nous ajoutons que le mode n'est pas seulement en rapport avec le nom et le verbe, certains auxiliaires peuvent aussi en porter les marques. Exemples :

mody hendry (faire semblant d'être sage) ;

modia hendry ou mody mihendrea (fais, faisons, faites semblant d'être sage)

Le verbe malgache marque essentiellement l'action, le verbe d'état s'illustrant fort l'absence du verbe copule et donc par son absence dans le système. Rappelons-nous la pure juxtaposition entre le sujet et le prédicat ayant valeur d'attribut. Exemples :

Manon- karena // i Lala (Lala est riche) ;

Fitaovana // ny lalabatra (la table est une chose).

Le verbe actif malgache se forme à partir d'un radical (primaire ou secondaire, comme l'a montré R. RAOLISON (1969, pp. 12 -16) ; il est souvent préfixé de *mx-*, tel que *m-* est l'élément variant et *x = o, a, an, i*, etc. l'élément invariant. d'après R. B. RABENILAINA selon les radicaux. Exemples :

manarato pêcher), du radical *harato* (filet) ;

mizihitra (gonflant, bouffant), du radical *zihitra* (notion de gonflement) ;

manidîna (voler avec des ailes), du radical *sidina* « notion de planer ».

Il ignore donc nombre de propriétés du français, à commencer par cet immense réseau d'accords du verbe avec la personne grammaticale sujet.

La conjugaison en malgache ne fait intervenir ni le nombre, ni la personne. Elle se limite aux trois formes des voix active, passive et relative, dont le rôle est d'indiquer le type de sujet grammatical qui peut être l'agent à l'actif à préfixe *mx-*, et un complément au passif à affixes *a-, -ana, -ina, -in, etc* et au relatif à circonfixe *x-...ana*.

I.1.4 - Les auxiliaires

I.1.4.1 - En français

On nomme auxiliaires en français des mots généralement verbaux qui fonctionnent seuls en compagnie d'autres unités comme termes accessoires. Nous avons deux auxiliaires en français: l'auxiliaire *être* et le auxiliaire *avoir* qui sont compatibles avec tous les verbes. Le verbe *être* étant, en outre, obligatoire avec les prédicats adj ectivaux et nominaux pour porter les expressions morphologiques des notions de nombre, personne, mode et temps.

I.1.4.2 - En malgache

L'auxiliaire s'identifie à tout unité accessoire à valeur modale au aspectuelle toujours antéposée à l'élement central auquel il se rattache. Exemples :

<i>sendra</i> (par hasard)	<i>diva</i> (être sur le point de)
<i>mety</i> (susceptible de)	<i>aoka</i> (soit)
<i>samy</i> (tout semble)	<i>azo</i> (qu'il est possible de)

En malgache, les auxiliaires forment une catégorie distincte du nom et du verbe quoique beaucoup d'entre eux soient d'origine lexicale, et à la différence des auxiliaires français, ils se présentent sous une forme simple ou synthétique (cf. *saika* (faillir) et *somary/sary* (avoir l'air / un peu comme). L'on a par exemple en français « *être en train de, avoir l'air de, donner l'impression de, faire semblant de, face à être, avoir, et aller* ». Certains auxiliaires malgaches sont dérivables et surtout réduplicables :

- ils sont réduplicables dans le cas de *sendra* = *sendrasendra*. Exemple : *olona sendrasendra* (quelqu'un qui est passé par hasard) ;
- ils sont dérivables dans certains cas lorsqu'ils n'ont pas beaucoup perdu leur sens initial. Par exemple, *ny (ki) sendrasendra* (le hasard).

I.1.5- Les pronoms

La catégorie des pronoms est connue à la fois du français et du malgache. Ces deux langues comportent des sous-catégories de pronoms personnels, indéfinis, démonstratifs et intenogatifs.

Mais le français, à la différence du malgache, présente dans beaucoup de cas une double classe, atone et tonique. Exemples :

je ~ moi et *ils ~ eux*

tu ~ toi *que ~ quoi*

on ~ soi

il ~ lui

Cette corrélation n'existe pas en malgache, où la spécificité du système pronominal réside essentiellement dans l'opposition « inclusif ~ exclusif» que renferment *isika* et *izahay* et dans l'actualisation presque systématique des substituts au moyen du déterminant personnel conjoint *i-*. Exemples : *i-zaho*, *i- ty*, *i- sika*, *i- zao*.

Les pronoms malgaches se subdivisent en:

- promons personnels disjoints et conjoints : *izaho ~ ahy*, -(*k)o*, *izahay ~ -nay* ;
- pronoms démonstratifs : *ity*, *iny*, *izay*, *itsy*, *irony*, *iero*, *io*, *izao*;
- pronoms interrogatifs: *aiza*, *iza*, *inona*, *oviana*;
- pronoms locatifs : *eto*, *any*, *ao*, *aty*.

Si en français, certains pronoms seulement sont actualisés (et pour la plupart sous forme de figement), en malgache, l'absence du déterminant conjoint que l'on observe dans le cas de : *aho*, *ahy*, *anao*, *azy* etc. en fait des exceptions. On assistera plutôt à une tendance inverse en français où *lequel*, *laquelle*, *lesquel(le)s* font figure d'exception, justement parce qu'ils incorporent chacun un déterminant conjoint.

Le malgache comporte une série de substituts locatifs que le français n'a pas. Ils s'évaluent en termes de distance visible ou non visible, proche ou éloigné. Sur le plan de l'usage, le français recourt aux adverbes dits de lieu pour pallier ce manque, mais le micro-système dont il dispose est bien trop maigre en éléments ; il comporte juste : *ici*, *là-bas*, *par ici*, *par là*, *ailleurs*. C'est ainsi que se creuse l'écart entre les pronoms du français et du malgache.

I.1.6- Les adjectifs

La catégorie adjetivale n'existe pas en malgache selon DEZ 1980 ; mais les grammairiens comme RAJEMISA-RAOLISON et les lexicographes comme ABINAL et MALZAC soutiennent leur existence. Tous les termes qui devraient la constituer n'ont jamais pu se démarquer des noms de notre langue alors que l'indépendance de leurs homologues français est parfaitement légitimée par des exigences catégorielles nettes et bien spécifiques (des flexions affectées à la suite d'une dépendance nécessaire vis-à-vis d'un nom). Nous avons vu que la fonction de modifieur n'est pas inconnue du malgache quoique cette catégorie demeure vide ; ce rôle syntaxique a comme expression de coexistence d'un nominal et d'autres signes dans la mesure où la présence du premier conditionne celle de l'autre. Par exemple : *olona*

marary (une personne maladive), *rano mandry* (eau dormante ou bloc de glace), *zaza salama* (un enfant sain).

L'absence de *la* catégorie adjectivale ne signifierait pourtant pas que notre langue n'a pas d'autres moyens pour rendre la notion générale de « qualité » (d'un objet, d'un d'une personne ou d'un concept).

I.1.7- Les adverbes

I.I.7.1- Les adverbes français

L'adverbe français n'admet comme co-occurrence qu'un autre adverbe qui le modifie.
Exemple: *bien plus (juste), si bien {fait}*

On peut dire qu'il y a autant d'adverbes que d'adjectifs dans la langue française si l'on s'appuie sur la conception systématique de ces adverbes en *-ment* tous dérivés d'adjectifs. Exemple : *évidemment, malheureusement, récemment, seulement* issus des adjectifs *évident, malheureux, récent, seul*.

Cette sous-catégorie d'adverbes constitue une liste ouverte qui peut s'opposer à une autre série d'adverbes monolithiques du type *si, très, mal, tôt, tard, trop souvent, surtout, etc.*

Le français comporte une catégorie adverbiale qui se distingue des autres catégories d'adverbes par ses exigences allant dans le sens d'une invariabilité, d'une autonomie occurrentielle généralisée se rapportant à la totalité des unités qui s'y intègrent. Ce sont pour beaucoup des signes dérivés d'adjectifs et si l'on doit établir quelque rapport entre les adverbes malgaches et ceux du français, ce ne peut être qu'avec les non dérivables qui figurent dans cette dernière langue.

Ces non dérivables de la catégorie adverbiale française sont «*plus ou moins, beaucoup, trop, souvent, peut-être, assez, très, bien, surtout, déjà etc.*» ; beaucoup parmi eux sont aptes à être des modificateurs au 2^{eme} degré (cf. *trop souvent en retard, déjà peu confortable, bien plus malin, assez beaucoup d'argent*) ; une telle aptitude rappelle bien celle des adverbes malgaches qui, de la même façon, ne refusent pas la cooccurrence d'un homologue (cf. *zareo koa moa (tsy tonga)* (= eux non plus d'ailleurs n'étaient pas venus), et toutes les séquences du type *indrindra mantsy, ihany koa, mihitsy tokoa fotsiny ihany* etc.) qui sont familières aux malgachophones (cf. *minoa fotsitiny ihany*).

I.1.7.2- Les adverbes malgaches

Est adverbe en malgache tout signe ne se présentant que sous une forme unique, incapable de s'agglutiner quelque morphème lexical ; il a la valeur d'un modifieur bénéficiaire dans certains cas d'une autonomie syntaxique en dépit de la position subséquente qu'il prend généralement vis-à-vis de l'élément modifié. Exemple: *tokoa, ihany, hatrany, angamba, moa*.

Il est à noter qu'en malgache, il existe toute une série d'adverbes propres au négatif. Ils ne sont guère utilisables dans des énoncés où *tsy*, (l'unique particule négation en malgache) ne figure pas. Ce sont *akory, velively, intsony*. Cela ne signifie pas qu'il y ait une distribution complémentaire entre ces adverbes et tous les autres puisque ces derniers sont aussi visibles en contexte négatif alors qu'on ne dit jamais ?* *izaho akory ity*. On entend toujours dire *izaho akory tsy zazakely* (je ne suis tout de même pas un enfant). *Akory* n'est pas seul dans son cas, il existe d'autres adverbes qui nécessitent le même le même contexte négatif : *intsony* et *velively*. Exemple :

Izaho akory tsy zazakely intsony (je ne suis tout de même plus un enfant)

Tsy mandeha velively ity (ça ne marche pas du tout)

Tout comme en français, un noyau adverbial n'admet plus que la détermination adverbiale. Exemple : *marina be mihitsy izany* (cela peut être bien trop vrai), où l'adverbe *be* est déterminé par l'adverbe *mihitsy* ou inversement..

Contrairement aux noms, verbe et substitut, l'adverbe malgache n'admet pas qu'un auxiliaire l'accompagne.

I.1.8- Conjonctions

Le malgache comporte incontestablement deux sortes de joncteurs : les conjonctions qui relient deux segments équifonctionnels ou isofonctionnels et les conjonctions qui unissent deux segments disfonctionnels dans un rapport de subordination.

I.1.8.1- Les conjonctions en français

Nous avons en français deux sortes de conjonctions :

- Les conjonctions de coordination : *et, ou, donc, alors, car, mais, ni, or*. Exemples :

Les hommes vivaient parmi les bêtes et ils se réjouissaient de la beauté de la nature

La terre est fertile alors le rendement est bon

- Les conjonctions de subordination : *qui, que, bien que pendant que, puis que, à condition que*, etc.
Exemple :

Je ne sortirai pas parce qu'il va pleuvoir.

Maître et élèves sont dans une salle qui donne sur la route.

Les conjonctions de subordination se présentent sous diverses formes.

- sous formes simples : *que, quand, comme, si*, etc .

- sous formes composées : *pour que, si bien que, depuis que*, etc. Exemples :

J'achèterai une grande villa si je suis riche.

Les élèves se mettent en rang quand la cloche sonne.

Tu as insulté Jean si bien qu'il est fâché.

Il t'invite à danser pour que tu lui fasses plaisir.

- Sous une forme d'amalgames formels : c'est le cas de *à* et *de* en rapport avec certains types de déterminants tels que :

à + le(s) quel(le)s → au(x) quel(l)es

de + le quel → duquel

de + les quel(le) → desquel(le)s

1.1.8.2- Les conjonctions en malgache

Comme nous l'avons déjà souligné, on appelle ainsi en malgache toutes les conjonctions qui lient deux segments équifonctionnels. Exemple : *sy* (et), *ary* (et), *samgy* (mais), *nefa* (mais), *ka* (et / mais / donc), *dia* (et), *fa* (mais), *kanefa* (pourtant), *na* (ou), etc.

Les conjonctions de subordination en malgache renvoient à toute unité à l'union de deux segments disfonctionnels. C'est l'unité préspécialisée dans la jonction de deux segments disfonctionnels. Exemple : *mandritra* (durant), *raha* (si), *noho* (que/ parce que, *ho* (pour que/ en guise de), *rehefa* (quand), *matoa* (si), *fony* (alors que), *sahala* (comme), *eto* (à), *ao amina* (dans, chez), etc.

Les conjonctions de coordination et de subordination malgaches doivent constituer deux

catégories distinctes et qu'ils existent des éléments difficilement classables.

Conclusion partielle

La distance entre diverses catégories du français et du malgache commence par une différenciation lexicale avant de se manifester à divers niveaux.

Tout d'abord, la différence quantitative au niveau des catégories de ces deux langues ne s'explique pas par un simple rajout de catégories nouvelles qui sont absentes en français, Mais, il y a une différence qualitative entre elles:

- Les catégories modales du genre, du nombre, du singulier et du pluriel n'existent pas en malgache.
- La différence entre les modificateurs du nom français et du nom malgache réside dans ce que là où un signe du malgache peut s'ajouter directement à un titre de modificateur, celui du français exige qu'un fonctionnel l'introduise. Exemple :

les habitants d'ici (ny mponina eto)

quelqu'un de raisonnable (olona misaina)

- Les verbes du malgache sont tous des verbes d'action, ses adverbes sont tous des adverbes d'intensité par rapport à ce que nous connaissons du français ;

- L'auxiliaire en français est généralement un signe verbal qui fonctionne seul ou en compagnie d'autres unités comme termes accessoires tandis qu'en malgache, il s'identifie à toute unité accessoire ayant valeur modale ou aspectuelle ;

- Sur le plan de la comptabilité, presque toutes les conjonctions de subordination malgaches n'ont pas de préspécialisation dans les différents modes de subordination alors qu'en français certains sont prédestinés aux propositions subordonnées, d'autres à la jonction d'unités simples et de syntagmes, d'autres encore aux deux types envisagés. Exemple :

- en français :

// serait parti pendant que tu dormais (proposition subordonnée)

Il serait parti pendant le week-end (terme isolé = préposition).

// serait parti pendant le retour de ses amis (syntagme nominal)

Mais *Quoique tu fasses, tu resteras toujours mon meilleur ami* (proposition subordonnée)

Quoique chétive, tu resteras toujours mon meilleur ami (terme isolé = nom)

En malgache .

(a) *Tezitra izy noho ny reniny* (terme isolé = nom)

(Il est fâché à cause de sa mère)

(b) *Nandeha izy noho ianao tsy ionga* (proposition subordonnée)

(Il est parti parce que tu n'étais pas venu)

(c) *niova izy nony lehibe* (terme isolé = nom)

(Il a changé quand il a grandi)

(d) *niova izy nony nisaraka izy mivady* (syntagme prépositionnel)

(Il a changé quand il a divorcé avec sa femme)

I.2- Au niveau fonctionnel

Les toutes premières grammaires dont nous disposons du malgache ont été conçues par des missionnaires (français, norvégiens, anglais) qui n'ont pas été embarrassés par des risques éventuels d'un transfert terminologique : (cf. W. E. COUSINS, 1894, in-8°, pp 118, S. J. MALZAC, 1908, XII + 182 p).

L'héritage a été de tel que la suite d'une pratique du français s'est intensifiée. Le français a tellement bénéficié du statut de langue officielle que toute la terminologie traditionnelle a reçu une équivalence en malgache. C'est ainsi que nous pouvons mettre en parallèle :

Sujet et lazaina

Verbe et matoanteny

Prédicat et enti-milaza

Enoncé ou phrase et fehezanteny

Structure non marquée et tso-drafitra

Strcture marquée et mivadi-drafitra

Il va sans dire que l'analyse de la langue malgache et toutes les descriptions qui en

découlent sont issues de la même méthode que celles du français Mais, on n'est pas sans savoir que les langues ne sont pas structurées de la même façon, malgré l'existence des traits universaux qui les définissent toutes . Si chacune d'entre elles possède toutes ressources qui lui sont indispensables pour assurer les diverses fonctions du langage humain et si par conséquent elle est efficace au même titre que d'autres sans qu'il y ait besoin pour cela qu'elle soit la copie parfaite d'une autre langue de grande envergure, elle ne comporte pas toutes nécessairement le même nombre de catégories et de la même fonction à la base, ni les mêmes structures. Cette dernière remarque représente la raison fondamentale de notre étude par la suite.

Nous allons répartir notre travail dans ce deuxième chapitre en deux sections dans la première, nous montrerons que la langue malgache est une langue à prédicat alors que le français est une langue à verbe. Dans la seconde, nous analyserons les aptitudes fonctionnelles des différents syntagmes qui composent les énoncés français et malgache.

1.2.1- La langue malgache est une langue à prédicat alors que la langue française est une langue à verbe

L'appellation de langue malgache est équivoque. Elle masque une réalité linguistique constituée par l'existence d'une langue officielle, promue depuis l'indépendance au rang de langue nationale et de l'existence de nombreux parlers régionaux, qui, au dire du linguiste RABENILAINA R.B., ne constituent qu'une seule langue, malgré des variations, surtout d'ordres phonétique et lexical. La langue française est la langue parlée des Français et celle des pays francophones.

I.2.1.1- Les caractéristiques de la langue malgache

La langue malgache ne connaît ni genre grammatical, ni nombre grammatical, ni flexion casuelle Quelle que soit leur fonction dans l'énoncé, les mots sont invariables. Les prépositions qui pourraient suppléer à cette insuffisance qui n'est en fait qu'apparente, sont peu nombreuses et peuvent même se réduire à une seule, à savoir *an* ou *amina*. De plus, pour un locuteur européen, elles semblent être très imprécises, sans doute pour cette dernière raison.

Il convient donc de souligner l'importance très grande prise par l'ordre des mots dans l'énoncé ainsi que la variante des structures, dont le nombre dépasse de loin celui du français. La

position de deux signifiants placés l'un après l'autre, leur position par rapport au reste de l'énoncé sont elles-mêmes signifiantes des relations qu'entretiennent entre eux des éléments constitutifs de la phrase.

Il conviendra toujours de se rappeler que certaines expressions ou certains énoncés sont apparemment lourds et paraissent parfois inspirés des constructions françaises. En plus, certaines phrases par ailleurs correctement formées sur le plan grammatical pourraient ne rien signifier à des oreilles étrangères, les éléments sont organisés de telle façon qu'elles sont autres formes du français, où par exemple, il est possible qu'un complément circonstanciel puisse assumer la fonction de sujet grammatical. Certaines expressions peuvent donc être sémantiquement intraduisibles mot-à-mot en français tout en étant grammaticalement exactes.

D'autre part, on observera que beaucoup d'expressions malgaches peuvent être rendues en français aussi bien au singulier qu'au pluriel. C'est la conséquence de l'absence des expressions du nombre, mais le contexte suffit pour sortir de l'impasse qui n'est qu'apparente. La définition du verbe en grammaire française perd toute sa pertinence une fois confrontée au verbe malgache puisqu'après analyse, seule la marque temporelle reste valable d'une langue à l'autre ; en plus de cela, le verbe copule obligatoire en français lorsque le prédicat est un nom ou un adjectif est absent en malgache. Ainsi, par exemple, la phrase malgache *tsara tarehy i Norotiana* veut dire *Norotiana est jolie* et non pas *jolie de visage* littéralement ou *Norotiana a un joli visage*.

On peut dire d'ailleurs d'une façon générale que :

- la meilleure expression équivalente en français n'est pas nécessairement le mot-à-mot, ni la traduction littérale, elle peut être très éloignée de l'expression malgache :
- quand une expression malgache correspond à plusieurs traductions non rigoureusement synonymes en français, la signification de l'expression malgache est la somme de toutes ces significations. Le locuteur malgache les a présentées à l'esprit toutes à la fois comme décrivant pour lui les diverses facettes d'une même réalité ; d'une autre façon générale également, la traduction française n'est jamais qu'une approximation, pour cette raison que le locuteur français ne présente pas la réalité à partir des mêmes points de et des sous les même formes. Malgré ces grandes différences par rapport au français, la langue malgache possède son statut propre.

Nous dirons d'abord que la langue malgache est une langue qui comporte des normes, comme toute langue non régularisée d'ailleurs, c'est-à-dire qu'elle constitue un système de

nonnes sociales de même nature dans leur principe fondamental que les nonnes qui régissent les autres phénomènes sociaux.

Pourquoi une langue comporte-t-elle des normes ?

Les locuteurs disposent d'un matériel linguistique d'une part, des principes d'utilisation de ce matériel d'autre part, et ils s'en servent au mieux pour rendre compte de ce qu'ils perçoivent. Mais il faut appeler l'attention du locuteur sur une différence fondamentale - la façon dont les locuteurs d'une langue comme le malgache usent de la leur et la façon les locuteurs européens usent de la leur. Leur objectif est exclusivement la communication pour se faire comprendre mais ils ne sont pas préoccupés par le respect des règles dont la possession est seulement intuitive. Au fait, ce sont des normes et non des règles. Tandis que dans les langues européennes, le souci de respecter les règles est aussi au moins important que celui de réaliser la communication.

La grammaticalisation a pour conséquence de fixer certaines règles de la bonne expression, sous entendant par là que ces règles constituent le moyen pour réaliser la communication dans les meilleures conditions.

Nous n'insisterons pas assez sur le fait que la langue malgache est une langue à prédicat, car les trois parties du discours : verbe, nom et adjectif sont tous prédictables, sans qu'il soit nécessaire d'adoindre aux deux dernières l'équivalent du verbe *être* en français.

Sur le plan structural, si on suit le détail positionnel de la phrase non marquée ou phrase simple, l'énoncé binaire français pose le prédicat après le sujet alors qu'en malgache, on a plutôt cas dans le même cas l'ordre inverse, c'est à dire le prédicat placé devant le sujet. Exemple

Les enfants jouent ~ Milalao ny ankizy

Sujet prédicat (=jouer) (~ les enfants)

Prédicat sujet

On voit ici que le prédicat est à la tête de l'énoncé malgache.

Les prédicats malgaches se forment en général à partir d'un radical : il recourt à une préfixation en *m-*, *mi-*, *ma-*, *man-* *maha-*, etc. ou il fait intervenir la suffixation en *-ina*, *-ana*. Ils ne se conjuguent jamais, au sens où ils changeraient de forme selon les modalités du nombre et de la

personne.

Les prédictats malgaches qui peuvent être soit un verbe, soit un adjectif, soit un nom, peuvent prendre plusieurs sens selon leurs emplois dans l'énoncé. S'agissant des verbes, ils forment un groupe dans leurs emplois aussi bien figurés que propres. Autrement dit, le sens du verbe employé en fonction prédicative dépend du type de groupe nominal qui raccompagne en tant que complément d'objet direct ou indirect. Prenons par exemple le verbe *mamoaka* qui signifie en même temps soit *sortir*, soit *publier*, selon le type d'objet qui l'accompagne :

Mamoaka nv entana avy ao am-bata i Noro

(Noro sort le bagage du coffre)

Mamoaka ao amin'ny gazety i Noro fa mihanaka ny tsimok'aretina Sida ao Morondava

Nivo (publie, dévoile) dans les journaux que la ville de Morondava est affectée par le Sida)

Quant aux nom et adjectif employés comme prédictats, leur sens est tributaire du trait sémantique du nom choisi comme sujet, par exemple :

Tsara ny (andro, laoka) (il fait beau, les mets sont succulents)

Biby (ny amboa, Ratrema) (le chien est un animal, Ratrema est formidable)

Nous venons de voir les principales caractéristiques du malgache, en particulier le fait qu'il n'exige pas que la phrase comporte un verbe et un auxiliaire lorsque le prédicat est un nom ou un adjectif. Signalons ainsi que les modalités de nombre et de personne sont absentes et qu'un complément d'objet direct et un complément circonstanciel peuvent toujours être lises en sujet grammatical.

I.2.1.2- La langue française est une langue à verbe.

Comme nous l'avons annoncé dans le chapitre précédent en ce qui concerne le verbe français, le verbe semble *être* est au cœur ou est le centre de l'énoncé français, ce qui est au malgache, comme nous venons de le voir.

Les verbes français dans leur comportement général se conjuguent car non seulement ir les accords en nombre et en personne mais à la différence des noms qu'on fondamentalement, ils sont compatibles avec les pronoms personnels disjoints, et jamais n'admettent de déterminants.

La présence d'un verbe copule dans le système verbal permet au français d'avoir beaucoup plus d'avantages dans le schème structurel et qui le distingue du malgache, celui-ci ignore complètement ce verbe dans son système verbal, comme on l'a déjà dit au dessus.

Le verbe français possède quatre modes personnels et deux modes impersonnels. Les modes personnels de cette langue sont constitués par : l'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif. Le mode indicatif a huit temps qui sont le présent, le futur simple, le futur «teneur», le passé simple, le passé composé, le passé antérieur, l'imparfait, le plus-que-parfait ; le mode impératif a deux temps, qui sont le présent et le passé ; le mode conditionnel a trois temps, qui sont le présent, le passé première forme et le passé deuxième forme ; le mode subjonctif a quatre temps, qui sont le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Les deux modes impersonnels du français se composent de l'infinitif et du participe. Ils sont donc temps : le présent et passé. Ces deux modes sont dits impersonnels dans la mesure où la : des verbes qui y sont conjugués ne varie pas suivant la personne grammaticale qui leur associée.

A un mode personnel, les verbes changent de forme selon la personne grammaticale. Au mode indicatif, par exemple, le verbe *partir* se conjugue comme suit :

Première personne du singulier : *je pars*

Deuxième personne du singulier : *tu pars*

Troisième personne du singulier : *il (ou elle) part*

Premier personne du pluriel : *nous partons*

Deuxième personne du pluriel : *vous partez*

Troisième personne du pluriel : *ils partent*

Il est vrai qu'à l'oreille certaines formes valent pour plusieurs personnes dans les exemples ci-dessus ; ainsi la forme [par] s'emploie après *je*, *tu*, *il*, *elle*; mais à l'œil, on a : *je* et *tu* avec *s* à la fin, *il* avec *t* à la fin ; *ils* et *elles* partent avec *ent* à la fin. Si ces formes verbales sont suivies d'un mot qui commence par une voyelle, alors les différences apparaissent avec les modes de liaison ; mais à l'audition, les différences avec d'autres temps ou d'autres modes personnels. Au futur du mode indicatif, la différence entre les formes du verbe apparaît nettement à la première et

à la deuxième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel : on dit *je partirai, tu partiras et ils* (ou *elles*) *partiront* ; à l'imparfait du mode subjonctif, les différences apparaissent à la deuxième personne du singulier, à la troisième personne du singulier ; à ce temps et à ce dernier mode, on dit *que tu partisses, qu'il partît, qu'ils partissent*.

Il importe de faire ressortir le caractère impersonnel de ces modes. Soit la phrase :

Gérard ayant vu une actrice bien habillée dans la rue se laisse guider personne Intuition.

Les formes *ayant vu* et *guider*, qui sont respectivement au mode participe et au mode infinitif, restent invariables quelle que soit la personne grammaticale à laquelle elles se rapportent. Changeons *Gérard* qui a l'air d'un masculin singulier par un nom masculin pluriel ou par deux noms féminins ; nous avons : *les garçons ayant vit une actrice bien habillée dans la se laissent guider par leur intuition, Mariant et Suzette ayant vu une actrice bien habillée dans la rue se laissent guider par leur intuition*. Certes, le participe passé peut être soumis aux variations des formes des personnes grammaticales ; mais ces variations sont plutôt rudimentaires parce que, pour l'ensemble du mode, elles sont incomplètes par rapport aux variations que connaissent les verbes râis aux quatre modes que nous avons qualifiés de personnels. Au participe passé, on peut avoir :

Etant arrivé en retard en classe, il n'est pas arrivé à suivre le cours ; étant arrivée en retard en classe, la jeune fille n'est pas arrivée à suivre le cours.

Les changements de forme valent ici pour les verbes qui se conjuguent aux temps composés avec l'auxiliaire *être* ; pour les verbes qui se conjuguent aux temps composés avec l'auxiliaire *avoir*, les verbes soumis aux modes qualifiés d'impersonnels ne changent pas de forme. On a : *Ayant déjeuné très tard ce matin, il n'a pas pu bien suivre le cours. Ayant déjeuné très tard ce matin, la jeune fille n'a pas pu bien suivre le cours. Ayant déjeuné très tard ce matin, ils n'ont pas pu bien suivre le cours.* Il n'y a pas non plus de changement de verbes au participe présent. On a : *déjeunant tard ce matin, elle ne pourra pas bien suivre le cours.*

Signalons que parmi les quatre modes personnels, l'impératif a une structure incomplète: il n'a pas de forme conjuguée à la 1^{ère} personne du singulier ni aux 3èmes du singulier et du pluriel ; sémantiquement, cela est normal puisqu'on ne peut pas un ordre à soi-même ni à une troisième personne, qui représente une personne absente du lieu où se trouve le locuteur au moment de la communication verbale. Pour pouvoir donner un ordre à soi-même, le locuteur a besoin de se dédoubler et se constituer en auditeur, ce qui site sa mutation en deuxième personne. La

présence de l'auditeur et son inclusion dans le contexte du locuteur justifie l'emploi de la première personne du pluriel à l'impératif. En fait, l'ordre formulé à cette personne s'adresse plutôt à l'auditeur, mais le locuteur l'atténue en s'associant volontairement à son exécution. C'est bien ce que l'on a dans : *sortons*.

D'ailleurs, c'est la seule forme du verbe qui indique la personne grammaticale à l'impératif, l'emploi des termes qui marquent eux-mêmes les personnes grammaticales n'est pas nécessaire : on sait à qui on donne un ordre, soit à une seule personne, soit à plusieurs personnes que l'on a en face de soi. Dans le premier cas, on a une forme verbale au singulier ; ce que l'on a avec : *sors*, qui correspond à la 2^{ème} personne du singulier, ce que l'on a avec *sortons*, qui correspond à la 1^{ère} personne du pluriel, et *sortez*, qui correspond à la 3^{ème} personne du pluriel. Le comportement inhabituel des verbes à l'impératif ne nous autorise pourtant pas à accorder un traitement à part à ce mode : la présence d'une forme verbale à ce mode signale la présence d'une phrase simple.

La majorité des phrases françaises renferme des verbes conjugués. Il y aura donc autant de verbes conjugués et autant de propositions. Ces propositions peuvent être deux propositions indépendantes ou une proposition principale et une proposition subordonnée qui sont introduites par un mot de liaison. Nous allons étudier en détail ces propositions dans la troisième partie de notre travail. Les verbes de ces propositions exigent des marques temporelles suivant le temps du verbe employé dans la proposition principale si nous avons en présence deux ou plusieurs propositions subordonnées reliées par des mots de liaison, surtout par des propositions reliées par des conjonctions de subordination.

Conclusion partielle

En bref, en malgache, c'est le prédicat qui est à la tête de l'énoncé de base tandis qu'en français c'est le nom ou le pronom qui sont à la tête de l'énoncé. Le prédicat verbal malgache se forme souvent à partir d'un radical lexical qui s'adjoint d'un préfixe, d'un suffixe ou d'un affixe discontinu. Quand ce prédicat est un nom ou un adjectif, il est soit un radical, soit un dérivé. Ces prédicats verbaux ou non verbaux peuvent s'employer au sens concret ou au sens abstrait.

Le prédicat verbal malgache ne se conjugue pas, non plus que le prédicat non verbal, qui ne comporte pas l'équivalent du verbe *être*.

Le verbe constitue le noyau de l'énoncé français. Il se conjugue et porte à la fois les

temporelles et celles de la personne grammaticale du fait qu'ils entretiennent un morphologique étroit avec les personnes disjointes. La phrase française comporte des prédictats conjugués, qu'ils soient verbaux ou non verbaux, et dans ce dernier cas, elle nécessairement le verbe *être*. Toutes les phrases portent chacune un verbe lié ; ainsi il y aura autant de propositions que de verbes conjugués. Les verbes de ces propositions exigent toujours des marques temporelles suivant les temps des verbes «s dans la proposition principale si les deux propositions sont reliées par des mots de appellés conjonctions ou connecteurs de subordination.

S'il en est ainsi du chapitre II.1 ; dans le prochain chapitre, nous nous occuperons de la catégorie fonctionnelle où nous étudierons principalement les aptitudes fonctionnelles des syntagmes qui sont les éléments constitutifs de la phrase.

I.2.2- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes en français et en malgache

Le français et le malgache ont la possibilité de se constituer des syntagmes autour du nominal, verbal, adjectival, et adverbial mais ce qui les différencie est qu'ils ne pas d'obtenir dans le même ordre des syntagmes nominal, verbal, adjectival et adverbial.

En français, tout énoncé minimal ou toute phrase peut se composer d'un sujet nominal d'un prédicat verbal ou adjectival ou nominal à auxiliaire *être*. Le verbe ou le syntagme étant le seul élément préposé à la fonction prédicative ; l'on note souvent en français la possibilité pour l'adjectif et le nom d'être des prédictifs ; mais cette aptitude est soumise à une condition, celle de l'intervention du verbe copule *être*, qui n'en est pas moins un verbe (d'où le terme de verbe copule). Exemple :

<i>Papa travaille</i>	face à	<i>papa est robuste</i>	et	<i>papa est un cuisinier</i>			
Sujet	prédicat	Sujet	Vcop	Adj	Sujet	Vcop	N

En malgache, tout énoncé à deux membres au moins ne se ramène pas nécessairement à un prédicat verbal et à un sujet nominal, le verbe n'étant pas le seul élément préposé à la fonction prédicative comme en français. Faute de verbe copule, le verbe ou le non-verbe sont aptes à servir de prédicat sans que l'on puisse observer la moindre exigence formelle à caractère démarcatif pour l'un ou pour l'autre. Exemples :

Marary//Seheno (Seheno est malade)

Matory//Rakoto (Rakoto dort)

Vehivavy//Ravaka (Ravaka est une femme)

Ity//Nary (celui-ci est Nary)

Il faudra donc arriver à rendre compte des différents cas d'énoncés qu'il y a en malgache

Prédicat / Sujet

Nom + Nom (*polisy i zara*)

Nom + Verbe (*ankizy ny mianatra*)

Verbe + Nom (*manitra ny sakafo*)

Verbe + Verbe (*mamelona ny mivarotra aomby*)

le nom et le verbe malgache pouvant s'élargir au point de couvrir toute l'ampleur de syntagme nominal et du syntagme verbal.

1.2.2.1- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes français

1.2.2.1.1- Syntagme nominal

Le syntagme nominal est une séquence de signes centré sur un nom ; le syntagme est défini comme une sorte de combinaison par affinité non seulement catégoriel mais sémantique.

Le syntagme nominal français correspond au terme sujet et complément, et il se compose soit d'un nom propre (*Caroline*) ou d'un nom commun (*la terre*), soit d'un déterminant (*le, le, les / ma, mon, mes etc. / ce, cet, cette / un, une, des*), d'un pronom personnel sujet (*il, vous, etc.*) ou impersonnel (*on*), et d'un modifieur (*Adj, N, V, etc.*).

Le sujet grammatical français se place en tête ou du moins avant le prédicat et le complément d'objet après celui-ci. Le groupe nominal français peut remplir la fonction de sujet, de prédicat, d'objet et de circonstant dans la phrase.

I.2.2.1.1.1- Fonction sujet

Soit la phrase :

Le chien méchant aboie

Sujet Prédicat

Son analyse syntaxique donnerait le syntagme nominal dont le sujet est ici *le chien méchant*, comporte le déterminant ou *Dét* = : *le* et le modifieur ou *Modif* = : *méchant*.

I.2.2.1.1.2- Fonction prédicat

Pour que le nom qui peut constituer un groupe nominal puisse remplir la fonction de prédicat, il faut qu'il soit précédé du verbe copule *être*. C'est le cas de *un petit chien noir* = : *Dét N Modif*, dans l'exemple :

Danich est un petit chien noir

Sujet Prédicat

I.2.2.1.1.3- Fonction objet

Soit renoncé :

Georgette appelle le petit chien noir

SN V Objet

SPréd

où *appelle* est un verbe transitif direct. Son complément *le petit chien noir* est un syntagme nominal qui tient de lieu d'objet direct.

I.2.2.1.1.4- Fonction de circonstant

Soit la phrase :

Georgette appelle le petit chien noir chaque soir

SN V Objet Circonstant

Le syntagme nominal peut donc remplir la fonction de circonstant. C'est le cas ici de *chaque soir* ; il se trouve que ce syntagme a justement une valeur temporelle et qu'en outre, il est doué d'une grande autonomie syntaxique.

Georgette, chaque soir, appelle le petit chien noir

Chaque soir, Georgette appelle le petit chien noir

Georgette appelle chaque soir le petit chien noir

I.2.2.1.2- Syntagme verbal

Le syntagme verbal est une séquence des signes ayant pour pivot, c'est-à-dire comme noyau d'attraction, un verbe. Pour les mêmes procédés, nous pouvons nous interroger sur les aptitudes fonctionnelles du syntagme verbal français.

I.2.2.1.2.1- Le syntagme verbal peut prendre la fonction sujet

Aucun exemple ne suppose, mais il fallait passer par un verbe à l'infinitif pour que soit remplie la fonction sujet. Exemple :

Dorm-ir tôt vous fera du bien

SN SV

I.2.2.1.2.2- La fonction prédicative

Soit l'énoncé :

Mon fils rentre tôt.

SN SV

Mon fils étant ce dont on parle et par conséquent le sujet, ce qu'on en dit, qui coïncide avec le syntagme verbal, est à la fonction prédicative.

I.2.2.1.2.3- Fonction objet

Soit la phrase

Je veux partir tôt

qui a la même structure que

Je veux un biscuit

S P Objet

L'analyse syntaxique, qui fait correspondre partir tôt à un biscuit permet de dire que partir

tôt complète le prédicat et a donc la fonction objet.

I.2.2.1.3- Syntagme adjectival

Le syntagme adjectival est une séquence d'unités centrée sur l'adjectif.

I.2.2.1.3.1- Le syntagme adjectival français peut remplir la fonction prédicative à condition qu'il soit soutenu par un verbe copule ayant une valeur translatable. Exemple :

Notre pique-nique est toujours raté

<u>Ma fille</u>	<u>est très intelligente</u>
SN	S Préd

Contrairement au nom, le syntagme adjectival ne peut servir d'objet dans aucun syntagme prédictif

I.2.2.1.3.2- Le syntagme prédictif peut prendre la fonction de modifieur, qui est pour ainsi dire, la vocation de tout syntagme adjectival (ou adjectif) Exemple :

<i>Luc</i>	<u>aime</u>	<u>son regard</u>	<u>malicieux</u>
SN	P	O	Modif
S Préd			

Les élèves les plus paresseux n'auraient pas finit leur devoir à temps

SN	Modif	S Préd
----	-------	--------

I.2.2.1.4- Syntagme adverbial

Le syntagme adverbial est une séquence d'unités centrées sur un adverbe. Le syntagme adverbial ne peut être sujet. D'une façon générale, l'adverbe ne peut tenir lieu de prédicat. Toutefois, il existe une liste fort restreinte d'adverbes qui à l'aide d'un translatif peut servir de prédicat. Ces adverbes ont comme particularités leur valeur locative (spatiale). Ils font figure d'exception puisque c'est une infime partie de l'inventaire. Exemple :

Les enfants sont dehors

Elle est ici

S P

Mais puisque la dénomination d'adverbe elle-même signifie adjonction à un verbe, notre exemple se limitera à :

Véronique écrit très lisiblement

SN P Modif
SPréd

I. 2.2.2- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes du malgache

Le malgache connaît presque tous les syntagmes précédemment étudiés dans le cadre du français. Nous allons ici chercher à préciser les aptitudes fonctionnelles de ces divers syntagmes nommai, verbal, adverbial.

I. 2.2.2.1- Syntagme nominal

Contrairement à ce qui se passe en français, le syntagme nominal malgache peut se construire au moyen d'un nom ou d'un pronom. Cette différence qui touche le noyau constitutif du syntagme vient de ce qu'un pronom peut avoir en malgache les mêmes types de déterminant que les noms alors qu'en français le pronom n'a pas les mêmes aptitudes combinatoires que le nom. Quoiqu'il en soit, tout ce que nous affirmerons du syntagme nominal restera valable pour le modèle pronominal en malgache.

I.2.2.2.1.1- Le syntagme nominal peut prendre la fonction sujet

Exemple : Mianatra ny mpianatra

P SN

Cet exemple permet d'affirmer que le syntagme nominal du malgache est apte à être sujet.

I.2.2.2.1.2- Il peut prendre aussi la fonction de prédicat

Exemples : Hendry ny ankizy

Mpampianatra ilay rangahy

P SN

An- tsitrapo ny fanomezana ra

P SN

On peut dire que le nom et l'adjectif malgaches peuvent assumer la fonction de prédicat.

1.2.2.2.1.3- Fonction objet

Cette fonction peut être aussi remplie par le nom ou le syntagme nominal.

Exemple : *Miandry olona maro aho*

P O SN

I.2.2.1.4- Fonction modifieur

Les noms et syntagmes nominaux peuvent servir de modifieur au nom et verbe en malgache. Exemple :

Mancleha tongotra ny tantsaha

P Modif SN

Biby olona io

N N SN

Modif

P

I.2.2.2.1.5- Fonction circonstant

Comme en français, les noms temporels malgaches peuvent tenir lieu de circonstant.

Exemple : *Mandray maraina ny dokotera*

P C SN

I.2.2.2.2- Le syntagme verbal

I.2.2.2.2.1- Le syntagme verbal peut être sujet

Exemple : Mahafinaritra ny miasa

P SN

Faute de flexion infinitive, le verbe malgache peut bien servir de sujet. On aura pu penser que le déterminant *ny* ait une valeur de translatif dans cet exemple Mais compte tenu du fait que tout sujet est forcément défini, nous hésitons à le considérer comme tel. Exemple :

Miasa//iLita

Miasa //ny olona

Miasa // Rabary

Mahafinaritra // ilay mitsangatsangana

où tout sujet exige la présence d'un quelconque déterminant. A vrai dire *ny* est plutôt un indicateur de fonction. Son éventuel rôle de translatif n'apparaîtrait que dans un contexte prédictif et assuré sans problèmes par un syntagme verbal en malgache.

I.2.2.2.2.2- Le syntagme verbal peut prendre la fonction de prédicat

La fonction prédicative est assurée sans problème par un syntagme verbal malgache. Exemple :

Miasa mafy ireo tantsaha mpamokatra

P Modif SN

SPréd

I.2.2.2.2.3- Il peut assumer la fonction d'objet

Par un exemple tel que :

Mahay miasa ny olona

P O SN

où *miasa* peut commuter avec *ny asany* qui est un nom :

Mahay ny asany ny olon

I.2.2.2.4- Fonction de modifieur

Soit l'énoncé

Olona miasa ireo

P Modif SN

I.2.2.2.3- Syntagme adverbial

Aucun syntagme adverbial ne peut fonctionner en tant que sujet, prédicat et objet dans l'énoncé malgache.

I.2.2.2.3.1- Fonction de modifieur

Cette fonction est toute indiquée pour l'adverbe. Exemples :

Mahasambatra tokoa ny miasa

Mahasambatra mihitsy ny miasa

P Modif SN

Conclusion de la partie

Après avoir analysé les distances inter-linguistiques du français et du malgache, on constate que même si la grammaire malgache a été conçue à partir de la grammaire française et même si on trouve presque tous les termes forgés en vue du classement traditionnel en parties du discours, lisibles dans les grammaires française et malgache conçues par les missionnaires, on trouvera toujours des différenciations et surtout des contradictions qu'on a ! fait admettre de force dans la grammaire malgache. Il faut donc noter que tous deux ne recourent pas aux mêmes microsystèmes. C'est pour cela que nous avons tenu à préciser dans notre travail que la langue malgache est une langue à prédicat et que langue française est une langue à verbe ; de plus, le malgache et le français ne disposent pas des mêmes catégories grammaticales ou parties de discours, vu l'absence du verbe copule en malgache. La preuve en est qu'aucune fonction n'est directement associée à une classe grammaticale d'éléments linguistiques puisqu'en définitive une catégorie est toujours multifonctionnelle et deux catégories distinctes peuvent se partager une seule ou plusieurs fonctions.

DEUXIEME PARTIE :
GENERALITES SUR LES PHRASES
SIMPLES ET PHRASES COMPLEXES EN
FRANÇAIS ET EN MALGACHE

Dans la partie précédente, nous sommes partie de la base, c'est-à-dire des catégories les et fonctionnelles des deux langues française et malgache. Nous avons appelé ces catégories selon les dénominations et descriptions les plus courantes en linguistique et en grammaire scolaires. Nous avons montré aussi que même si la grammaire malgache a été conçue à partir grammaire française, même si on constate que les termes servant à désigner les paarties du discours ou classes des mots sont équivalents, on trouvera toujours de grands écarts entre ces deux langues, comme nous l'avons prouvé, notamment en avançant que la langue malgache me langue à prédicat et la langue française une langue à verbe.

Dans cette deuxième partie, nous allons entrer davantage au cœur de notre sujet qui est l'étude comparative des phrases complexes. Nous y porterons notre analyse au niveau de la phrase. Nous allons surtout travailler sur les phrases simples et les phrases complexes du et du malgache. Nous y définirons ce que nous comprenons par les expressions de simple et de phrase complexe dans ces deux langues.

I.I.1- De la phrase simple à la phrase complexe

Nous tâcherons de distinguer dans ce premier chapitre la phrase qu'on peut qualifier et la phrase qu'on peut qualifier de complexe dans ces deux langues. Nous chercherons d'abord à caractériser la phrase simple pour en signaler les structures et les diverses formes qu'elle peut prendre.

I.I.1.1- La phrase simple en français

Nous entendons par phrase simple une phrase qui ne comporte qu'un seul verbe lé au mode personnel et ne comporte qu'un seul sujet et qu'un seul complément de type. Le verbe conjugué au mode personnel est une forme de verbe soumise aux onamintes liées aux six personnes grammaticales et aux quatre modes personnels de la française. Il s'agit de la 1ère, 2ème et 3ème personnes du singulier et du pluriel

I.I.1.2- La phase simple en malgache

La phrase simple en malgache est aussi une phrase qui ne comporte qu'un seul sujet, qu'un seul complément d'objet (direct ou indirect) de même type, et pas de complément circonstanciel. Si la phrase est verbale, le verbe peut être soit à la voix active (à préfixe *mx-*), à la voix passive (comportant l'un des affixes *a-*, *-ana*, *-in-*, *voa-*), soit à la voix relative (à circonfixe *x-...-ana*).

II.2- Les diverses formes des phrases simples

II.2.1- En français

Pour la bonne compréhension de la phrase simple, soumettons à discussion les phrases suivantes:

- (1) *Le maire du village prononce un discours.*
- (2) *Laurent n'avait jamais entendu le petit Benoît pleurer.*
- (3) // *croyait agir correctement.*
- (4) *Gérard ayant vu une actrice bien habillée dans la rue se laisse guider par ses intuitions.*

Ces quatre phrases sont toutes des phrases simples parce qu'elles possèdent chacune un verbe conjugué au mode personnel. Certaines de ces phrases possèdent deux ou trois verbes ; mais les 2ème et les 3ème verbes sont à des modes non personnels.

Les phrases (2), (3), (4) possèdent des particularités qui incitent certains locuteurs à que certaines d'entre elles sont des phrases complexes. Dans la phrase (3), le verbe f conjugué à l'imparfait de l'indicatif a le même sujet que le verbe infinitif agir. C'est la même personne, le même agent représenté par la 3ème personne du singulier, le « il » qui est le siège de l'action de *croire* et le même sujet qui cherche à entreprendre l'action de *agir correctement*. Cette co-occurrence d'agent des actions ferait facilement accepter par tout le : qu'on a avec la phrase (3) affaire à une phrase simple.

La même situation amènerait beaucoup de penseurs à considérer la phrase (4) comme mais ici l'emploi du participe présent ainsi que l'éloignement d'occurrence des deux vabes ferait hésiter certains. C'est surtout le cas de la phrase (2) qui ferait décider des auteurs qu'elle constitue une phrase complexe : en effet, les deux verbes de la phrase ont des sujets différents ; c'est Laurent qui est l'agent de l'action de *entendre* alors que l'agent de c'est *le petit Benoît*. On conclurait à la complexité de la phrase de la non-identité des actions ou ce qui revient au même des sujets logiques des verbes.

Pour nous, la phrase (2) constitue toujours une phrase simple. Dans une suite, ce n'est pas le nombre des sujets logiques qui détermine la nature de la phrase maais le nombre de verbes conjugués au mode personnel. Comme l'exemple (2) comporte un I verbe conjugué au monde personnel, qui est ici celui de l'indicatif, cette suite constitue phrase simple.

II.2-2- En malgache

Soient les phrases suivantes :

(5) *Salama ny zanako* (Mon enfant est en bonne santé)

(6) *Milalao baolina i Jaona* (Jaona joue au ballon)

(7) *Mitabataba ny mpianatra* (Les élèves bavardent)

(8) *Miainga ny alahady maraina ireo mpitsongo dia* (Les détectives partent le dimanche matin)

(9) *Manjaitra foana i Vao* (Vao coud toujours)

Comme nous l'avons vu en français, c'est le nombre de verbes conjugués au mode personnel qui détermine le caractère simple ou complexe de la phrase française. En malgache, les phrases peuvent subir un changement de structure ou, mais cela ne modifie pas leur caractère de simple ou complexe. Exemple :

Milalao baolina i Jaona (Jaona joue au)

I Jaona dia milalao baolina (Le ballon est joué par Jaona)

On voit dans cette dernière phrase qu'il y a inversion de structure : une permutation entre les éléments constitutifs de la phrase et un ajout d'une particule *dia*. Dans la phrase de base, c'est le prédicat *milalao* qui est à la tête de la phrase, le groupe sujet *Jaona* qui fait action du verbe, l'objet du verbe *milalao* : *au ballon* est placé directement après le verbe et du verbe *milalao* passe directement sur son objet. Dans la phrase d'arrivée, c'est qui prend la tête de la phrase et il continue à faire l'action, le groupe complément direct du verbe reste un groupe sujet du verbe passif (serbe *être + participe passé du verbe employé*), le groupe

sujet	du	verbe	actif	devient
-------	----	-------	-------	---------

complément d'agent et le complément d'agent est relié au verbe passif par le mot de liaison *dia* (par ou de). On a ici le cas de voix active et de voix passive.

II.3- Structure de la phrase simple

II.3.1- Structure de la phrase simple française

Toute phrase P peut se construire en deux constituants immédiats : le groupe sujet ou syntagme nominal et le groupe verbal ou syntagme verbal placés dans cet ordre. Le choix des deux termes nominal

et verbal est parfaitement arbitraire. Ces appellations sont toutefois justifiées par le fait que le noyau du premier groupe ou syntagme est constitué par un élément conventionnellement classé parmi les noms tandis que le noyau du second syntagme est un conventionnellement classé parmi les verbes. Comme nous l'avons montré dans la première partie de notre travail, le nom et le verbe sont classés parmi les catégories grammaticales majeures de la langue, comme les sept autres catégories d'éléments que nous avons analysés en détail dans cette même partie.

La phrase simple française a ainsi la structure : SN + SV où le symbole « + » marque la concaténation ou l'addition. Cette structure correspond aux termes de sujet et de prédicat : sujet + prédicat, ces termes désignent les catégories fonctionnelles des éléments de la langue employés dans les énoncés au même titre que les termes de complément, d'attribut, de déterminant. Ces dénominations qui comportent un grand nombre de sous-catégorisations proviennent des rôles des éléments de la langue assumés dans les énoncés. Nous avons aussi donné des précisions sur les catégories fonctionnelles.

Prenons les énoncés suivants :

(10) *La cloche tinte*

(11) *Nico achète les médicaments à la pharmacie*

(12) *Nous achetons du riz au Famatsiana chaque mardi*

La première phrase peut se décomposer ainsi :

(10) *La cloche tinte*

SN SV

C'est une structure élémentaire dont le SN peut juste se composer en *Dét + N* où *Dét* se lit déterminant et *N* c'est le nom.

La phrase (11) peut certes se structurer en *SN + SV* où *Nico* représente le SN et la longue suite *achète les médicaments à la pharmacie* représente le SV, mais cette phrase est un peu plus compliquée que la précédente. Autour du verbe *achète*, nous trouvons le sujet *Nico*, le complément d'objet direct *les médicaments* et le complément d'objet second ou indirect *à la pharmacie*.

Réduite à ses deux termes essentiels, le sujet et le verbe, la phrase (12) a une structure

satisfaisante : *nous achetons du riz*. Mais l'on enrichit de deux éléments complémentaires qui précisent dans quelles circonstances le fait s'est produit. La première circonstance c'est le moment où se déroule l'action *chaque mardi*, qui répond à la question *quand ?* ; la deuxième circonstance de l'action verbale, c'est l'endroit ou le lieu, *au Famatsiana*, qui répond à la question *où ?* Au sein de la phrase (12), les suites *au Famatsiana* et *chaque mardi* sont des compléments circonstanciels. Ces compléments circonstanciels de sens très variés s'adjoignent à la phrase pour indiquer les circonstances de l'action. Ces compléments jouent d'ordinaire d'une certaine mobilité. Ainsi, l'on peut dire : *chaque mardi, au Famatsiana, nous achetons du riz au au Famatsiana, nous achetons du riz chaque mardi*.

La fonction attribut peut créer une phrase à trois termes : *Sujet •+- Verbe + Attribut*.

L'on a:

(13) Nous sommes sûrs de réussir

SN V Attribut

Parfois, une phrase se compose d'un seul terme, cela se présente surtout à l'impératif. C'est ce qu'on a avec :

(14) *Courrez!*

Parfois un sujet est commun à plusieurs propositions, comme dans :

(15) *Le maître explique la leçon aux élèves, écrit au tableau noir*

Parfois, c'est un complément qui est commun à plusieurs propositions. C'est la situation avec :

(16) *Etienne ramasse et vend les bois morts*

Dans cette phrase, la suite *les bois morts* complète à la fois *ramasse* et *vend*.

II.3.2 - Structure de la phrase simple malgache

Comme en français, le malgache possède des syntagmes nominal et verbal placés dans le même ordre. Mais contrairement à ce qui se passe en français, le syntagme nominal malgache peut se construire au moyen d'un nom ou d'un pronom, et ce qu'on en dit qui coïncide avec le

syntagme verbal ne peut tout le temps prendre la fonction prédicative comme en français. Soit des phrases suivantes :

- (17) *Mamboly ny tantsaha* (Les paysans cultivent)
- (18) *Olona ny miasa* (Qui travaille est quelqu'un))
- (19) *Mpahandro i dada* (Papa est un cuisinier)
- (20) *Mamelona ny mivarotra* (Faire du commerce fait vivre)
- (21) *Izao ny miasa tany* (Travailler la terre est cela)
- (22) *Mifatotra amin'ny tady isan'andro ao am-hala ny omby* (Le boeuf est attaché par une corde chaque jour dans le parc)

Nous analyserons une à une ces phrases. Les phrases (17), (18) et (19) peuvent se décomposer comme suit :

Mambolv ny tantsaha

V SN

Olona ny miasa

N V

Mpahandro i dada

N N

Mamelona ny mivarotra

Vintransitif V transitif

Izao ny miasa tany

Pr V C

Dans ces phrases à double emploi verbal (intransitif et transitif), un nom, un pronom peuvent tenir lieu à la fois de sujet et de prédicat.

Réduite à ses deux termes essentiels Prédicat + Sujet, la phrase (22) a une structure satisfaisante : *mifatotra ny omby*, mais cette phrase est un peu plus compliquée que les autres types d'énoncés précédents. Autour du verbe *mifatotra* nous trouvons le sujet *ny omby*, les deux compléments d'objets : complément d'objet direct qui indique un instrument ou complément

instrumental (E + *amin'*) *ny tady* et le complément d'objet second ou indirect *ao am-bala* et on l'a enrichie aussi d'un élément complémentaire qui précise dans quelle circonstance le fait s'est produit La circonstance ici c'est le moment de l'action, *isan'andro* qui répond à la question *quand* ?

II. 4- Des représentations de la phrase simple de ces deux langues

On entend par représentation d'une phrase une figure de forme géométrique qui visualise la structure de cette phrase. Dans la phrase, les mots se disposent en groupes comportant un nombre variable d'éléments. Les représentations graphiques ont justement pour rôle de montrer la hiérarchisation de ces éléments dans la formation de la phrase, de dégager niveau par niveau l'organisation hiérarchisée de la phrase. Pour comprendre la formation de la phrase, les structuralistes américains ont élaboré la description structurale, laquelle consiste à caractériser les catégories des mots qui la constituent. Ce modèle a donné naissance à ce qu'on appelle l'analyse en constituants immédiats.

La représentation permet justement de mettre en évidence la hiérarchisation de la phrase telle qu'elle est offerte par l'analyse en constituants immédiats. Son intérêt c'est d'étaler cette hiérarchie de constructions sous les yeux dans l'espace, comme toute figure géométrique en mathématique. On distingue différents types de représentation. On a :

- a - la botte de Hockett,
- b - la parenthétisation de Wells,
- c - la parenthétisation étiquette de Bloch et Harris,
- d - l'arbre de Chomsky

RABEN1LAINA R. B. a aussi appliqué aux phrases simples malgaches la description structurale.

Soient les phrases :

(23) *La grande soeur disait des mensonges*

24) *Mandalina ny teny malagasy ny mpanoratra vahiny*

La hiérarchisation de ces phrases par les différents types de représentations donnés ci-dessus se présente comme suit :

a - Boîte de Hockett

	grande	soeur	dis	ait	des	mensonge	-s
La	8	9	10	11	12	14	15
4	mensonges						
				disait			
	grande soeur			6	des mensonges		
La grande soeur				disait	des mensonges		
2					3		
La grande soeur				disait	des mensonges		

Man	dalina	ny	teny	malagasy	ny	mpanoratra	vahiny
8	9	10	11	12	6	12	13
Mandaiina	ny teny malagasy						
4				5	mpanoratra vahiny		
Mandaiina	ny	teny	malagasy		ny	mpanoratra	vahiny
2					3		
Mandaiina	ny	teny	malagasy	ny	mpanoratra	vahiny	
1							

Le numéro donné à chaque compartiment de la boîte correspond à un constituant. Les **suivent** l'ordre de la composition progressive qui a été faite de la phrase. La boîte pourrait se représenter la tête en bas.

b - Parenthèse étiquetée de Bloch et de Harris

C'est une variante de la boîte de Hockett mais pourvue d'étiquettes

La	grande	sœur	dis	ait	des	mensonge	-s
Article	Adjectif	Nom	Racine verbale	Racine temporelle	Article	Racine nominale	Pluriel
	Syntagme nominal		Verbe		Syntagme nominal		
	Syntagme nominal		Syntagme verbal				
			PHRASE				

Man	dalina	ny Mpanoritra	teny	malagasy	ny Mpanoritra	mpanoratra vahiny	
			Anarana	Mpamari-toetra			
Tsirin-teny	Fototeny matoanteny		Vatan' anarana			Anarana	Mpamari-toetra
	Matoanteny		Tarik' anarana			Vatan' anarana	
Tarika matoanteny			Tarika anarana				
FEHEZANTENY							

c - Parenthétisation de Wells

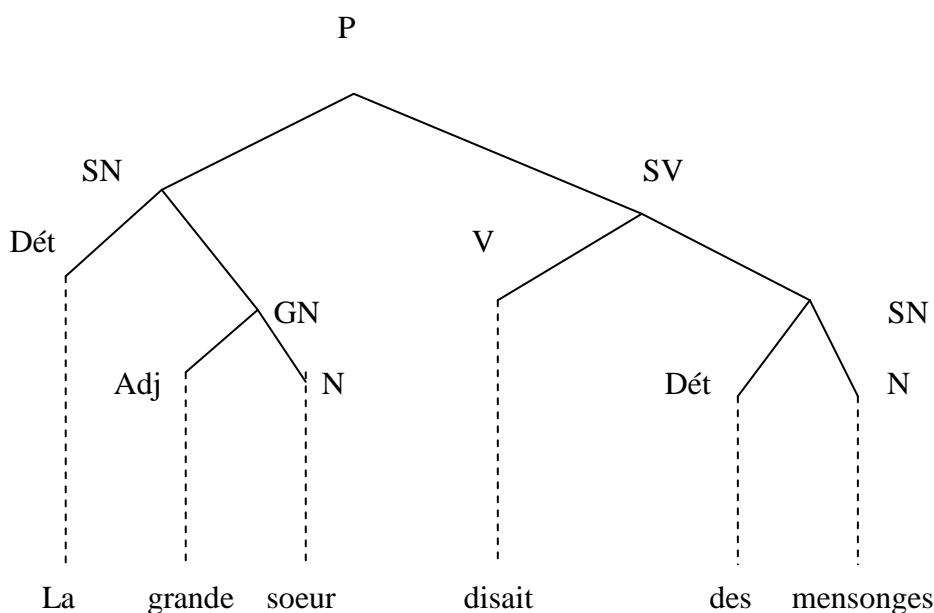
La représentation en parenthèses peut se faire à l'aide des symboles de la parenthèse fermante, ce qui, pour la phrase ci-dessus, par exemple, donne le schéma suivant:

(((La)((grande) (sœur))) ((disait) ((d es) (mensonges)))
 1 2 4 4 5 8 8 9 9 5 2 3 6 6 7 10 10 11 11 7 3 1

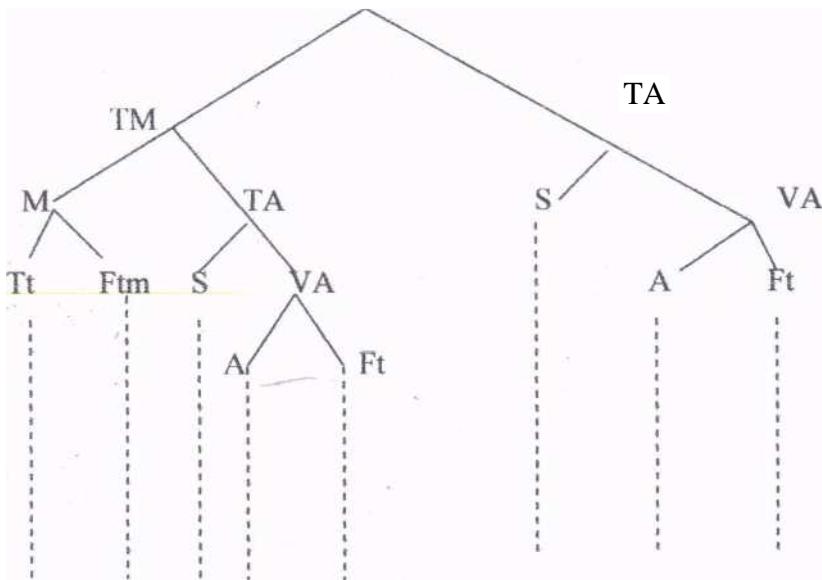
((((Man) (dalina)) ((ny) ((teny) (malagasy)))) ((ny) ((mpikaroka) (vahiny))))
 1 2 4 8 9 9 14 5 10 10 11 14 15 15 11 2 3 6 6 7 12 12 13 13 7 3 1

d - Représentation en arbre de Chomsky

Les adeptes de la grammaire générative, dont l'initiateur est Noam CHOMSKY, utilisent abondamment la représentation des phrases en arbre. Ils l'utilisent soit pour rendre compte de la structure des phrases, soit pour rendre compte de leurs modes de production. La première utilisation correspond plutôt à la perspective structuraliste. Dans cette perspective, l'arbre représente la décomposition de la phrase en ses différents constituants immédiats. Il est appelé indicateur syntagmatique, probablement par ce qu'il offre la hiérarchisation des divers syntagmes ou groupes de morphèmes qui se rencontrent dans les phrases. Représentées en arbre, les phrases ci-dessus donnent :



F



Man dalina ny teny malagasy ny mpanoratra vahiny

Les génératifs usent d'un vocabulaire particulier pour expliciter l'arbre. Celui-ci comporte des noeuds qui représentent chacun un constituant de la phrase. Les branches ou lignes représentent les relations qu'il y a entre les noeuds ou constituants. Ainsi, les noeuds se rattachent entre eux au moyen des lignes. Un noeud qui se rattache à un noeud qui lui est supérieur est dit dominer par ce noeud supérieur. Un noeud terminal ne domine aucun autre noeud que lui-même. Le noeud initial domine tous les noeuds de la phrase. Un noeud intermédiaire est dominé par quelque noeud et domine à son tour quelque autre noeud. Les noeuds reçoivent des dénominations abrégées souvent appelées étiquettes. Dans les exemples ci-dessus :

- P est mis pour *phrase*, SN pour *syntagme nominal*, Dét pour *déterminant*, GN pour *groupe nominal*, SV pour *syntagme verbal*, Adj pour *adjectif*, N pour *nom*, Vt pour *verbe transitif*, Impft pour *imparfait* ;

- F est mis pour *fehezanteny*, TM pour *tarika matoanteny*, TA pour *tarika anarana*, M pour *matoanteny*, S pour *mpanoritra*, VA pour *vatan'anarana*, Tt pour *tsirin-teny*, Ftm pour *fototeny matoanteny*, A pour *anarana*, Ft pour *mpamari-toetra*.

Les éléments *La, grande, soeur, diser, ait, des, mensonges* et les éléments *Mandalina, ny, teny*,

malagasy, ny, mpanoratra, vahiny sont des éléments terminaux qui constituent des items ou unités lexicales de la langue. L'arbre montre bien comment la phrase se compose qui s'emboîtent les uns dans les autres.

La deuxième utilisation de l'arbre décrit un processus qui s'inscrit dans la perspective proprement générativiste. Selon les générativistes, la tâche du linguiste n'est pas de découvrir de structuration des phrases, mais de construire des modèles de production de production de phrases. Il s'agirait de mécanismes fabriqués de toutes pièces. Le modèle construit doit être testé des phrases réelles. Si une phrase vérifie le modèle construit, on dit qu'il rend phrase en question ou qu'il génère cette phrase. Les générativistes ont élaboré de production des modèles de phrases composés d'un ensemble de règles. Les phrases de base, qui se confondent souvent avec des phrases simples, sont générées au moyen d'un relativement restreint de règles de grammaire dites règles de réécritures. Une règle se présente sous la forme : $X \rightarrow Y$ qui se lit X se réécrit Y. Elle signifie que : Y doit se substituer à l'élément X. En fait, l'élément qui se trouve après le symbole de la flèche est souvent constitué de la concaténation de deux ou plusieurs éléments.

Ces derniers éléments doivent apparaître dans l'ordre où ils se trouvent sur le papier. Ainsi, une phrase est générée par une collection de règles de réécriture qui constitue justement générative de cette phrase. Les phrases des exemples ci-dessus pourraient être par la grammaire ainsi présentée :

$P \rightarrow N + SV$	$F \rightarrow TM + TA$
$SN \rightarrow Dét + GN$	$M \rightarrow M + TA$
$GN \rightarrow Adj + N$	$TA \rightarrow S + A$
$SV \rightarrow Vt + SN$	$M \rightarrow Tt + Ftm$
$SN \rightarrow Dét + N$	$S \rightarrow ny$
$Dét \rightarrow la, des$	$A \rightarrow teny, mpanoratra$
$N \rightarrow sœur, mensonges$	$Ftm \rightarrow lalina$
$Adj \rightarrow grande$	$Tt \rightarrow man-$
$Vt \rightarrow disait$	$Ft \rightarrow malaaasy, vahiiny$

La séquence ci-dessus est bien une grammaire générative de P et de F parce qu'en appliquant successivement les règles de réécriture qui les composent, on produit nécessairement les phrases P et F . On pourrait d'ailleurs numérotter ces règles de réécriture dont les sept premières pourraient être appelées des règles syntagmatiques puisque dans leur grosse majorité elles convertissent un élément en une couple d'éléments. Les cinq règles restantes pourraient être appelées des règles lexicales puisqu'elles convertissent les éléments qui se trouvent à gauche de la flèche en éléments du lexique de la langue française et du malgache.

Scientifiquement, les trois représentations ci-dessus se valent. Chacune montre la hiérarchisation des éléments de la phrase. Mais pédagogiquement, elles présentent des différences ; la meilleure est certainement la représentation en arbre : elle expose clairement sous les yeux la structure des phrases tandis que les deux autres donnent le sentiment d'un fouillis à cause du grand nombre de boîtes et de parenthèses qu'elles renferment.

II. 5 - La phrase complexe

11.5.1- La phrase complexe française

La phrase complexe est bâtie exactement comme la phrase simple, c'est-à-dire qu'elle constituée des seuls éléments essentiels correspondant au groupe de nom et au groupe de ibe. La phrase complexe s'obtient par accolement des phrases simples entre elles, de deux phrases simples se fait à l'aide d'un mot de liaison. La phrase est ainsi une phrase qui comporte plusieurs verbes conjugués au mode personnel. La plupart du temps, c'est le mode indicatif et le mode du subjonctif qui s'emploient dans la phrase complexe parce que certaines constructions appellent aux choix de l'indicatif ou du tif selon les nuances de sens. Néanmoins, l'emploi d'autres modes personnels est La phrase qui s'organise autour d'un verbe conjugué au mode personnel prend le de proposition. Ainsi, la phrase complexe est une suite de termes qui comportent deux ou plusieurs propositions. Dans la phrase complexe, les deux propositions entretiennent des rapports déterminés et c'est la nature de ces rapports qui déterminent le type de phrase complexe auquel on a affaire.

(25) *Les véhicules roulent sur la chaussée et les piétons suivent le trottoir*

Celle phrase dérive de deux phrases simples. La première est *les véhicules roulent sur im chaussée*, la seconde est *les piétons suivent le trottoir*. Prises séparément, les deux phrases forment des propositions indépendantes. L'accolement de ces deux phrases est ici marqué par *et*.

II.5.2- La phrase complexe malgache

La phrase complexe en malgache est de deux types : celle comportant une conjonction de coordination comme ci-dessus en français, et celle comportant une conjonction de subordination. La phrase complexe :

(26) *Milalao baolina i Rija fa manjaitra kosa i Fanja*

(Rija joue au ballon mais, Fanja, quant à elle, fait de la couture) comporte deux phrases coordonnées par la conjonction *Cs = :fa . . . kosa*.

Par contre, dans la phrase complexe :

(27) *Milaza i Tahinafa nisy nangalatra ny hokiny*

(Tahina dit que quelqu'un a volé son livre) phrase introduite par la conjonction *Cs = :fa* est enchâssée dans la première à la position de complément d'objet direct.

II.6 - Division des phrases complexes

Seuls deux rapports peuvent régir les deux propositions de nos exemples du français et du malgache : le rapport de dépendance mutuelle et le rapport de dépendance unilatérale. D'après le premier rapport, les deux propositions de la phrase complexe sont sur le même plan. Mais, il y a lieu de noter qu'il existe des phénomènes qui tendent à masquer ce rapport de dépendance mutuelle. On dit que les deux propositions sont coordonnées. D'après le second rapport, les deux propositions ne sont pas sur le même plan : l'une domine l'autre.

Selon la terminologie de la grammaire traditionnelle, la proposition qui domine est principale et la proposition qui est dominée est dite subordonnée. En linguistique traditionnelle, le procédé qui consiste à construire une phrase complexe à proposition coordonnée s'appelle coordination, tandis qu'elle s'appelle attachement dans linguistique générative et transformationnelle ; le procédé qui consiste à construire une phrase complexe à proposition principale et proposition subordonnée s'appelle subordination dans la linguistique

traditionnelle tandis qu'elle s'appelle *enchâssement* en linguistique générative et transformationnelle.

II.6.1- Des phrases complexes à propositions coordonnées

En français ainsi qu'en malgache, les phrases complexes à propositions coordonnées construites par accollement ou coordination de propositions au moyen d'un certain de termes appelés conjonctions de coordination. La classe des conjonctions de est une classe fermée. Il existe des éléments qui sont véritablement considérés des conjonctions de coordination ; il existe d'autres éléments qui ne sont pas ordinairement rangés parmi les conjonctions de coordination mais fonctionnent comme telles.

Le terme de *conjonction* est un substantif affecté du suffixe *-tion* qui marque plutôt une action. Il signifierait « action de conjoindre, de joindre ensemble ». Cependant, les éléments que ce terme désigne sont des éléments de la langue qui assurent cette action. On devrait lui donner le nom de *conjoncteur* ou de *joncteur* ou, puisqu'ils assurent ici la coordination, celui de *coordinateur* ou de *coordonnant*.

Les coordonnants sont des mots invariables qui relient entre eux des mots, des groupes des mots, des phrases, propositions de même nature et de même fonction. Comme nous l'avons dans la partie précédente, les termes qui sont classés parmi les conjonctions de en français sont les suivants : *et*, *or*, *mais*, *ou*, *donc*, *ni*, *car*. En malgache, les de coordinations sont : *sy*, *ary*, *sainingy*, *nefa*, *ka*, *dût*, *fa*, *kanefa*, *na*.

Il importe d'examiner le fonctionnement de ces éléments et de préciser les différences entre eux par rapport aux autres. Exemple :

(28) *Marco et Michelle sont les enfants de Marguerite*

(29) *Miasa i Nivo sy i Bekoto* (Nivo et Bekoto travaillent)

(30) *Cette terre est bonne et fertile*

(31) *Miompy vorona sy kisoa ry zareo* (Ils élèvent des volailles et des porcs)

Dans ces exemples, les coordonnants *et* et *sy* relient des constituants de phrase et il lie en particulier les constituants nominaux et adj ectivaux des phrases : *Marco*, *Michelie*, *Nivo*, *Bekoto*, *bonne*, *fertile*, *vorona*, *kisoa*. Les deux éléments sont sur le même plan : ils ont la même fonction, et

la phrase se présente comme l'addition des deux phrases suivantes :

- (32) a *Marco est un enfant de Marguerite*
- b *Michelle est un enfant de Marguerite /*

- (33) a *Miasa i Nivo*
- b *Miasa i Koto*

- (34) a *Cette terre est bonne*
- b *Cette terre est fertile*

- (35) a *Miompy vorona ry zareo*
- b *Miompy kisoa rizareo*

Les conjonctions de coordination sont des éléments de liaison qui expriment certaines valeurs entre les phrases ou entre les constituants de phrase. Il serait intéressant, par conséquent, de voir si le malgache et le français présentent les même types de coordonnants, en un mot si les coordonnants d'une langue à l'autre ont les mêmes valeurs sémantiques car il existe en fait des coordonnants à valeur additive, disjonctive, adversative ou oppositive, alternative, ou consécutive.

Le français dispose de plus d'éléments que le malgache pour assurer la coordination. deux langues connaissent à peu près les même types de conjonctions : des formes simples rédupliquées de façon discontinue, des formes complexes dont l'importance numérique n'est pas la même :

Formes	Français	Malgache
Simples	et, ou, mais, car, donc, ensuite, puis	sy, ary nefá, kanefá, sadý, saingy, sa, fa, dia, ka etc.
Rédupliquées	ni....ni soit....soit et....et ou.... .ou	na....na tsy....tsy

Complexes	Et puis, et alors, mais surtout	Fa saingy, dia saingy, ka dia, etc
-----------	---------------------------------	---------------------------------------

Tableau comparatif comparatif des valeurs des conjonctions du français et du malgache

Valeurs	Français	Malgache
Additive	et	sy, ary, sady, dia, ka
Adversative ou oppositive	mais, néanmoins, cependant, toutefois, pourtant	nefa, kanefa, saingy, fa etc.
Disjonctive ou alternative	ou, ni...ni, soit...soit	sa, na...na
Consécutive ou conclusive	donc	dia, ka
Argumentative	or	fa, nefä
Causale	car	satria
	soit... soit, et... et	dia

II.6.2- Syntaxe des conjonctions de coordination des deux langues

Les fonctions montrent des comportements divergents au sein des énoncés.

II.6.1.1- En français

Les conjonctions *et*, *ou*, *mais* peuvent relier des phrases entières ou des constituants des phrases. Dans ce dernier cas, les éléments reliés assument des fonctions différentes, notamment celles de sujet et de complément. Pour chacun de ces éléments, nous allons donner le cas où ils relient des phrases et le cas où ils relient des constituants de phrase.

Exemple :

(36) *La gouvernante reste à la maison et elle surveille les enfants*

(37) *Sally et Vanella sont des nièces de Tommy*

(38) *La politique est historique ou elle ne l'est pas*

(39) *Son jeune ami est triste ou malheureux*

(40) *Ni la mère ne parle ni l'enfant ne l'écoute*

(41) *Le temps n'est ni chaud ni froid*

(42) *Il y a de cyclone mais les gens partent au travail*

(43) *Ce malade est très faible mais courageux*

Les conjonctions *car*, *or*, et *donc* relient des phrases non des constituants de phrase. L'emploi de *or* suppose par ailleurs une phrase antérieure à celle qui le contient, celle-ci étant sentie comme reliée à la phrase suivante qui, elle, est introduite par *donc*. L'ensemble des trois phrases forme un exemple de syllogisme.

(44) *Cette maison a une large ouverture*

(45) *Tout le monde est sorti ; or il est resté ; donc peut-être il est puni*

Ces deux phrases ne sont pas licites. La première pourrait toutefois être énoncée dans un style relâché.

Mais si la phrase qui contient *or* est toujours précédée d'une autre phrase, celle qui contient *donc* n'est pas toujours précédée d'une phrase qui contient *or*, même si cette dernière phrase est supposée. L'on a l'exemple de :

(46) *Christophe et sa femme seraient bien fatigués mais l'état de santé de leur fils ne s'améliore pas ; donc ils devaient rester farts*

Des éléments que nous avons intégrés parmi les conjonctions de coordination du fait qu'ils assument les mêmes fonctions ne sont pas habituellement classés dans cette catégorie de mots ; ils sont classés parmi les adverbes ; qui comprennent deux ou plus de deux constituants sont appelés locutions adverbiales. On peut citer parmi les plus employés de ces termes : *puis*, *ensuite*, qui marquent l'addition ; *cependant*, *pourtant*, *néanmoins*, *par contre*, *en revanche* qui marquent l'opposition ; *quand*, *même*, *quand bien même* qui marquent une condition hypothétique ; *en effet*, qui la cause, *par conséquent*, qui marque la conséquence. Contrairement à la plupart des conjonctions de coordination, ces éléments opposent des phrases entières non des constituants de phrase. Employons certains de ces éléments :

(47) *elle n'est pas très bien entraînée ; pourtant, elle s'était sérieusement concentrée*

(48) *Caroline est une fille très sérieuse par contre son amie est insupportable*

Les nuances de valeurs que marquent ces éléments peuvent être très subtiles ; parfois ils sont interchangeables, parfois ils ne le sont pas. Parmi les oppositifs, il y en a qui paraissent commutables, c'est ce qu'on peut tester avec les phrases ci-dessus qui contiennent *pourtant*, et *néanmoins* paraissent commutables : ils référeraient à des événements contemporains ou postérieurs à ceux qui sont indiqués dans la phrase qui précède celle qui les contient, alors que les deux conjonctions précédentes réfèrent à des événements qui les peuvent montrer les valeurs de *néanmoins* et *toutefois* à l'aide des exemples suivants :

(49) *Elle se sent malheureuse, toutefois elle participe aux jeux*

(50) *Elle se sent malheureuse, néanmoins elle participe aux jeux*

On voit bien par cet exemple que l'événement « participation » marqué dans les phrases qui contiennent *toutefois* et *néanmoins* est contemporain de l'événement « tristesse » que marquent les phrases précédentes.

Les adverbes de condition *quand*, *quand bien même*, *quand même* ont le même sens. Ils marquent une condition hypothétique ; ils indiquent l'opposition, puisque l'irréel qu'ils indiquent est en contradiction avec le réel. Ils signifient exactement *même si, au cas où*. Leur emploi exige le conditionnel dans la phrase qui les contient.

(51) *Quand (quand bien même) ses compagnons de travail refuseraient ses idées, il continuera de monter ce projet*

II.I.6.2.2 - En malgache

Il existe deux syntaxes de conjonctions de coordination en malgache :

- La conjonction d'adjonction

- La conjonction non adjonction

II.6.2.2.1- La conjonction d'adjonction

Les coordonnants *sy*, *ary*, *dia*, *ka* relient deux phrases identiques. Nous pouvons formuler leur emploi comme suit :

PI Co P2 -> P2 Co PI

Les phrases reliées par les coordonnants *sy* et *ary* peuvent permutez :

- (52) *Ho tonga aho sy izy*
 → *Ho tonga izy sy aho*
Ho tonga aho ary ho tonga izy
 → *Ho tonga izy ary ho tonga aho*

Il faut signaler que les phrases reliées par le coordonnant *ary* ne peuvent pas permutez :

- (53) *Namita fianarana tany Frantsa izy ary nahazo taketra tany*

Il faut au moins qu'on trouve une différenciation dans une phrase pour qu'on puisse la relier par les coordonnants *na* et *sa*.

- (54) *Hilaza an'izany izy na hanao an'izany izy*

- (55) *Hilaza an'izany izy sa tsy hilaza an'izany izy*

Par contre, il faut qu'on trouve deux différenciations au moins dans une phrase pour qu'on puisse utiliser les coordonnants *nefa* et *saingy*.

- (56) *Hitantara an'izany izy nef /saingy hitantara an'izany koa aho*

- Hitantara an'izany izy ne fa /saingy tsy hitantara an'izany aho*

II.6.2.2.1.1- Les conditions pour avoir la conjonction d'adjonction

Un des constituants ou un des éléments de la phrase doit être dans le groupe M ou Ni (i = : 0, 1, 2)

pour qu'on puisse appliquer la conjonction d'adjonction ; mais si un des constituants de la phrase fait partie d'un des constituants du groupe M ou Ni, il y a une condition pour la coordination :

- (57) *Marary ny rafozan'i Lala sy i Ketaka*

Cette phrase est l'addition de deux phrases suivantes :

a) *Marary ny rafozan'i Lala*

b) *Marary ny rafozan'i Ketaka*

puis *Lala* et *Ketaka* sont des constituants nominaux de No.

On peut classer en deux catégories les coordonnants d'adjonction :

a- Les conjonctions qui relient les verbes (M) : elles sont au nombre de six, à savoir : *ary*, *sady*, *ka*, *koa*, *ary* et *no*.

(58) *Manaramaso ny mpianatra manao fanadinana ianao*

Manadihady ny mpianatra manao fanadinana ianao

→ *Manaramaso ny mpianatra manao fanadinanana ianao ary/ sady/ dîa/ ko/ koa/ no manadihady azy ou manaramaso sy/ sady/ dia/ ka/ koa/ no manadihady ny mpianatra ianao*

b- Les conjonctions qui relient le groupe nominal ou Se nom (Ni) : elles sont par contre au nombre de trois : *sy*, *mbamina/ ombana* *ary amina/ amana*

(59) *Manambotra ny mpangalatra ny fokonolona*

Manambotra ny mpangalatra ny polisy

→ *Manambotra ny mpangalatra ny fokonolona sy/ amin (a)/ mbamin (a) ny polisy*

ou

Manambotra ny mpangalatra ny fokonolona sy/ amin (a) / omban (a) polisy

Voilà en ce qui concerne succinctement les coordonnants d'adjonction. Qu'en est-il les coordonnants non adjonction ?

II.6.2.2.1.2- La condition pour avoir conjonction non adjonction

On peut aussi les classifier en deux catégories :

a) Les conjonctions qui retiennent la phrase P : il faut au moins qu'on trouve une différenciation dans le groupe verbal (M) ou dans le groupe nominal ou Ni. On peut classer cette

première conjonction comme une conjonction disjonctive ou alternative qui est au nombre de deux : *sa*

(60) *Hijery lanonana izy*

Tsy hijery lanonana izy

→ *Hijery na / sa tsy hijery lanonana izy*

ou

Hijery lanonana na/ sa tsy hijery (an'izany) izy

(61) *Hivarotra anana i Rojo Hivarotra fàsoa i Rojo*

→ *Hivarotra anana na / sa kisoa i Rojo*

b) Les conjonctions qui relient la phrase P : il existe au moins deux différenciations dans le groupe verbal ou groupe nominal. On peut classer la deuxième conjonction comme conjonction adversative ou oppositive et elles sont au nombre de 12, à savoir *anefa, nefafa, fa, kanefa, kandrefafa, kango, kinanjo, kosa, sangy, saingy, fa saingy.*

(62) *Saika hamonjy lanonana izy*

Tsy hamonjy indray ny lanonana izy

a- *Saika hamanjy lanonana izy fa / nefafa / saingy / kanjo / kanefa... tsy hamonjy indray*

b- *Saika hamonjy fa / kanefa / kinanjo / fa saingy... tsy hamonjy indray izy*

En bref, comme nous l'avons vu ci-dessus pour les deux langues, le reste des fonctions de coordination relient uniquement des phrases complètes. Il y a lieu de noter quelle que soit la nature des éléments coordonnés dans une phrase complexe générée par coordination, cette phrase s'obtient à partir de la concaténation de deux phrases complètes.

II .7- Syntaxe des conjonctions de subordination

En français ainsi qu'en malgache, l'emploi de la subordination est responsable de la production d'un certain type de phrase complexe. Dans le cadre de notre étude, ce type de phrase comprend deux propositions : la principale et la subordonnée. La première est dite principale parce

que c'est d'elle que dépend l'autre proposition ; la seconde est dite subordonnée parce qu'elle n'est pas autonome mais dépend de la première :

(63) *Va te distraire parce que tu as bien travaillé*

(64) *Nandositra ny mpanakorontana nony tonga ny mpitandro filaminana*

(Les bagarreurs ont pris la fuite lorsque les forces de l'ordre sont arrivées)

La proposition subordonnée est ici représentée par *parce que tu as bien travaillé* et *nony tonga ny mpitandro filaminana*. Elle est introduite par un mot de liaison appelée conjonction de subordination par laquelle elle commence. Il convient d'observer et d'examiner ce statut de dépendance dite subordonnée.

A bien examiner les choses, la situation de la proposition coordonnée dans la phrase complexe obtenue par coordination est identique à celle de la proposition subordonnée dans la phrase complexe obtenue par subordination, malgré les différences déjà exposées.

Dans les exemples ci-dessus, les suites *parce que tu as bien travaillé* et *nony tonga ny mpitandro filaminana* ne peuvent s'employer de façon autonome ; elles ont besoin d'être précédées des suites comme *va te distraire* et *nandositra ny mpanakorontana* pour trouver un emploi licite. C'est en cela qu'elle dépend de la proposition dite principale. Celle-ci, par contre, peut s'employer de façon autonome, sans avoir besoin d'être suivie d'aucune autre suite. La suite qui apparaît après elle, est dominée par elle ; c'est en cela que rapportée à cette deuxième proposition, elle est la principale.

En effet, dans le cas de la coordination et de la subordination dans ces deux langues (française et malgache), il y a une nécessité de rattachement à une suite précédente. La justification de l'affirmation de dépendance ou de subordination d'une proposition d'une phrase complexe réside par ailleurs dans le simple fait de rattachement. C'est que les deux modes de rattachement diffèrent fondamentalement dans les deux cas. Dans le cas de la coordination, les deux éléments rattachés sont de même niveau et assument la même fonction grammaticale, en revanche, dans le cas de la subordination, les deux éléments rattachés sont bien de même niveau mais ils n'assument pas la même fonction grammaticale.

II.8- Classification des phrases complexes à proposition subordonnée

En français ainsi qu'en malgache, les phrases complexes obtenues par subordination se

distinguent les unes des autres de deux façons. Le premier critère de différenciation se fonde sur le sens tandis que le second se fonde sur la structure syntaxique. Le premier moyen de différenciation se fonde sur l'idée qu'exprimé la proposition subordonnée par rapport à la proposition principale. En fait, c'est la conjonction de subordination qui est porteuse du sens de la proposition subordonnée relativement à la proposition principale.

Dans la phrase complexe *il travaille si bien qu'il réussira*, l'idée exprimée par la proposition *il réussira* est sentie comme étant la conséquence de l'idée exprimée par la proposition *il travaille*. Dans la phrase complexe, *anariko mafy izy mba ho tonga saina* (je le conseille très fort pour qu'il soit conscient), on sent que la proposition *tonga saina* (il est conscient) exprime l'idée de but par rapport à l'idée exprimée par la proposition *anariko mafy izy* qui, de ce fait, devient la cause, mais cette idée de but est indiquée par la conjonction *pour que* en français et *mba ho* en malgache. C'est donc bien le connecteur constitué par la conjonction de subordination qui marque le rapport de sens entre le contenu de la proposition principale et celui de la subordonnée dans la phrase complexe.

Une autre manière de classer les phrases complexes serait de les distinguer par la position qu'occupent les mots de liaison par rapport à la proposition principale et la subordonnée. C'est un mode de classification syntaxique, qui est très important du point de vue où nous nous plaçons. Il est des cas où le mot de liaison se place entre les deux propositions sans alterner les positions des constituants des propositions. Mais, il y a aussi des cas où l'intrusion du mot de liaison produit des perturbations dans les distributions des constituants des propositions.

Dans un cas, une partie du mot de liaison s'intercale entre deux constituants de la proposition principale. C'est le cas de : *Elle mange aussi vite que sa sœur aînée mange*. Dans cette phrase, le mot de liaison est le couple de mots : *aussi que* ; mais celui-ci est scindé en deux parties par l'élément *vite* qui appartient à la proposition principale. C'est également le cas de *llay trano izay hita avy ety ivelany ny tafony dia tranon-drazanay* (La maison dont on voit le toit d'ici c'est la maison de nos ancêtres). Dans un autre cas, la production de la phrase complexe provoque la troncation de la proposition subordonnée. C'est le cas dans : *Je cueille des fleurs que j'offrirai à ma mère pour sa fête* et *Mahay asa tanana toa an-drainy i Salomon* (Salomon est un menuisier comme son père).

II.9- Différenciation de sens

Un examen détaillé des faits montrerait que dans les phrases complexes à proposition subordonnée, les rapports entre les deux propositions sont constitués par : l'objet, la détermination, le temps, la cause, la conséquence, le but, la condition, l'opposition, la comparaison. Les propositions subordonnées assument différentes fonctions. Dans le premier cas, la proposition subordonnée constitue un complément d'objet direct ou indirect de la principale ; dans le deuxième cas, la subordonnée est une proposition subordonnée relative ; dans les cas qui restent, la proposition subordonnée est le complément circonstanciel de la principale.

Les conjonctions de subordination qui introduisent les propositions subordonnées sont des mots simples ou bien des éléments composés de deux ou de plus deux termes. Dans les deux derniers cas, on les appelle locutions conjonctives. Les propositions qui assument la fonction de complément d'objet sont introduites par la conjonction *que et fa* ; mais la même fonction peut être assumée par des conjonctions, *qui*, par ailleurs introduisent des subordonnées assument d'autres fonctions comme *quand, laquelle, du moment que, qui, puisque, de sorte que, afin que, si, même si, comme, nony, izay, noho*.

Les propositions qui assument la fonction d'objet qui sont introduites par la conjonction *que et fa* feront l'objet de notre troisième partie où nous essaierons d'expliquer les tenants et aboutissants de ce type de subordination dans les deux langues.

Nous donnons dans le tableau ci-après les différents types de propositions classées par sens et les conjonctions de subordination qui les introduisent dans les deux

Fonctions marquées par les propositions subordonnées	Conjonctions de subordination correspondantes en français	Conjonctions de subordination correspondantes en malgache
Objet	que, quand, pourquoi, comment, si, quel, lequel, qui, où, laquelle, lesquels, lesquelles	fa
Détermination	que, qui, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, où	izay

Temps	quand, lorsque, pendant que, dès que, jusqu'à ce que, du moment que, au moment où, comme, aussitôt que, tandis que, sitôt	nony, fony, rehefa
Cause	parce que, du fait que, vu que, étant donné que, puisque	satria, noho na, azona
Conséquence	si bien que, de sorte que, tellement, . . . que, tel . . . que	hany ka
But	pour que, afin que	mba h-, mba / h (o)
Condition	si, à condition que	raha, raha sendra, raha tahiny (ka)
	bien que, si... que, même si, quelque. . . que, tout que	
Comparaison	comme, plus... que, moins... que, aussi... que, autant . . . que	

II.10- Syntaxe transformationnelle

Comme nous l'avons suggéré dans l'introduction générale de notre travail, nous menons ici notre analyse dans le cadre de la grammaire transformationnelle. Il y a lieu de faire la distinction entre la conception de la transformation au sens de Chomsky et celle qu'entend Harris. Chez Noam Chomsky, la notion de transformation s'intègre à une grammaire générative qui est une grammaire de règles. L'objet de la linguistique générative est la construction d'une grammaire ou d'un ensemble de grammaires. Une grammaire est ce d'une suite des règles ordonnées et explicites telles qu'elles puissent engendrer ou générer toutes les phrases d'une langue. Chez Harris, la transformation découle de la systématisation du distributionnalisme de construction. Si au départ on s'intéresse surtout aux éléments des phrases, comme l'étude des classes distributionnelles, le distributionnalisme se fixe par la suite comme objet la phrase elle-même. Il consiste surtout à classer des types de phrases tout en prenant soin de mettre en relation les diverses constructions disponibles dans ta langue. La méthode d'analyse transformationnelle a été surtout vulgarisée par les adeptes de la grammaire générative, comme nous l'avons signalé. L'approche de la langue que nous allons proposer

est une application directe. Ici, nous allons mettre en évidence les transformations qui existent en français et en malgache.

II.10.1- La transformation

II. 10.1.1- En français

Par définition, une transformation est une relation d'équivalence de deux phrases. Elle est basée sur une identité de cooccurrences de classes de phrases ; toutefois, on néglige l'opportunité des cooccurrences des morphèmes individuels, c'est-à-dire des affixes et autres mots vides de sens (lexical) tels que les prépositions.

II.10.1.2- En malgache

Pour ce faire, la transformation se focalisera surtout sur le principe suivant : quand deux phrases ou groupes de mots P1 et P2 sont liées, et l'emplacement ou la proposition dans l'une se trouve dans l'autre. Autrement dit, (y compris tous les mots omis), les radicaux ou « mots pleins » utilisés dans P1 et P2 sont similaires, mais les affixes et « mots vides » peuvent être différents, alors il existe des transformations à structure complexe, c'est-à-dire une structure composée. Les opérations formelles *Vp* (ajout), *Vt* (permutation) et *Vz* (effacement ou réduction) sont les sources de transformations les plus distinguées en malagasy.

En français ainsi qu'en malgache, la transformation se trouve régie par trois principes d'invariance :

- principe d'invariance sémantique (il n'y a pas de changement au niveau du sens) ;
- principe d'invariance distributionnelle (il n'y a pas de changement au niveau de la distribution) ;
- principe d'invariance morphémique (il n'y a pas de changement dans les morphèmes).

II.10.2- Les procédures transformationnelles

En français ainsi qu'en malgache, la procédure transformationnelle, avons-nous signalé fait intervenir les opérations élémentaires qui sont communes à l'ensemble des transformations.

1- Une de ces opérations est celle de « déplacement » ou Vt en malgache. Elle consiste à permuter un constituant de la phrase de base avec quelque autre constituant de la phrase dans les conditions définies par la transformation elle-même.

2 - Une autre opération est celle « d'effacement » ou Vz en malgache. Elle consiste à réduire à *zéro* un constituant présent dans la base dans des conditions définies par la transformation elle-même. Une des conditions les plus fréquentes rencontrées est la présence d'une phrase transformée identique. Il y aura aussi des effacements de syntagmes nominaux identiques dans une même phrase.

5- La dernière opération est « l'ajout » ou Vp en malgache. Il s'agit de l'addition d'éléments (pleins ou vides selon le type de transformation) non contenus dans les phrases de départ.

II.10.3 Transformation généralisée :

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, ce qui nous intéresse le plus dans notre travail c'est la transformation binaire ou généralisée. Cette transformation, avons-nous dit, opère deux changements de structure : l'attachement et l'enchâssement ou pour user d'un langage plus traditionnel la coordination et la subordination.

Dans cette transformation généralisée, nous tâcherons en particulier d'examiner en général la proposition subordonnée de la complétive de la langue française et de la langue malgache. Comme sous-entendu, les linguistes malgaches comme RABENILAINA R. B. et ses collaborateurs ont appliqué à la syntaxe du malgache la méthode transformationnelle élaborée par le linguiste américain Z. HARRIS, RABENILAINA R. B. a même appliqué à l'étude de la complétive du malgache le même procédé que la complétive française élaborée par M. GROSS. Nous essayerons d'étudier, d'analyser, d'examiner en détail si ces deux langues (le français et le malgache) présentent le même mécanisme à l'étude de la complétive. Notre démarche consistera surtout à comparer les constructions verbales à complétive de ces deux langues.

Selon M. GREVISSE, 1961, p. 453, ce qui différencie la relative de la complétive est que : «

les pronoms relatifs appelés aussi conjonctifs servent à rapporter, à joindre à un nom ou à un pronom qu'ils représentent une proposition subordonnée dite relative, qui explique ou modifie ce nom ou ce pronom » ; en linguistique structurale, les relatifs sont des opérateurs de phrase qui permettent l'expansion d'un syntagme nominal par une phrase ; les pronoms relatifs en français sont *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où* ; en malgache, le relatif « *izay* » est appelée à couvrir toutes les significations *de qui*, *que*, *dont et où*. La relativisation en tant que procédé transformationnel enchâsse une phrase constituante dans le syntagme nominal d'une autre phrase, une phrase matrice au moyen d'un relatif.

La complétive est, par contre, une proposition subordonnée introduite par la conjonction *que* en français et *fa* en malgache permettant l'expansion du syntagme verbal ou du syntagme nominal. Le syntagme verbal qui prend la tête de l'élément *que* et *fa* prend la place du complément d'objet direct du verbe de la principale. La complétive du français a deux modes: l'indicatif et le subjonctif; par contre, le malgache n'a qu'un seul mode pour la complétive, c'est l'indicatif.

Conclusion de la partie

A l'issue de notre examen du passage des phrases simples aux phrases complexes, une phrase complexe est le fruit de la combinaison de deux phrases simples, il faut donc supposer qu'à la base de la génération d'une phrase complexe, il y a la présence de deux ou plusieurs phrases qui sont concaténées l'une à l'autre par un mot de liaison. La connexion est assurée par un terme de liaison, un connecteur communément appelé conjonction. Nous avons vu dans cette deuxième partie qu'il y en a de deux sortes : la conjonction de coordination et la conjonction de subordination. Nous nous sommes expliquée sur tes raisons de ces deux appellations dans les deux langues.

Nous allons maintenant entrer dans le cadre de notre travail qui est la complétive *que P*, *fa P* ou non qui fera l'objet de notre étude dans cette troisième partie.

TROISIEME PARTIE

**LA CLASSE DES VERBES TRANSITIFS A
COMPLETIVE QUE P, FA P OU NON**

Dans cette troisième partie, nous étudierons la classe des verbes transitifs à complétive *que P*, *fa P* ou non et nous tâcherons d'appliquer ce que nous appelons méthode sémantico-grammaticale. En bref, cette méthode se présente comme suit: connaître/et identifier les catégories principales des phrases qui définissent les emplois des verbes à complétive sur le double plan : syntaxique et sémantique.

Après avoir étudié les dix premières classes qui embrassent les verbes intransitifs, RABENILAINA R. B. entame par la suite l'étude des verbes malgaches à constructions transitives dans sa Thèse : *Lexique-Grammaire Malgache* (1975). Pour sa part, M. GROSS a étudié la classe des verbes transitifs à subordonnée *que P* dans son ouvrage qui s'intitule : *Méthode en syntaxe* (1975). Nous remarquons alors que ces deux linguistes, précurseurs du transformationnalisme, ont bien analysé les verbes transitifs à complétive introduite par la conjonction de subordination soit *que P et fa P*.

Comme nous l'avons dit ci-dessus dans ce travail, nous nous sommes donné pour tâche d'entreprendre une étude comparative des complétives du français et du malgache. Il serait intéressant de voir si le français et le malgache présentent les mêmes structures pour définir la complétive. Au fur et à mesure, nous allons examiner et analyser, tout au long de ce travail, les similitudes et les écarts qui existent dans l'analyse de la phrase à complétive de ces deux langues.

Dans le premier chapitre, nous essayerons d'indiquer la structure définitionnelle de la complétive. Le deuxième chapitre est consacré à l'étude des sous-classes des verbes à complétive *que P, fa P où* nous examinerons successivement les propriétés structurales et distributionnelles de ces sous-classes. Enfin, dans le troisième chapitre, nous traiterons de la sous-classe des verbes à complétive *que P, fa P ou non*.

III.1- Structure définitionnelle

Nous nous attachons à indiquer et à définir, dans ce premier chapitre, la structure définitionnelle de la complétive du français et du malgache. Notre objectif est ici de voir si le français et le malgache présentent les mêmes structures pour définir la complétive. Nous cherchons d'abord à décrire les ressemblances syntaxiques de ces deux langues car elles peuvent servir comme point de départ à l'étude contrastive à complétive de ces deux langues, afin d'arriver à faire l'analyse différentielle de chaque langue (le français et le malgache) à ce niveau de structure

définitionnelle.

III.1.1- Les similitudes ou les corrélations qui existent à l'étude de la complétive du français et du malgache

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, nous essayerons de voir les similitudes à étude de la complétive de ces deux langues.

III.1.1.1- En français comme en malgache, les verbes transitifs à complétive existent et la complétive se présente sous la forme : QUE P en français et FA P en malgache. Les verbes des constructions transitives à complétive de ces deux langues sont, en effet, caractérisés par l'acceptation en N1 d'une phrase P introduite par la conjonction de subordination Cs = : *que, fa*. La structure définitionnelle est représentée par la relation :

a) NoV que P (en français)

V No fa P (en malgache)

Prenons les exemples suivants:

(1a) *Les savants prouvent que la terre est ronde*

(Manaporofa ny manam-pahaizana fa boribory ny tany)

(2a) *Lucile imagine que (elle + elle-même + Simon) possède un pouvoir magique*

Mihevitra i Lucile fa manana hery miafina (E + izy + ny tenany + i Simon))

(3 a) *Marion (incombe + grave) dans sa tête que trouver de l'argent est très difficile*

(Mandentika ao an-tsainy i Marion fa sarotra ny mitady vola)

(4a) *Mino ny kristianina fa misy ny fainana mandrakizay*

(Les chrétiens croient que la vie éternelle existe)

(Sa) *Mahafantatra i Drucill afa afa-panadinana baka*

(Drucilla (est au courant + sait) qu'elle a (décroché + réussi) le bacc)

(6a) *Mahatsikilo Ravaofa manomana fanonganam-pajakana ny antoko mpanohitira*

(Ravao aperçoit que les partis de l'opposition préparent un renversement du

gouvernement)

(7a) *Miteny Rasolo fa nandeha niala sasatra tany Paris*

(Rasolo dit qu'il était parti en vacances à Paris)

III.1.1.2 - La complétive *que P, fa P* occupe la position d'objet direct La nominalisation s'applique naturellement. Elle produit, en effet, un groupe nominal construit : sur le verbe :

P-n : Déf N1 W / Déf = : le, la

Déf Af(x)-V-a-na N1 W / Déf = : ny

(1b) *Les savants prouvent la rotundité de la terre*

(Manaporofy ny haboriborin'ny tany ny manam-pahaizana)

(2b) *Lucile imagine la possession de (elle + elle-même + Simon) d'un pouvoir magique*

(Mihevitra ny fanana (-ny + -n'ny tenany + - n'i Simon) hery miafina i Lucile)

(3b) *Marion (incombe + grave) dans sa tête le fait que trouver de l'argent est très difficile*

(Mamantoka ao an-tsainy ny hasarotan'ny mitady vola i Marion)

(4b) *Mino ny fisian 'ny fiafianana mandrakizay ny kristianina*

(Les chrétiens croient à l'existence de la vie éternelle)

(5b) *Mahfantatra ny fahafahany fanadinana baka i Drucitta*

(Drucilla est au courant de sa réussite au bacc)

(6b) *Mahatsikilo ny fanomanan 'ny antoko mpanohitra fanoganam-panjakana Ravao*

(Ravao aperçoit le fait que les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement

(7b) *Miteny ny fandehanany miala sasatra any Paris i Rasolo*

(Rasolo parle de son départ en vacances à Paris)

I.I.I.1.3- Ensuite, quand nous voulons changer les prédictats de la proposition *que, fa P* en un substantif (voir les exemples ci-dessus), nous pouvons le déterminer et le remplacer par le pronom interrogatif et par le pronom démonstratif (neutre) *quoi + cela + y + le* en français et (*inona + izany*) en malgache :

Les savants prouvent (quoi + cela)

Manaporofo (inona + an'izany) ny manam-pahaizana)

Lucile imagine (quois + cela)

Mihcvitra (inona + an'izany) i Lucile)

Marion inculque (quois + cela) dans sa tête

Mandentika (inona + an'izany) ao an-tsainy i Marion)

Mino (inona + an'izany) ny kristianina

(Les chrétiens (croient à quoi + y croient))

.Mahafantatra (inona + an'izany) i Drucilla

(Drucila (sait quoi + le sait))

Mahatsikilo (inona + an'izany) i Ravao

(Ravao aperçoit (quois + cela))

Miteny (inona + an'izany) Rasolo

(Rasolo dit (quois + cela))

I.I.I.1.1.4 -Les phrases à verbes transitifs peuvent subir la passivation ou [pass].

Les phrases (2a), (5a), (6a) et (7a) de structure (a) sont ainsi des phrases transitives, peuvent être passivées et prennent la forme :

(a') Que (No + NI) V¹ W Vpp par No

AF(x)-V-a-na No fa P / P =: V¹ N1 W

(2a') Que (elle+elle-même + Simon) possède un pouvoir magique (cela) est imaginé par Lucile

(Heverin'i Lucile fa manana hery miafina (izy + ny tenany + i Simon))

(5a') Fanta-n'i Drucilla/a afa-panadinana baka (izy + ny tenany)

(Que (elle + elle-même) a réussi le bacc (cela) est su par Drucilla))

(6a') Voatsikilo-n-dRavao fa manomana fanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra

(Que les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement (cela) est aperçu par Ravao)

(7a') Teneni-n-dRasolofa niala sasatra tany Paris (izy + ny tenany)

(Que (il + lui-même) était parti en vacances à Paris (cela) est dit par Rasolo)

III.1.2- Analyse différentielle de chaque langue

Après avoir vu les similitudes de ces deux langues, nous allons voir en quoi celles-ci présentent de différences à ce niveau de structure définitionnelle

III.1.2.1- En français

Le français dispose de plusieurs structures pour représenter la complétive. M. Gross adopte 16 tables de constructions complétives : la table 4 à la table 19. Il indique sous la forme d'une ou deux structures les propriétés principales qui définissent chaque table. On peut représenter comme suit les différentes structures que M. Gross a mises dans ces tables de constructions transitives avec des exemples précis :

NUMERO DE TABLES	STRUCTURES PRINCIPALES	EXEMPLES
4	QUPVN1	(Qu'il parte + de partir) ennuie Sylvia
5	QU P Prép N1 UVPrépNIQUP	Que Marie Ange avait pu faire cela, lui a (pénétré + dominé + traversé) son esprit Il a (pénétré + dominé + traversé) de son esprit que Marie Ange avait pu faire cela
6	No V QUP	Lova mérite qu'elle consulte un meilleur spécialiste
7	No à ce QUP	Myriam attache un grand prix à ce qu'elle remporte le match
g	NoV de ce QUP	Cette situation provient de ce que Paul est revenu
9	NoVQUPàN2	Je croie que Lilly habite à Los Angeles

10	NoVQUPPrépN2	Les archéologues trouvent que les Pharaons sont enterres dans les .
11	NoVNÎaceQUP	Raul a gaspillé ses forces à ce qu'il étudie cette seule question
12	. MoVQUP	Je doute qu'elle est gravement malade
13	No VNI de ce QVP	Jeannine digère mal l'idée de ce qu'elle fasse <i>partie de</i> l'opération
14	NoVâceQUPPrépN2	Baldwin souhaite à ce que tu assistes à sa remise de diplôme
15	No V de ce QUP Prép N2	Victor est content de ce que Devon travaille dans la maison du quartier
16	No V QU P Prép ce QU P	Jaison prouve qu'il est innocent contrairement à ce que tu avances sur lui concernant son inculpation aux meurtres
17	11 V Prép ce QUP Prép N2	Il veille à ce que tu dises toute la vérité à Pauline
19	NoVQUPVNIPrépN2	Florent dit que l'inspecteur Weber s'entretienne avec Sharon de ses problèmes déplaît à Nicky

Dans ces exemples, la complétive du français est introduite par des locutions conjonctives : *à ce que*, *de ce que*. Elles introduisent des propositions subordonnées qui assument la fonction de complément déterminatif.

A et que s'emploie après un support verbal qui se construit ordinairement avec la préposition *à* comme *aboutir à*..., *arriver à* ..., *s'attendre à* ..., *consentir à* ..., *se résoudre à*..., *travailler à* ..., *veiller à* ..., *prendre garde à* ... etc.

De ce que s'emploie après un support qui se construit ordinairement avec la préposition « de » : *se réjouir de* ..., *se féliciter de* ..., *venir de* ..., *profiter de* ..., *se plaindre de* ..., *s'étonner de* etc.

On remarque que la méthode utilisée par M. Gross pour la classification des verbes à complétive français est une étude descriptive et spécifique de la phrase à complétive. Il a

parcourir tous les verbes transitifs français, qu'il s'agisse des verbes du premier groupe ou les verbes du second groupe, des verbes symétriques et réflexifs. Il étudie les différents de ces verbes ainsi que leurs propriétés distributionnelles et structurales pour en classer, répertorier et tirer une formulation particulière et adéquate de la phrase à complétive. Cette méthode reste à ce jour une base de données de toutes études contrastives à complétive.

III.1.2.2 – En malgache

Nous dirons pour le malgache qu'il n'a qu'une seule structure pour représenter la complétive :

(man-V ou mi-V) No fa P

Les exemples ci-dessous satisfont tous à la définition (a) du malgache

III.1.2.2.1- La classe des verbes transitifs à complétive fa P et [longueur P]

Il faut signaler que [longueur P] intervient en malgache et intervertit *No* et *fa P* en ce que cette dernière est plus longue que le sujet. Le sujet *No* précède la complétive *fa P* sous l'effet de [longueur P] comme on le trouve avec la phrase : *Mino ny kristianina fa misy ny fiainana mandrakizay*. Cette phrase a ainsi la structure : V No N1 où V = : *mino* est le prédicat, *No* = : *ny kristianina* le sujet et *N1* = : *ny fiainana mandrakizay* le premier complément qui est un objet direct .Le sujet précède ici le complément. La raison en est due au lhalava} ou transformation de longueur (cf. RABENILAINA R. B. 2001 (145 - 146)). La proposition qui prend la place du groupe nominal, direct *fa misy ny fiainana mandrakizay* est plus longue que le groupe nominal sujet *ny kristianina* et pour ne pas oublier le sujet, on met le plus court devant le complément. Alors on dit :

Mino fa misy ny fiainana mandrakizay ny kristianina

(Les chrétiens croient que la vie éternelle existe)

D'après la règle qui dit que le premier complément, ici *fa misy ny fiainana mandrakizay* doit occuper la première place qui suit le prédicat V = : *mino* (croire), nous pouvons procéder à la suppression de la transformation de longueur pour respecter cette règle. Le sujet *ny kristianina* ferme alors la phrase, et le complément d'objet *fa misy ny mandrakizay* reprend sa place après le verbe. Nous obtenons ainsi la phrase canonique :

Mino fa misy ny fiainana mandrakizay ny kristianina

Or, nous nous rendons bien compte que sous cette forme canonique, le sujet de la proposition *fa misy ny fiainana mandrakizay* n'est plus *ny fiainana mandrakizay* mais *ny kristianina*.

C'est pour éviter ce déplacement des fonctions que doit s'appliquer la transformation de longueur. Par contre, lorsque le sujet de la complétive est corrélé à celui de la principale, c'est-à-dire lorsque le sujet de la proposition *fia P* n'est autre que celui du verbe prédicat, alors nous ne pouvons pas appliquer {longueur} car autrement la phrase est quelque peu lourde comme dans la phrase (5) :

Mahafantatra fa afa-panadinana haka i Drucilla

Contrairement à : *Mahafantatra i Drucilla fa afa-panadinana baka*,
qui est limpide

III.1 2.2.2- La classe des verbes à complétive *fa P* et le substantif

A part la transformation de [longueur P], il existe un autre critère à utiliser pour prouver que la proposition est réellement un complément d'objet direct et doit occuper la distribution. N1 au milieu de la phrase. Ce critère n'est autre que la transformation de nominalisation ou [nom], qui est fondée sur une autre transformation [andry] ou nominalisation par l'introduction d'un verbe support.

Si nous appliquons donc la transformation [andr] (cf. *Ny leny sy ny fiteny malagasy* (137 - 144)) à la complétive, nous remarquons deux choses :

- Premièrement, le verbe prédicat de la complétive prend la forme d'un substantif qui lui est associé et son sujet lui est attaché par l'intermédiaire de la préposition enclitique - *na* tandis que la conjonction *fa* apparaît sous la forme du déterminant *n*. C'est le cas dans les exemples :

(14) *Mino fa misy ny fiainana mandrakizay ny kristianina*

(Les chrétiens croient que la vie éternelle existe)

= *Mino ny fisian'ny fiainana mandrakizay ny kristianina*

Les chrétiens croient en l'existence de la vie éternelle)

(75) *Mahafantatra i Drucilla fa niafa-panadinana baka*

(Drucilla (est au courant + sait) qu'elle a décroché le baccalauréat

= *Mahafantatra ny fahafaha -ny fanadinana baka i Drucilla*

(Drucilla (est au courant de + sait) sa réussite au baccalauréat)

- Deuxièmement, la complétive qui s'est transformée en un groupe nominal prend la première place après le prédicat et la succession des éléments dans la phrase obéit à la règle canonique car c'est le sujet No qui doit se trouver à la fin de la phrase, d'après les relations de structures suivantes :

Mino ny kristianina fa misy ny fiainana mandrakizay

= *Mino nyfisian'ny fiainana mandrakizay ny kristianina*

=* *Mino ny kristianina ny fisian'ny fiainana mandrakizay*

Maha/anlatra i Drucilla fa afa-panadinana haka

= *Mahafantatra ny fahajàhany fanadinana baka i Drucilla*

= * *Mahafantatra i Drucilla ny fahafahany fanadinana baka*

Enfin, appliquée aux phrases transitives et passives, la transformation de détachement, est une pronominalisation dans le contexte P, Vfa P/fa P = : izany (cela) n'entraîne pas replacement de la conjonction de subordination en français, contrairement à ce qui se passe en malgache, où cette transformation entraîne la disparition de la conjonction *fa*, en même que le pronom démonstratif *izany* (cela) apparaît à la position laissée vacante par la complétive. Exemples :

Que la terre est ronde (les savants prouvent cela + cela est prouvé par les savants)

((E + * fa) boribory ny tany (manaporofo an'izany ny manam-pahaizana + porofoin'ny manam-pahaizana izany))

Qu' (elle + elle-même + Simon) possède un pouvoir magique (Lucile imagine cela + cela est imaginé par Lucile)

((E + *fa) manana hery miafma (izy + ny tenany + i Simon) (mihevitra an'izany i Lucile + heveri-n'i Lucile izany))

*(E + *fa) manomana fanonganam-panjakana ireo antoko mpanohitra (mahatsikilo an 'izany Ravao + tsikilo -n-dRavao izany)*

(Que les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement (Ravao aperçoit cela + cela est aperçu par Ravao)

*(E + *fa) nandeha niala sasatra tany Paris (izy + ny tenany) (miteny an'izany Rasolo + teneni- n- dRasolo izany)*

(Que (il + lui-même) était parti en vacance à Paris (Rasolo dit cela + cela est dit par Rasolo))

III.1.3- Application à la complétive que P, fa P de la transformation de restructuration

On va prendre comme base d'analyse de notre étude la structure définitionnelle commune de ces deux langues :

a) No V QU P

V No fa P

ainsi que les exemples que nous avons cités ci-dessus au début et qui illustrent ces deux formules . En effet, les phrases (la) à (7a) présentent toutes la première structure en (a) pour le français et la seconde structure pour le malgache.

Il existe d'autres structures associées à (a). Les phrases (la) à (7a) peuvent en effet, être restructurées en (b), où la complétive s'est transformée en attribut de No et de N1 selon

(a) = (b) No (se V V°-inf + V N1 comme V '-ant) W

V (Poss° ho V° W + N1 ho V¹ W) No

d'où les exemples (1b) à (7b) et d'autre part en ©

(Ib) Les savants prouvent la terre comme étant ronde

No V N1 Comme V'antW

Manaporofo ny tany ho boribory ny manam-pahaizana

V N1 N2=: ho P No

(2b) Lucile s'imagine posséder un pouvoir magique

No se V V°-inf W

Mihevitra (E + azy) ho manana hery miafma i Lucile

V (E+Poss°) N2 =: ho V°W No

Lucile imagine Simon comme possédant un pouvoir magique

No se V N1 comme V'-antW

Mihevitra an'i Simon ho manana hery miafina i Lucile

V N1 N2=:hoV' W No

(3b) Marion grave dans sa tête le fait de trouver de l'argent comme étant très difficile

No V N3 N1 Comme V-antW

Mamantoka ao an-tsainy nv mitadv vola ho sarotra i Marion

V N3=: loc an Npc°-Poss N1 N2 =: ho P No

(4b) Mino nv fiainanu mandrakizay ho misy nv krislianina

V N1 N2=:hoP No

(Les chrétiens croient ta vie éternelle comme existante)

(5b) Muhafanlatra (E+azy) ho a fa- panadinana bacc i Drucilla

Maha-V (E+Poss⁰) N2 =: hoV No

(Drucilla se sait comme ayant été réussi le bacc)

No seV Comme V°-antW

(6b) Mahatsikilo an'ireo anloko mpanohilra (? ht) manomana fanonganam-paniakanu

Maha-V N1 N2 =: ho V¹

Ravao

N1

(Ravao aperçoit les partis de l'opposition (comme) préparant un renversement du

No V N1 Comme V - a n t W

gouvernement

(7b) Miteny (E + azy) ho nandeha niala sasatra tany Paris i Rasolo

V (E+Poss°) N2~ ho V W No

(Rasolo se dit comme avant été parti en vacances à Paris)

No seV Comme V°-ant W

De plus, lorsque le sujet de la complétive est corréférent à N1, c'est-à-dire lorsque l'attribut qui lui est associé est celui du complément d'objet direct, la phrase transformée peut prendre !a formule { c } :

(c) **NoV N1V'-ant W**
(man-V) N1 V¹ W No

Exemples :

(2c) Lucite imagine Simon possédant un pouvoir magique

No V N1 V'-ant W

Mihevitra an'i Simon manana hery miafina i Lucile

V N1 V¹ W No

(6c) Mahatsikito ny antoko mpanohitra manomana fanonganam-panjakana Ravao

Maha-V N1 V W No

(Ravao aperçoit les partis de l'opposition préparant un renversement du gouvernement)

Rappelons que nous avons deux formes apparentées de la réduction de la complétive directe en français

No V N1 (V¹-inf W) : *Lucile imagine Simon posséder un pouvoir magique*

No V N1 (V¹ -ant W) : *Lucile imagine Simon possédant un pouvoir magique*

Les parenthèses indiquent la restructuration opérée sur la complétive : N1 devient le complément de V et V¹ W est un second complément.

Dans les exemples, avons-nous dit, les verbes de la complétive sont devenus attributs du sujet ou de l'objet. C'est ainsi qu'en (b) illustré par (1b), la complétive est soit un attribut du sujet, soit un attribut de l'objet ; en (c), illustré par (2b) et (6b), elle est un attribut de N1 ; en (b), illustré par (7b), elle est un attribut de N1.

Devenue attribut de No et de N1, la complétive occupe la distribution de N2. Elle est aussi équivalente en français à un groupe relatif et en malgache à un groupe prépositionnel pouvant assurer, grâce à [circ], la fonction grammaticale du sujet.

Nous avons les constructions relatives et circonstancielles en position de N2 :

N2 = :C'est (E + comme) QU P

N2 = :(E + ho) P

Respectivement en français et en malgache, nous avons les extraits suivants dérivés

respectivement de (2b) et de (6b) :

(2b') *C'est (K+comme) possédant un pouvoir magique que Lucile (s'imagine (elle-même + imagine Simon)*

((? E + ho) manana hery miafina no iheveran-dRavao (azy + ny tenany+ an'i Simon))

(6b') (*K + ? fut) manomana fanonganam-panjakana no ahatsikilova-n- dRavao ny antoko mpanohitra*

((C'est (comme) préparant un renversement du gouvernement que Ravao aperçoit les partis de l'opposition)

En malgache, il est possible d'interpréter la complétive (6b) comme étant une infinitive dont le sujet n'est autre que le complément direct de N1 de V. Signalons que la notion d'infinitive est ici à prendre au sens de R. B. Rabenilaina 1996 : pp. 78-79, du fait que son verbe ne se conjugue pas en cas de transformation diathétique. La formule (c) s'écrit ainsi

(d) man-VNI V¹ W No

Et on peut y appliquer la transformation passive pour obtenir :

(e) Afx- V-na No V¹ W N1 / Afx =: voa -

La phrase à complétive (6b) prend ainsi la forme :

Voatsikilo~n~dRavao manomana fanonganam-panjakana ireo antoko mpanohitra

(Les partis de l'opposition sont aperçus par Ravao préparant un renversement du gouvernement).

Cette construction est loin d'être équivalente de à (6b'). Sa structure est, en effet, différente de (6a') explicitée en (a'). De plus, si V W est équivalent d'un groupe prépositionnel locatif en (6'')

Voalsikilo-n-dRavao eo am-panomanana fanonganam-punjakana ireo antoko mpanohitra

(Les partis de l'opposition sont aperçus par Ravao en train de préparer un renversement du gouvernement),

Fa V° W est équivalent d'un groupe nominal en (6a''), soit :

Voatsikilo-n-dRavao ny fanomanan'ireo antoko mpanohitra ny fanonganam-panjakana

(Le fait que les partis opposants préparent un renversement du gouvernement est aperçu par Ravao)

Il semble que les verbes en (5) et (7), comme *mahafantatra* (*connaître, savoir*) et *miteny* (*dire*) ne rentrent ni dans la structure (d) ni dans la structure (e). Les (1) et (5a' 1) à (5a) et (5a'), de même que les (6a1) et (6a' 1) associés à (6a) et (6a'), ne sont pas variées:

{5a1) ?**Manafantatra* (azy + ny ienany) *afa-panadinana baka i Drucilla*)

(Dracilia se sait elle-même ayant réussi le bacc)

(5a'1) ?* *Fanta'i Drucilla afa-panadinana bacc* (izy + ny tenany)

((Elle + elle-même) est connue par Drucilla ayant réussi le bacc)

(7a'1) ?* *Miteny* (azy + ny tenany) *nandeha niala sasatra tany Paris i Rakoto*

(Rasolo se dit lui-même ayant été parti en vacances à Paris) (7a'1)

?**Teneni-n-dRasolo nandeha niala sasatra tany Paris* (izy + ny tenany)

((II + lui-même) est dit par Rasolo ayant été parti en vacances à Paris)

Cela révèle les différentes manières que peuvent prendre les verbes et les différentes corrélations établies entre le verbe de ta principale (V) et le verbe de la complétive (V¹).

En (6a), le complément verbal (une infinitive) exprime une circonstance concomitante par rapport au procès décrit par le verbe. D'où la possibilité de le substantiver en *Loc an V-n W*:

Mahatsikilo ny antoko mpanohitra eo am-panomanana fanonganam-panjakana Ravao

(Ravao aperçoit les partis de l'opposition en train de préparer un renversement du gouvernement)

En (7a), le complément verbal est à tête du complément direct du verbe, d'où l'interdiction de le substantiver en *Loc an V-n Nc*.

?* *Miteny teo am-pandehana* (-ny + -n'ny tenany) *nialasasatra tany Paris Rasolo* (Rasolo (parle + dit) (en son départ + le départ) de lui-même en vacances à Paris)

La différence entre (6) et (7) devient manifeste lorsque nous utilisons en (6) comme en (7) un préfixe d'imperfectif, soit *man-/mi-* en lieu et place du préfixe perfectif *maha-*.

III.1.4 - L'alternance des Pfx = : man- ou mi- et maha- avec les radicaux verbaux va de pair avec celles des Cs = : raha et fa respectivement

Par rapport au français, les verbes malgaches présentent deux aspects infiniment différents sur le plan affixal : les verbes à l'aspect imperfectif *pfx* = : *man-*, *mi-*, *a-* ; *sfx* = : *-ana*, *-ina* et les verbes perfectif *pfx* = : *maha-*, *vtn-*. Siméon RAJAONA dans *Structure du malgache* (1973) a bien expliqué l'opposition imperfectif/perfectif sur le plan affixal.

D'après R.B. RABENILAINA 1987, pp 352- 373, et 1996, pp 65 – 67, notamment les tables 11 y annexées, de nombreux verbes malgaches acceptent à la fois le préfixe d'imperfectif *pf(x)* = : *man-*, *mi-* et le préfixe perfectif *pfx* - : *maha-* de telle façon que la complétive est :

Raha P avec man-/mi

Fa P avec maha-

Prenons les exemples suivants ainsi que les exemples qu'on a déjà vus ci-dessus :

(5) *Mamantatra raha afa-panadinana baka i Drucilta*

(Drucilla cherche à savoir si elle a décroché le bacc)

Mahafantatra fa afa-panadinana baka i Drucllia

Drucillia est au courant qu'elle a décroché le bacc)

(7) *Mitsikilo Rasolo raha manomana fanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra*

(Rasolo examine si les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement)

Mahatsikilo Rasolo fa manomana fanonganam-panjakana ireo antoko mpanohitra

(Rasolo aperçoit que les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement)

(23) *Mamototra raha mitokona ny mpikarama Razaka*

(Razaka cherche à connaître si tes salariés font la grève)

Mahafototra fa mitokona ny mpikarama Razaka

(Razaka connaît que les salariés font la grève)

(24) *Mijery Rambola raha esa tqfiditra ao amin'ny lisi-pifidianana ny anarany*

(Rambola regarde si son nom est déjà mentionné dans listes électorales)

Nahajery Rambola fa efa tafiditra ao amin'ny lisi-pifidianana ny anarany

(Rambola a pu voir que son nom est déjà mentionné dans les listes électorales)

Dans les phrases à complétive comportant la conjonction *Cs = : raha*, on peut ajouter une négative *na tsia (ou non)* qui n'est autre que le substitut de la complétive de forme *na Neg P* et qu'on peut le définir par la structure :

(f) man-V No raha P (na tsia) / P=: V¹ W et na tsia =: na Neg P / Neg =: tsy (NoV Si P (ou non»

Mamantatra i Drucilla raha afa-panadinana baka izy na tsia =: tsy afa-panadinana baka

(Drucilla cherche à savoir si elle a décrochée le bacc ou non =: si elle n'a pas décroché le bacc)

Mitsikilo i Ravao raha manomana fanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra na tsia =: manomana fanvnganam- panjakana

Ravao examine si les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement ou non = : s'ils ne préparent pas le renversement du gouvernement)

Hamotolra Razaka raha mitokona ny mpikarama na tsia =: tsy mitokona ny mpikarama

(Razaka cherche à connaître si les salariés font la grève ou non = : ne font pas la grève)

Mijery Ramhola raha efa tafidilra ao anatin'ny lisi -pifidianana ny anarany na tsia =: na tsy mbola tafiditra

(Rambola regarde si son nom est déjà mentionné dans les listes électorales ou non = : s'il n'y est encore)

La substitution de *fa (que)* par *raha (si)* n'enlève pas à la complétive sa fonction d'objet direct du verbe.

La plupart des verbes malgaches, à l'exception de ceux à affixe de passif *maha-* (perfectif), acceptent la commutation du préfixe *man-* ou *mi-* (imperfectif) avec les suffixes *-ina* ou *-ana* (ou avec le préfixe *a-* selon les cas) :

Fantar-i (na)-n'i Drucilla raha afa-panadinana baka (izy + ny tenany) (na tsia)

(Si elle a décroché le bacc (ou non) (cela) Drucilla cherche à connaître)

Tsikilov-i (na)-n-dRavao raha manomana fanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra (na tsia)

(Si les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement (ou non) (cela) est examiné par Ravao)

Fotor-i (na)-n-dRazaka raha mitokona ny mpikarama (na tsia)

(Si les salariés font la grève (ou non) (cela) est cherché à être connu par Razaka)

On observe toutefois que (6c) se comporte à la manière de (6a) devant la structuration. Autrement dit, la construction suivante de (c), est reliée à (6d).

(6c) *Mahatsikilo ny antoko mpanohitra manomana fanonganam-panjakana Ravao*

(Ravao aperçoit les partis de l'opposition préparant un renversement du gouvernement)

(6d) *Mitsikilo ny antoko mpanohitra manomana fanonganam-panjakana i Ravao*

(Ravao examine les partis de l'opposition préparant un renversement du gouvernement)

Elle n'accepte plus (d) mais est passivable en (e) :

(6d') *Tsikilov-i (na)-n-dRavao manomana fanonganam-panjakana ireo antoko mpanohitra*

(Les partis de l'opposition sont examinés par Ravao préparant un renversement du gouvernement)

En résumé, les radicaux verbaux comme *tsikilo* (*espionnage*) *fantatra* (*connu*), *fototra* (*examen*), *jery* (*regard*) présentent tous deux emplois selon qu'ils sont prefixés à l'actif du morphème perfectif *maha-* ou au morphème d'imperfectif *mon-* ou *mi-*. Dans le premier cas, les verbes qui en dérivent rentrent dans la structure définitionnelle de la table 11 et acceptent *fa P* (*que P*) à la distribution de N1. Dans le second cas, ces verbes rentrent dans la structure (f) et acceptent *raha P* (*si P*) à la distribution de N2.

Par contre, le radical *teny* (*action de dire*) accepte toujours *N1 = :fa P*, quelle que soit la valeur aspectuelle du morphème qui est lui est préfixé. Nous avons à côté des verbes à l'aspect imperfectif ci-dessus, les suivants qui sont à l'aspect perfectif. Nous avons relevé aussi quelques verbes comme *mieritreritra* (*penser*) *manamarika* (*remarquer*) et *maneho* (*démontrer*) qui présentent les mêmes

structures que le verbe *miteny* (*dire*) :

(7e) *Nahateny Rasolo fa nandeha nialasasalra tany Paris (izy + ny tenany)*

(Rasolo a pu dire que (il + lui-même) était parti en vacances à Paris)

Voateni-n-dRasolo fa nandeha niala sasatra tany Paris (izy + ny tenany)

(Que (il + lui-même) était parti en vacances à Paris (cela) a pu être dit par Rasolo)

(25) *Nahaeritreritra i Nirina fa tena niova tanteraka i Lorraine*

(Nirina a pu penser que Lorraine est bien changée)

Voaeritreritr'i Nirina fa tena niova tanteraka i Lorraine

(Que Lorraine a bien changée (cela) a pu être pensé par Nirina)

(26) *Nahamarika ny lehiben'ny faritr'i Horombe fa tokony hamboarina ny lalam-pirenena mampitohy an'i Ihosy sy Taolanaro*

(Le Chef de Région d'Ihorombe a pu remarquer qu'il faut reconstruire la route nationale reliant Ihosy et Taolagnaro

Voamariky ny lehiben'ny faritr'i Horombe fa tokony hamboarina ny lalam-pirenena mampitohy an'i Ihosy sy Taolanaro

(Qu'il faut reconstruire la route nationale reliant Ihosy et Taolagnaro (cela) a pu être remarqué par Le Chef de Région d'Ihorombe)

(27) *Nahaseho i Galilée fa mihodinkodina manodidina ny tany ny masoandro*

(Galilé a pu démontrer que la terre tourne autour du soleil)

Voasehon' i Galilée fa mihodinkodina manodidina ny tany ny masoandro

(Que la terre tourne autour du soleil (cela) a pu être démontré par Galilé)

En français, la complétive *SI P ou non* ne s'observe qu'en position de complément, et les verbes qui acceptent cette complétive ne peuvent être précédés d'une préposition :

(28) *Paulinah saura si Murela est parti ou non*

(30) Jeanine renseignera Paulinah si Murela est parti ou non

Conclusion partielle

Après avoir analysé la structure définitionnelle, on constate que la complétive française et la complétive malgache forment deux catégories ou classes quasiment identiques en ce sens que la complétive du malgache a pu être étudiée suivant la même méthode que M. Gross a élaborée dans la classification des verbes à complétive français. Autrement dit, l'étude de la complétive du malgache et toutes les descriptions qui en découlent sont identiques à celles du français et que Ton sentira qu'il existe des similitudes entre la complétive dans ces deux langues. Mais on trouve toujours de grands écarts entre ces deux langues. Par exemple, le nom et le verbe du malgache sont presque toujours affectés d'un préfixe, d'un suffixe et d'un infixé, ce qui n'est pas le cas de ceux du français où les suffixes ou désinences sont privilégiés au niveau des verbes,

On a pu constater aussi que les verbes transitifs directs à complétive *que P, fa P* peuvent se répartir en deux sous-classes bien distinctes selon qu'ils acceptent ou refusent la transformation de restructuration. Ce qui nous amène à aborder immédiatement dans le deuxième chapitre de cette partie. Comme nous l'avons annoncé ci-dessus, nous tâcherons d'examiner successivement les propriétés structurales et distributionnelles des deux sous-classes en question. Nous considérons ce chapitre comme la partie essentielle de notre travail.

III.2- La sous-classe des verbes toujours à complétive *que P, fa P*

Nous avons vu les structures définitionnelles des verbes transitifs à complétive *que P, fa P*. On peut également classifier les verbes transitifs acceptant la complétive (*que P, fa P*) en deux sous-catégories. Les verbes concernés ici se subdivisent en différents groupes d'emplois. Si l'on recourt tour à tour à des critères de type structural et à des critères du type distributionnel, ces groupes d'emplois peuvent se recouper pour un verbe donné. On peut procéder la démonstration en sous-paragraphes.

I.II.2.1- Propriétés structurales

Pour cette propriété, nous pouvons encore grouper en deux catégories le premier groupe d'emplois. Le critère pour faire la distinction de ces deux sous-catégories est que le premier accepte la

transformation de restructuration, c'est-à-dire accepte que la structure (a) restructurée en (b) : **(a) = (b)**
No (se V V° -inf, V NI comme V¹ -ant) W

$$\mathbf{V \left(Poss^{\circ} \text{ ho } V^{\circ} \text{ W, N1 ho } V^1 \text{ W} \right) No}$$

tandis que le second refuse cette transformation. Nous pouvons examiner ces propriétés en ne temps en français et en malgache.

III.2.1-1- La sous-classe des verbes transitifs acceptant la restructuration

Les verbes de la sous-classe se diversifient en deux groupes d'emplois, à savoir ceux acceptent ou refusent que la phrase de la structure (a) soit structurée en (b). Nous avons pm les verbes comme *révéler* (*manambara*), *maitiry* (*souhaiter*), *accepter* (*mamaiky*) et *mrnmdte* (*montrer*) qui sont du premier groupe ; *comprendre* (*mahafantatra*) et *mahtia* } qui sont du second groupe.

En français comme en malgache, les verbes du premier groupe se répartissent encore en deux sous-groupes suivant que $P = : V^{\circ} W$ est accepté ou non dans les structures (a) et (b).

III.2.1.1a - Les verbes *révéler* (*manambara*) et *maniry* (*souhaiter*) admettent par restructuration que No soit le sujet de la complétive que P, *fa P* et de l'attribut comme P, *ho P*.

(31a) *Frederick a révélé qu'il était séparé de Noella*

(*Nanambara i Frederick (fa + ?*fa hoe) nisaraka tamin'i Noella*)

= *Frederick a révélé comme s'étant séparé de Noella*

(*Nanambara ho nisaraka tamin'i Noella i Frédérick*)

(31b) *Maniry Rafalimanana fa (E + hoe) hotohanan'ny Tiako i Madagasikara ho Ben'ny tanànan'Antananarivo*

(*Rafalimanana souhaite qu'il sera soutenu par Tiako i Madagasikara lors de l'élection du maire d'Antananarivo*)

= *Manaiky hotohanan'ny Tiako i Madagasikara ho lehiben'ny tan Rafalimanana*

(Rafalimanana souhaite comme devant être soutenu maire d'Antananarivo par Tiako i Madagasikara.

III.2.1.1 b- Ceux du type de *avouer* (*milaza*) et *maneho* (*montrer*) refusent par contre la restructuration et interdisent en français que comme P =: comme V¹ P et en malgache que *ho P* =: *ho V¹ P*.

(32a) *Pâquerette a avoué qu'elle déteste Thierry*

(Milaza i Pâquerette fa malay an' i Thierry)

= * Pâquerette a avoué comme détestant Thierry

(*Milaza ho malay an'i Thierry i Pâquerette*)

(32b) *Maneho i Jacques fa (E+ hoe) niady tamin'ny fahafatesana niaraka tamin'ny finoana*

(Jacques montre qu'il a lutté la mort par la foi)

= * Maneho ho niady amin 'nyfahafatesana niaraka tamin 'ny finoana i Jacques

(Jacques montre comme ayant lutté la mort par la foi)

Ainsi, les structures des (31) sont représentées par les formules :

$$(g) \text{No V que P / P =t No V Prép N1} = \text{No V comme V* Prép N1} \\ \text{Man-V fa P / P =: V}^1 \text{ W} \quad \quad \quad = \text{man-V ho V}^1 \text{ W No}$$

En conclusion, si la formule (g) est acceptée par les verbes du type de *relever* et *maniry*, elle est réfusée par ceux du types de *avouer* et *maneho*.

Par contre, la formule (g) est acceptée aussi bien par les verbes de (31) que par ceux 4a (32) où les verbes des complétives dont le sujet sont corréférents au premier complément N1

(31) a'- *Frederick a révélé que Noella était séparée de lui*

(Nanambara i Frederick fa nisaraka taminy i Noella)

= *Frederick a révélé Noella comme étant séparé de lui*

(Nanambara an'i Noella ho nisaraka taminy i Frederick)

b*- *Manhy i Rafalimanana fa hoe hanohama azy ho ben'ny tanànan'Antananarivo ny Tiako i*

Madagasikara

(Rafalimanana souhaite que Tiako Madagasikara l'aura soutenu maire d'Antananarivo)

= *Maniry an'ny Tiako Madagasikara (ho + hoe) hanohana azy ho ben'ny tanànan'Antananarivo i Rafalimanana*

(Rafalimanana souhaite Tiako Madagasikara comme (le soutenant + l'ayant soutenu) lors de l'élection du maire d'Antananarivo

32) a'- *Pâquerette accepte Thierry comme le détestant*

(Manaiky i Pâquerette fa malay azy i Thierry)

= *Pâquerette accepte Thierry comme le délestant*

(Manaiky an'i Thierry ho malay azy i Pâquerette)

b'- *Mampiseho i Jacques fa hoe niaraka taminy ny finoana hiady amin'ny fahafatesana*

(Jacques montre que la foi (était + aurait été) avec lui pour affronter la mort)

= *Mampiseho ny finoana (ho + hoe) niaraka taminy i Jacques hiady amin'ny fahafatesana*

(Jacques montre la foi comme ayant été avec lui pour affronter la mort)

(Jacques montre comme ayant lutté la mort par la foie)

Ainsi, les structures des (31) sont représentées par les formules :

(g) No V que P / P = : No V Prép N1 = No V comme V* Prép N1

Man-V fa P/ P =: V¹ W = man-V ho V¹ W No

En conclusion, si la formule (g) est acceptée par les verbes du type de *relever* et *maniry*, elle est réfusée par ceux du types de *avouer* et *maneho*

Par contre, la formule (g) est acceptée aussi bien par les verbes de (31) que par ceux 4a (32) où les verbes des complétives dont le sujet sont corréférents au premier complément NI

(31) a'- *Frederick a révélé que Noella était séparée de lui*

(Nanambara i Frederick fa nisaraka taminy i Noella)

= *Frederick a révélé Noella comme étant séparé de lui*

(Nanambara an'i Noella ho nisaraka taminy i Frederick)

b* *Maniry i Rafalimanana fa hoe hanohana azy ho ben'ny tanànan'Antananarivo ny Tiako i Madagasikara*

(Rafalimanana souhaite que Tiako Madagasikara l'aura soutenu maire d'Antananarivo)

= *Maniry an'ny Tiako Madagasikara (ho + hoe) hanohana azy ho ben'ny tanàna'Antanarivo i Rafalimanana*

(Rafalimanana souhaite Tiako Madagasikara comme (le soutenant + l'ayant soutenu) lors de l'élection du maire d'Antananarivo

32) a'- *Pâquerette accepte Thierry comme le détestant*

(Manaiky i Pâquerette fa malay azy i Thierry)

= *Pâquerette accepte Thierry comme le délestant*

(Manaiky an'i Thierry ho malay azy i Pâquerette)

b'- *Mampiseho i Jacques fa hoe niaraka taminy ny finoana hiady amin'ny fahafatesana*

(Jacques montre que la foi (était + aurait été) avec lui pour affronter la mort)

= *Mampiseho ny finoana (ho + hoe) niaraka taminy i Jacques hiady amin'ny fahafatesana*

(Jacques montre la foi comme ayant été avec lui pour affronter la mort)

Si on réexamine ces phrases, la conjonction de subordination Cs peut prendre plusieurs termes qui permettent de différencier les comportements des verbes de (31) et de (32). Nous avons Cs = : *que* (*fa (E + hoe)*) en (3 la) et (32a) , (3lb) et (32b) Cs = : *comme* (*ho + hoe*) comme on peut le voir dans les exemples (31b) et (31b') ; d'autre part en (32b) et (32b'). Cette différenciation de Cs est sémantique et reste difficilement contrôlable. Généralement, là conjonction Cs = : *que*, *fa* s'emploie pratiquement avec les verbes dits de « perception ». D'où sans doute la possibilité de la commuter avec la Cs = : *comme*, *ho* en cas de restructuration, comme le montrent les exemples (3la) et (3la'), d'une part et (32a) et (32a') d'autre part. Par contre, Cs = : *que* (*fa (E + hoe)*) n'interviendrait qu'avec les verbes dits d'opinion ou de parole ; d'où, peut-être la possibilité de le remplacer par Cs = : *comme ho - hoe*) en cas de restructuration comme en

témoignent les exemples (31b) et (3tb') d'une part, (32b) et (32b') d'autre part. En outre, on a pu constater deux choses à propos de la conjonction : les complétives introduites par (*que, fa*) et (*comme, ho*) constituent des constats et présentent ainsi les faits indiscutables et les verbes principaux à complétive introduite par *que (fa (E + hoe))* et *comme (ho + hoe)* constituent des hypothèses et rapportent ainsi des faits comme incertains, comme avec les exemples que nous avons donnés ci-dessus.

Si tels sont les verbes du premier groupe, qu'en est-il de ceux du second groupe ?

III.2.1.2- La sous-classe des verbes transitifs refusant la restructuration

Il s'agit des verbes comme *comprendre (mahazo)* et *mahita (découvrir)* qui entrent dans la structure définitionnelle (a) mais refusent de figurer dans la structure à attribut (b). Les phrases suivantes ne peuvent pas subir la restructuration :

(33) *Ravalomanana comprend que (il + lui-même, le gouvernement) réalise le projet MAP avec les bailleurs de fonds*

(Mahazo i Ravalomanana fa (hoe) manatanteraka ny tetik'asa MAP miaraka amin'ireo mpamatsy vola (izy + ny tenany + ny goveernemaanta).

* (Mahazo (azy + ny tenany + ny govememanta) ho manatanteraka ny foto-drafitr'asa MAP miaraka amin'ireo mpamatsy vola i Ravalomanana)

(34) *Mahita i Corine fa mbola hikaroka lalina momba an'io raharaha io (E + izy + ny tenany + i Roxanne)*

(Corine découvre que (elle + elle-même + Roxanne) fouillera au plus profond cette affaire)

**Mahita (azy + ny tenany + an'i Roxanne) ho mbola hikaroka lalina momba an'io raharaha io*

*(Corine découvre (elle + elle-même + Roxanne) comme pouvant encore fouiller cette faire au plus profond)

Dans les phrases (33) et (34), le sujet de la complétive peut être aussi bien No que M1. Cette règle est générale avec les verbes du second groupe. Certains verbes ont été forcés dans la construction **No V que P**, surtout pour le malgache avec la construction **man-V No fa P**. Il est donc

facile de reconstituer un Nop qui rend la phrase plus acceptable. Nous pouvons par exemple recourir aux *Nop* = : *idée* (*hevitra*) pour *comprendre* (*mahazo*) et *Nop* = : *preuve* (*porofo*) pour *découvrir* (*mahita*) :

Ravalomanana comprend (l'idée + cette idée} que (il + lui-même + le gouvernement) réalise le projet MAP avec les bailleurs de fonds.

(Mahazo an-tsaina i Ravalomanana fa manatanteraka ny foto-drafitr'asa MAP miaraka amin'ny mpamatsy vola (E + izy + ny tenany + ny fanjakana)

Mahita porofo i Corine fa mbola mikaroka lalina momba an'io raharaha io (E + izy + ny tenany + i Roxanne)

(Corine découvre la preuve que (elle + elle-même + Roxanne) fouillera au plus profond cette affaire)

Quelles que soient les ressemblances d'ordre structural entre le français et le malgache, nous pouvons trouver quand même des différenciations entre ces deux langues.

III.2.1.3- Les différenciations qui existent entre le français et le malgache sur le plan structural

III.2.1.3 - En français

Ce n'est pas seulement la conjonction *que* qui peut introduire la complétive, c'est-à-dire qui délimite la subordonnée à la place de l'objet. Il existe également une autre conjonction Cs = : *sinon* P et Ci = : *comme si* P. Exemples :

(35) *Il faut qu'on rentre avant la nuit sinon on devient comme un pauvre serviteur*

(36) *Rendez-moi tous mes poignons sinon je tuerai ta femme et tes enfants*

La complétive *comme si* P est limitée à certains verbes comme *accepter*, *reconnaître*, *regarder*, *aimer* etc.

37) *Luc regarde Léon comme s'il était un escroc*

(38) *Luc aime Léon comme s'il était son propre frère*

III.2.13.2- En malgache

III.2.13.2.1 La transformation de restructuration est la raison d'existence de deux structures définitionnelles des verbes.

1- La structure $V \text{No} fa P$ due à la transformation de longueur :

Vfa P No/fa P=:N1

V No fa P / P =: V¹W

Mino fa misy ny fiainana mandrakizay ny kristianina

V	Nl =: faP	No
=	<u>Mino ny kristianina fa misy ny fiainana mandraida</u>	
V	No	N1- fa P/P =: V ¹ N\ W

2 – La structure $V \text{Dét } F -an \text{ No}$ en (d) est une forme nominale associée au [nom] ou [andry] à la phrase de base (c) :

(c) V fa P No

(d) V Dét F -an No/ Dét F-an =: dét fx -V*-a W

Mino ny fisian'ny fiainana mandrakizay ny kristianina

V	Détx-V-a-naNl W	No
<u>Mahafantatra ny fahafahany fanadinana baka i Drucitia</u>		
Maha-V	dét faha-V-a-Poss° W	No

Si nous revenons sur les exemples (4) et (5), nous pouvons trouver d'autres structures qui y sont associées :

(4) *Mino nyfiainana mandrakizay ho misy ny kristianina*

(Les chrétiens croient la vie éternelle comme existante)

(5) *Mahafantatra (E + azy + ny tenany) ho mafa-panadinana baka i Drucilla*

(Drucilla sait (elle + elle-même) comme ayant réussi le bacc)

On remarque ainsi que le sujet de la subordonnée n'est autre que le COD du verbe de la principale, et le verbe dépendant, qui devient un attribut du sujet ou du complément, occupe la place du 2^{ème} complément : N2, Cependant, la place du 3^{ème} complément est prise par le verbe

dépendant dans cet exemple qui demande un complément instrumental considéré comme un 2^{ème} complément de N2:

(39) *Mamongatra an-gazety ny tale fa misy diso ny tatitra*

(Le directeur réclame dans le journal qu'il existe des fautes dans le rapport)

= *Mamongatra an-gazety an'ilay tatitra ho diso ny tale*

(Le directeur réclame dans le journal le rapport comme contenant des fautes)

Il est à noter que la désignation de l'instrument: *dans le journal (an-gazety)* est lié solidement au verbe, d'où le caractère figé du verbe (composé figé) dans la classe qui accepte la complétive *fa* (que). Cette relation concerne également le complément *N3 = :Npsy*, c'est - à-dire un nom indiquant une partie psychologique.

(40) *Mandenika ao an-tsainy i Linda fa hahavita DEA*

Pourtant, si nous allons revenir sur la relation de phrases que nous venons juste de montrer et a fait de la complétive en *fa (que)* un attribut en *ho (comme)* et de son sujet un COD du verbe principal, il est évident que la transformation de restructuration appelée [samaka] par RABENILAINA R. B. 2001, pp 129 en est la raison.

III..2.1.3. 2.2- Le [samaka1] et [samaka3], le [samaka 3] étant les critères pour la distinction des deux classes

Nous avons montré que les phrases dans lesquelles les verbes sont actifs pris comme exemples tels que *mino (croire)* et *makafantatra (savoir)* et *mamongatra an-gazety (publier dans le journal)*, nous avons appliqué la transformation de restructuration ou [samaka]. Cependant, ce ne sont pas tous les verbes de la classe 11 qui acceptent cette transformation mais seulement certains, comme *manantitra (réitérer)* *maheno (entendre)* et *mandetika ao an-tsaina (ancrer dans l'esprit)*.

(41) *Manantitra Lucas fa ho tonga ny vahiny*

(Lucas réitère que les hôtes vont venir)

= * *Manantitra ny vahiny ho tonga Lucas*

(Lucas réitère les hôtes de venir)

(42) *Manamajy i Suzana fa efa nahaloa hetra i Ricardo*

(Suzana confirme que Ricardo a déjà payé l'impôt)

= * *Manamafy an'i Ricardo ho efa nahaloa hetra i*

(Suzana confirme Ricardo d'avoir déjà payé l'impôt)

(43) *Mandentika ao an-tsainy i Catherine fa mitahy ny razana*

(Catherine inculque dans son esprit que les ancêtres protègent)

= * *Mandetika an an-tsainy ny razana ho mitahy i Catherine*

(Catherine inculque dans son esprit les ancêtres de protéger)

Alors, nous pouvons considérer comme critères pour distinguer les verbes transitifs qui acceptent *fa* (*qu*) les deux types de [samaka], fsamakal} et [samaka2], de la transformation de restructuration [manasamaka].

D'après ses recherches, RABEN1LA1NA R. B. a trouvé jusque-là deux types de la transformation de restructuration : le [samaka] qui disloque un groupe nominal à déterminatif de forme *Dét Na -na Nh / Na* = : objet possédé et *Mb* = : possesseur et le [samaka] qui intervient dans une phrase à verbe transitif à complétive *fa P* en associant cette dernière à un attribut *ho P*.

Le premier type de [samaka] est un groupe nominal constitué de deux substantifs reliés par une préposition *Prép* = : *na*, le premier désigne une chose possédée, par exemple une partie du corps et le second le possesseur de la chose, comme dans *ny tarehin'i Nick* dans la phrase suivante :

(44) *Tsara ny tarehin'i Nick*

Alors on appelle [samaka 1] le fsamaka] qui fait disparaître le déterminant *Dét* = : *ny (le)* qui introduit le substantif *tarehy* (visage) et la préposition *Prép* = : *-na* qui lie le possesseur *Nick* et le possédé comme dans :

Tsara ny tarehin'i Nick

(Le visage de Nick est beau)

= *Tsara tarehy i Nick*

(Nick a un beau visage)

On appelle [samaka 2] le fsamaka] qui fait disparaître la préposition *Prép = : -na* qui lie le possesseur *Nick* au possédé substantif *tarehy* (visage) introduit la préposition *Prép = : (eo) amina* (sur) devant le possesseur postposé à celui-ci en tant que modifieur et le pronom possessif *-ny* (son), soit :

Tsara ny tarehin'i Nick

(Le visage de Nick est beau)

= *Tsara eo amin'ny tarehi-ny i Nick*

(Nick est beau sur son visage)

En ce qui concerne le dernier {samaka] dénommé [samaka3], il s'applique à la complétive *fa P* (*que P*) en faisant monter son sujet après le verbe à la place du complément en commutant la conjonction *Cs = : fa (que)* en *Cs = : ho (comme)* et en faisant descendre le sujet No à la fin de la phrase. Exemple :

(45) *Matoky i Piera fa tia azy ny vadiny*

(Pierre est confiant que sa femme l'aime)

= *Matoky ny vadiny hotia azy i Pierre*

(Pierre est confiant à sa femme comme l'aimant)

Cette dernière restructuration ou [samaka 3] est le critère qui différencie les deux sous-classes dans la classe des verbes transitifs qui acceptent la complétive *fa P*.

III.2.1.3.2.3- N2 et N3, résultat de [samaka3] mais non plus *fa P = : N1.*

Catégorisation d'am d'autres classes qui acceptent la subordonnée *Cs = : raha + sao tsy, sao ou le déterminant Dét = : ny*

Comme on vient juste de l'expliquer, le [samaka3] est la transformation qui nous a servi à distinguer la classe des verbes transitifs acceptant la proposition *fa P* en deux sous-classes : ceux qui acceptent que la proposition *fa P* devienne par [safelika] *ho P* après la montée de son sujet à la distribution de *N1*, en changeant la conjonction *Cs = : fa* en conjonction *Cs = : ho* et en faisant descendre le sujet No à la fin de la phrase. Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'attribut *ho P* se trouve à la place du groupe prépositionnel *GP = : N2, N3* et non plus à la place du groupe nominal *GN = : N1* comme on l'a vu avec *fa P*.

Il est clair ainsi que *ho P* étant un GP, il peut être nominalisé comme on peut le constater avec les phrases (4), (5) et (39) :

(4) *Mino ny fiaianana mandrakizay ho misy ny kritiianina* [samaka 3]

(Les chrétiens croient la vie éternelle comme existante)

= *Mino ny fiaianana mandrakizay amin'ny fisiany ny krtistianina* [anara]

(Les chrétiens croient à la vie éternelle de son existence)

(5) *Mahafantatra ny tenany ho niafa-panadinana baka i Drucilla* [samaka3]

(Drucilla se sait comme ayant réussi le bacc)

= *Mahafantatra ny tenany ami'ny fahafahana fanadinana baka i Drucilla* [anara]

(Drucilla se sait à la réussite au bacc)

(39) *Mamongatra an-gazety an'ilay tatitra ho misy diso ny tale* [samaka3]

(Le directeur réclame dans les journaux le rapport comme ayant eu des fautes)

Mamongatra an-gazety an'ilay tatitra amin'ny fisiany diso ny tale [anara]

(Le directeur relève dans les journaux en la fausseté du rapport)

Ce n'est pas seulement la conjonction *fa (que)* qui peut introduire la complétive, c'est-à-dire qui place la subordonnée à la position de l'objet, dans une phrase à verbe transitif. Il existe également d'autres conjonctions, à savoir *Cs = : raha*, *Cs = : sao (E, isy)* et le déterminant *Dét = : ny* qui sépare la subordonnée de but et son prédicat à la forme (*h-, ho*) *V°*. En effet, pour ne pas avoir autant de nombre de classes dans lesquelles on groupe dans une seule catégorie les éléments qui ont le même caractéristique dans une phrase, RABENILAINA R. B. 1987 et 1996 a introduit dans la 11^{ème} classe les verbes transitifs qui acceptent les complétives *raha P* et/ou *sao (E, tsy)* ou le (*h-, ho*)

Voici des exemples de verbes qui refusent la complétive en *fa* et où la subordonnée se change en un syntagme nominal qui assume la fonction de COD :

(46) *Mamantatra i Abby (*fa + raha) miasa tsara ilay mpanampy*

(Abby examine (*que + si) la domestique travaille bien

= *Mamantatra ny fiasan'ilay mpanampy tsara i Abby*

(Abby examine le bon travail de la domestique)

(45a) *Matahotra Abby (*fa + sao tsy) miasa tsara ilay mpanampy*

(Abby craint (*que + si) la domestique travaille bien)

= *Matahotra ny tsy fiasan’ilay mpanampy tsara i Abb*

(Abby craint le mauvais travail de la domestique)

(45b) *Mikasa (*fa + ny) handray mpanampy i Abby*

(Abby projette (*que + la/le) d'embaucher une domestique)

= *Mikasa ny fandraisany mpanampy i Abby*

(Abby projette l'embauche d'une domestique)

En réalité, parmi les verbes transitifs qui acceptent la proposition *raha P* comme *mamantatra* (*examiner*), *sao tsy* comme *matahotra* (*croire*) et (*h-, ho*) *V°* comme *mikasa* (*projeter*), le verbe *matahotra* (*croire*) est le seul qui accepte *Cs = : sao (E + tsy)* et refuse le *Cs = : raha*, alors que ces deux conjonctions sont acceptées par les verbes transitifs comme *mamantatra* (*examiner*) en même temps que le verbe *matahotra* (*croire*) accepte aussi la subordonnée de but (*h-, ho*) *V°* comme dans l'exemple :

(46c) *Matahotra ny handray mpiasa i Abby*

(Abby craint de recruter une domestique)

Il ne reste plus donc que deux classes, à savoir la classe qui accepte la proposition *raha P* et *sao (E, tsy) P* et la classe qui accepte la subordonnée de but (*h-, ho*) *V°*.

II.2.13.2.4 - La classe des verbes qui acceptent la proposition ((*raha + sao tsy*), *sao*) *P*, acceptent également la complétive *fa P* si on utilise le préfixe *maha-* .

Cependant, le choix du Cs = : *raha + sao tsy* et le Cs = : *sao* dépend du mot utilisé comme verbe.

Prenons les exemples suivants :

(23) *Mamototra Razaka (raha + sao tsy) mitokona ny mpikarama*

(Razaka cherche à connaître (si + si ne pas) les salariés font la grève)

(46) *Mitazana Razaka (raha + sao tsy) miasa ny mpikarama*

(Razaka regarde (si + si ne pas) les salariés travaillent)

Les verbes *mamototra* (*chercher à connaître*) et *mitazana* (*regarder*) employés dans ces deux phrases n'acceptent pas la complétive *fa P* du fait qu'on refuse les affirmations suivantes:

**Mamototra Razaka fa miasa ny mpikarama*

(Razaka cherche à connaître que les salariés font la grève)

**Mitazana Razaka fa miasa ny mpikarama*

(Razaka regarde que les salariés travaillent)

Cependant, si on change les préfixes actifs *man-*, *mi-* en *maha-*, d'où *mahafototra* (*savoir*) et *mahatazana* (*apercevoir*), on peut accepter la complétive *fa P* comme le montrent les exemples suivants :

Mahafototra Razakafa mitoiutna ny mpikarama

(Razaka sait que les salariés font la grève)

Mahatazana Razakafa miasa ny mpikarama

(Razaka aperçoit que les salariés travaillent)

Même si les préfixes *mon-* et *mi-* ne peuvent pas commuter avec *maha-*, ces verbes qui acceptent les préfixes *mon - ou mi -* acceptent en effet la proposition ((*raha + sao tsy*) *sao*) *P*, comme un groupe nominal à complément d'objet direct, comme en accepte le : à préfixe *maha-* à la complétive *fa P*. Les exemples suivants le montrent bien :

= *Mamototra ny fitokonan'ny mpikarama Razaka*

Razaka cherche à connaître la grève des salariés

= *Milazana ny fiasan'ny mpikarama Razaka*

(Razaka regarde le travail des salariés)

= *Mahafototra ny fitokonan'ny mpikarama Razaka*

(Razaka connaît la grève des salariés)

= *Mahatazana ny fiasan'ny mpikarama Razaka*

(Razaka aperçoit le travail des salariés)

Il est à noter que parmi les verbes transitifs qui acceptent la complétive introduite par la

conjonction *Cs = :sa*, le mot que l'on utilise comme prédicat ou groupe verbal de la dépend de la possibilité d'utiliser ou non l'auxiliaire de négation *tsy* après la *ila* conjonction *Cs = :sao*.

Par contre, on ne peut pas utiliser l'auxiliaire de négation *txy*, pas plus que la *Cs = :raha*, si on change en *miasa ratsy* (*travailler mal*) ou en *milalao* (*jouer*) le verbe *miasa* (*travailler*), le prédicat ou le groupe verbal de la complétive. Si l'énoncé suivant est correct

Razaka sao (miasa ratsy + milalao) ny mpikarama

(Razaka regarde si les salariés (travaillent mal + jouent))

Celui-ci est incorrect :

* *Mitazana Razaka sao tsy (miasa ratsy + milalao) ny mpikarama*

(Razaka regarde si les salaries ne (travaillent mal + jouent) pas)

La sémantique de l'énoncé ou de la complétive utilisée comme prédicat de la subordonnée est donc la base principale pour accepter ou refuser que l'auxiliaire de la négation *tsy* suive la conjonction *Cs = :sao*.

III.2.1.3.2.5- La classe qui accepte la proposition de but (*h-*, *ho*) V^l et le déterminant *Dét = : ny* comme *Cs*. Nous distinguons deux sous-classes de prédicat selon l'acceptation ou non du *Cs = : ny* de changer en *Cs = :fa*

On a déjà parlé des verbes transitifs qui acceptent la proposition ((*raha + sao tsy*), *sao*) *P*. Les radicaux de ces verbes acceptent à la fois la préfixation de *maha-* et de *mon* – ou *mi-*. Le refus ou l'acceptation de l'auxiliaire de la négation *tsy* après la conjonction *Cs = :sao* dépend du genre du mot ou groupe de mots choisi comme prédicat de la complétive. Ainsi, dans les exemples suivants, avec *miasa* (*travailler*) comme prédicat de la complétive, la conjonction *Cs = :sao* doit être suivie de *Nég = : tsy*, ce qui est refusé lorsque le prédicat est *milalao* (*jouer*) :

Mitazana Razaka sao tsy miasa ny mpikarama

(Razaka regarde si les salariés ne travaillent pas)

*Mitazana sao (E + * tsy) milalao ny mpikarama*

(Razaka regarde si les salariés jouent)

Qu'en est-il des verbes transitifs qui acceptent la proposition de but (*h-*, *ho-*) V^o ?

Dans cette classe, le déterminant *Dét = : ny* (le) joue le rôle de conjonction introduisant

la complétive et indique directement que la place de celui-ci n'est autre que celle du groupe nominal complément d'objet direct N1 qui n'est pas déplaçable. Nous allons examiner les deux exemples suivants dans lesquels nous utiliserons le prédicat (*dire*) et *maniry* (*souhaiter*).

(47) *Milaza ny hamangy ny namany i Francis*

(Francis dit d'aller visiter ses amis)

(48) *Maniry ny ho (dokotera, salama) i Irène*

(Irène souhaite (devenir médecin, être en bonne santé)

Les prédicats des complétives introduites par le déterminant *Dét* = : *ny* (*le*) peuvent se présenter sous deux aspects.

Premièrement, le prédicat dans la complétive de la phrase (47) est au futur et commence par le préfixe *h* - commutable avec *m*- au temps présent. D'après la formule : *hx- V° W* = : *han -V° W* comme le montre la phrase : *hamangy ny namany* (*aller visiter ses amis*), le temps du verbe est au futur *h-an-V* = : *h-am-(v)angy* et le sujet de ce prédicat n'est autre que le *No* = : *Francis*, sujet de la proposition principale ; et on met un exposant zéro sur le verbe *V* = : *V°* pour indiquer que le sujet du verbe de la proposition subordonnée est corréférent à celui de la principale. Et comme tout verbe de prédicat exige un complément, on peut toujours en comporter un ou on fait suivre le verbe en position de *W* qui indique le complément ou une suite quelconque de compléments.

Deuxièmement, le prédicat de la complétive en (48) est un substantif ou un adjectif au futur et commence par le préfixe *ho* -, d'après la formule ; *ho (N°, Adj°)* illustrée par la phrase : *ho (dokotera, salama)*, où le prédicat est un nom ou un adjectif au temps futur (*ho N°* = : *ho dokotera /ho Adj°* = : *ho salama*) et le sujet de ce prédicat n'est autre que *No* = : *Irène*, le sujet de la proposition principale, d'où l'exposant zéro sur le substantif *N* = : *N°* et l'adjectif *Adj* = : *Adj°*.

Nous pouvons distinguer les verbes transitifs qui acceptent la proposition *ny* (*h-*, *ho*) *V°* en deux sous-classes : la première sous-classe accepte la proposition *fa P* comme *milaza (dire)*:

Milaza ny hamangy ny namany i Francis

(Francis dit d'aller visiter ses amis)

= *Milaza i Francis fa hamangy ny namany* (Francis dit qu'il va visiter ses amis)

Par contre, la deuxième sous-classe refuse cette association, tel est le cas de *maniry* (*souhaiter*):

Maniry ny (ho (dokotera, salama, handeha)) i Irène

(Irène souhaite devenir/ être (médecin, en bonne santé, partir))

* *Maniry i Irène fa {ho (dokotera, saiamma, handeha)}*

(Irène souhaite qu'elle (médecin, en bonne santé, partir))

Les verbes suivants appartiennent au même groupe que le verbe *milaza* (*dire*) : *manambara* (*déclarer*), *manantena* (*espérer*), *miteny* (*parler*), *mieritreritra* (*penser*) etc.; par contre, *miandry* (*attendre*), *mifidy* (*choisir*), *mifofo*, *mitalaho* (*suplier*) etc. se trouvent dans le même groupe que *maniry* (*souhaiter*). Presque tous les verbes de la première sous-classe sont des verbes de parole ou de pensée tandis que ceux de la deuxième sous-classe sont des verbes de supplication ou de but. On pourra consulter la table 11 de RABENILAINA R.1987 et 1996 pour y trouver une liste plus exhaustive.

III1.2.2- Propriétés distributionnelles

Comme nous l'avons procédé pour la classe syntaxique des verbes transitifs, nous lions nous concentrer sur les traits sémantiques des compléments qui différencient la classe, L'acceptation de la complétive en *que*, *fa* à la position d'objet direct est la condition sine qua non qu'un verbe entre dans la classe dont nous parlerons. Cette propriété a été mise en évidence par l'application de la transformation de nominalisation, qui fait de la complétive un groupe nominal (GN) et un groupe prépositionnel (GP).

Nous allons centrer ici nos analyses à l'aide des critères sémantiques reproductibles qui permettent de répertorier les verbes concernés. Il s'agit de repérer les traits sémantiques des noms qui peuvent être N0, N1, N2 en précisant en même temps les structures qui admettent de tels noms. RABENILAINA R. B. nous a déjà proposé une étude des propriétés distributionnelles des compléments qui ont une relation complexe avec la complétive. Nous examinerons ces propriétés d'abord en français, ensuite au niveau du malgache.

III.2.2.1- En français

Nous entamons l'examen avec les propriétés de No.

Le sujet No est ici soit uniquement humain (Nhum) ou non humain (N-hum), soit sémantiquement non restreint. Nous sommes, en premier lieu, en présence des verbes intrinsèquement transitifs. L'examen du lexique montre qu'un grand nombre de verbes tels que: *annoncer* (*milaza*), *craindre* (*matahotra*, *miahayah*), et *vouloir* (*mikasa*) exigent que No soit humain :

49) ((*Roberta + elle + *la chatte *cela*) annonce qu'elle donnera sa démission

(*Milaza (Roberta + izy + *ny saka + *izany) fa (ho) hametra-pialana*)

(50) ((*Brad (il + *le coq + *cela)*) craint qu'il courre un risque

(*Matahotra i (Brad + *ny akoholahyf *izany) fa (ho) mety hidiran-doza*)

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les noms qui peuvent être No, N1 et N2, ue leur trait sémantique soit humain, non humain et non restreint, assument la fonction de omplément dans une phrase à complétive.

Avec le trait humain, par exemple, ces noms peuvent être précédés ou accompagnés de diverses prépositions telles que *à, de, contre, auprès de, de la part de* etc.

Le trait humain accompagne la complétive *que P* (*fa P*) mais pas la complétive réduite en infmitive ; il ne peut pas figurer seul, c'est-à-dire dans la structure No V Nhum. Nous ivons par exemple :

(51) Brad craint de Hubert qu'il perde la vue

(*Miahayah an'i Hubert fa (ho) jamba i Brad*)

(52) Brad devine de Hubert qu'il perdra la vue

(*Maminany an'i Hubert fa (ho) jamba i Brad*)

Mais on refuse :

**Brad (craint + devine) de Hubert (Miahayah + Maminany) an'i Hubert i*

Brad)

Ici, le pronom « il » se réfère à *Hubert*.

Comme on vient juste de le dire, le trait « humain » peut être accompagné de diverses prépositions. Nous allons donc étudier en détail le fonctionnement de ces propositions avec ce trait dans ces phrases.

Il faut signaler que l'accompagnement de trait humain avec ces prépositions permet à ce trait humain de fonctionner comme complément dans la phrase. On peut paraphraser le sujet Nhum avec « de la part de Nhum », mais il existe des verbes pour lesquels il n'en va pas de même :

(53) *Je compte sur Erika qu'elle viendra à mon secours*

(Matoky an'i Erika aho fa ho tonga hanavotra ahy (izy)

**Je compte de la part d'Erika qu'elle viendra à mon secours*

(Mahatoky avy amin'i Erika aho fa ho tonga hanavotra ahy (izy + ny tenany

Dans certains cas, le complément « à Nhum » n'est pas paraphrasable par « pour Nhum ».

(54) *Désire a promis à sa femme qu'il lui donnerait une explication*

(Nampanantena an'ny vadiny i Désire fa hanome fanazavana azy)

**Désire a promis pour sa femme qu'il lui donnera une explication*

(Nampanantena ho an'ny vadiny fa hanome fanazavana azy i Désire)

Nous allons étudier encore la distribution du complément « après Nhum » et « contre Nhum ». Ces compléments ont une relation complexe avec la complétive. Il est possible d'observer une contrainte de projection :

(55) *Justine fulmine contre sa patronne qu'elle l'a licenciée*

Nisafoaka tamin'ny mpampiasa azy i Justine fa ho nandroaka azy tsy hiasa)

**Justine fulmine après sa patronne qu'elle l'a licenciée*

(Nisafoaka manaraka an'ny mpampiasa azy i Justine fa ho nandroaka azy tsy hiasa)

Par ailleurs, il semble que dans ce type d'exemples la complétive constitue une opposition au complément « contre Nhum ». D'un autre point de vue, lorsque la complétive est

réduite à une infinitive, « contre Nhum » ne peut pas être le sujet de Finfinitive, pourrait donc indiquer qu'il y a complémentarité de distribution entre *que P* et « contre Hum ». Pour ces quelques verbes, le complément « contre Nhum » et « après Nhum » peuvent apparaître sans complétive.

Justine fulmine contre sa patronne

Nisafoaka tamin'ny mpampiasa azy i Justine)

(56) *Gloria attend après Douglas*

(Miandry mafy an' i Douglas I Gloria)

ont comme noyaux :

Justine fulmine (misafoaka i Justine)

Gloria attend (miandry i Gloria)

Nous trouvons aussi le complément "de Nhum" avec sa contrainte de projection sur P. Il est approximativement paraphrasable par "à propos de Nhum" :

(57) *Barbara indique à Simonette que Alice accepte son offre*

(Manondro amin'i Simonette i Barbara fa manaiky ny tolotrany i Alice)

= *Barbara indique d'Alice qu'elle accepte son offre*

(Manondro an' i Alice i Barbara fa manaiky ny tolotrany izy)

Barbara indique à propos d'Alice qu'elle accepte son offre

(Manondro momba an'i Alice i Barbara fa manaiky ny tolotrany izy)

Nous voyons aussi diverses relations de comptabilité entre ces compléments « contre Nhum » et « après Nhum » avec contraite de projection :

(58) *Nancia crie après ses enfants qu'ils fassent leur devoir*

(Mikiakiaka aorian'ny zanany i Nancia fa tokony hanao ny entimody izy ireo)

Cependant la phrase :

Nancia crie contre ses enfants qu'ils fassent leur devoir est nettement non acceptable.

Dans d'autres cas, on trouve aussi des verbes à la fois réflexifs et symétriques qui

correspondent au verbe transitif et peuvent se construire avec le sujet Nhum.

(59) *Jaison explique à Damien que P*

Jaison s'explique auprès de Damien de ce que P

Si tels sont les verbes qui admettent un Nhum, qu'en est-il de ceux qui admettent un non humain (N-hum) ?

Certains d'entre eux correspondent à des emplois avec un sujet N-hum très spécifique. Ils imposent donc que No soit N-hum et puisse être « que P » en même temps que N1 soit humain.

(60) *Son costard (bruisse + froufroute) à Nicolas qu'il pourra le raccompagner*

(61) *Le transistor (crépite + grésille) à Nicolas que tout est en ordre*

III.2.2.2- En malgache

Comme en français, l'étude distributionnelle que nous allons conduire ici consiste à repérer les traits sémantiques des noms qui permettent de répertorier les verbes concernés. Le sujet No est ici soit uniquement humain ou non humain, soit sémantiquement non restreint.

Avec No = : Nhum, nous avons relevé les verbes comme *manantena* (*espérer*) et *mampandré* (*prévenir*) :

(62) *Manantena (i Solo + izy + *ny kisoa + *izany) fa (ho)*
sitrana (Solo + il + *le porc + * cela) espère qu'il sera
guéri)

(63) *Mampandré (Ranoro + izy + *ny liona + *izany) fa (ho) didiana*
(Ranoro prévient qu'elle sera opérée)

Les moins nombreux, tels que *manaitra* (*surprendre*) et *mampanahy* (*inquiéter*) exigent par contre que No soit non humain et puisse être *fa P* (*que P*) en même temps que N1 soit humain :

(64) *Manaitra (an'i Solofo + ahy + *ny ampondra + *an'izany) (izany + fa tsy hanatrika ny fitsarana an'i Damien ly Andry))*

((Cela + que tu seras absent le jour du procès de Damien surprend (Solofo + moi

+ *Fâne +*cela))

(65) *Mampanahy* (*an' ikala Philomène + ahy + *ny bitro + *an' izany*) (*izany + fa manana problèmes ianao*)

((Cela + que tu auras des problèmes) inquiète (Philomène + moi + *le lapin +* cela))

Les passives associées aux transitives à *No* = : *faP* prennent nécessairement l'une des formes

(i) AfxV-na Dét (P-n -Possc + Ne Vc W) N1

Tairi-n'ny (*tsy fanatreha-n'ily Andry ny fitsarana an'i Damien + ily Andry tsy hanatrika ny fitsarana an' i Damien*) (*ily Solofo + aho*)

(Solofo est + je suis) surpris par l'absence de Andry + le fait que Andry sera absent le jour du procès de Damien)

Ahi-n'(nyfanana-nao + ianao hanana problème) (*ikala Philomène + aho*)

((Philomène est + je suis) inquiété (e) par (tes problèmes + le fait que tu auras des problèmes)

Alors que les passives dérivées des transitives à No humain sont régulières et se présentent sous la structure :

(a') AftV-na No fa P

Antenai-n'(ily Solo + ny)fa ho sitrana izy

(Qu'il sera guéri est espéré par (Solo + lui)

Ampandrenesi-(n-dRanoro + ny)fa hodidiana izy

(Qu'elle sera opérée est prévenu par (Ranoro + lui))

Enfin, la présence de N1 humain est obligatoire avec les verbes du type *manaitra* (*surprendre*):

*Manaitra (*E + ahy) (izany + fa P)*

((Cela - + que P) (E + me) prend)

Elle ne l'est pas avec ceux du type *mampanahy* (*inquiéter*)

Mampanahy (*E + - ahy*) (*izany + fa P*)

Cela + que P) (E + m') inquiète

Le second cas nous amène, par contre, à voir les radicaux verbaux à diathèses transitive et intransitive. Lorsque No est un N-hum comme *onjam-peo* (*la radio*), *fahita lavitra* (*télévision*), *ny lalàna* (*la loi*), *ny boky* (*le livre*), les verbes dont il s'agit présentent comme caractéristique commune d'accepter une transformation formellement voisine de [miroir] - (voir M.GROSS 1975 : 2.7) - et qui est définie par la relation :

(j) **man-V fa P = mi-V (E + Loc) am No fa P**

Cette transformation rallie le sujet No en complément prépositionnel et le complément fa P en sujet, en même temps que *man-Vse* transforme en *mi-V*. Nous avons les exemples :

(66) *Manely ny onjam-peo fa mizotra tsa a ny fifidianana filoham-pirenena am'ireo toeram-pifidiana*

(La radio fait diffuser que l'élection présidentielle se déroule bien dans tous les bureaux de votes)

= *Miely (E+ao) ao amin'ny onjam-peo fa*

(Que P diffuse à la radio)

(67) *Mametraka ny lalàna fa tsy azo atao intsony ny mitondra ny fanamiana miaramila*

(La loi fixe qu'il est interdit de porter l'uniforme militaire)

= *Mipetraka (E + ao) amin'ny lalàna fa P*

Que P est fixé (dans la - + - à la) loi)

Lorsque le No est un Nhum, les verbes concernés ne montrent pas les mêmes priétés structurales par rapport à la neutralité. Les uns sont neutres, c'est-à-dire acceptent [zéro moyen] (d'après M. Gross 1975 : 2.1). C'est le cas de *manabaribary* (mettre en évidence) :

(68) *Manabaribary i Clothilde fa P*

(*Clothilde met en évidence que P*)

Mibaribaryfa P (*Que P est évident*)

Mampibaribary Clothilde fa P

(*Clothilde met en évidence que P*)

Les autres sont non neutres et présentent une construction [se-moyenne] (voir M. Gross, ibid. : 2. 8) comme le verbe *miaiky* (confesser)

(69) (Manaiky + *mampiaiky) amin'ny amin'ny pretra i Alain fa P

(Alain confesse au prêtre que P)

Miaiky amin 'ny pretra i Alain fa

(Que P se confesse P)

Si No est ainsi soit non contraint, soit uniquement humain ou non humain, le choix du substantif N2 est lié à celui de la préposition qui l'introduit. Nous avons retenu *Prép* = : *am* pour le trait Nhum et *Prép -* : Loc *am* + Loc *an* pour le trait N-hum.

Le premier groupe d'emplois à complément *Prép* = : *am* Nhum qui accepte la transformation de restructuration et est représenté par *manambara* (dire), *manoratra* (écrire).

(70) Manambara amiko i Natacha fa nahazo vatsim-pianarana any ampitan-dranomasina

(*Natacha m'annonce qu'elle a obtenu une bourse extérieure*)

(71) Manoratra amiko i Louis fa handeha hanambady

(Louisa m'écrit qu'elle va se marier)

Les verbes du type *manambara* acceptent en outre que N2 soit le sujet de la complétive dans une phrase de structure : **man-V am N2 No fa V2 W.**

Manambara amiko i Natacha fa nahazo vatsim-pianarana any ampitan-dranomasina aho

(Natacha m'annonce que j'ai obtenu une bourse extérieure)

Ce n'est pas le cas avec les verbes du type de *manoratra*.

**Manoratra amiko i Louisa fa handeha hanambady aho*

(Louisa m'écrit que je vais me marier)

Un troisième complément de forme *Loc am N* et dont la tête est un substantif spécial comme *taratasy* (*lettre*), *gazety* (*journa*), *antontan-taratasy* (*document*), *boky* (*livre*), *diary* (*journal intime*) est compatible avec *Nhum* aussi bien avec les verbes du type de *manambara u* avec ceux de *manoratra* :

(*Manambara + manamafy*) *amiko ao amin'ny taratasiny i Natacha fa nahazo vatsim-pianarana any ampitan-dranomasina aho*

(*Natacha* (m'annonce + me confirme) dans sa lettre que j'ai obtenu une bourse extérieure)

(*Manoratra + mamongotra*) *amiko ao amin'ny diariny i Louisa fa handeha hanambady*)

(*Louisa* (m'écrit + me révèle) dans son journal intime qu'elle va se marier)

Il va sans dire qu'à part *NI= :fa P*, tous les compléments sont effaçables dans ces phrasées. Il n'en est pas de même avec les verbes qui n'acceptent *fa P* que moyennant introduction d'un second complément de forme *Loc am Dét N* ou *Loc an N* dont la tête est un substantif de la catégorie **Npc** ou **Nq**.

III.2.2.3 - Certains prédicats exigent l'introduction d'un 2ème complément : Nq et Npsy pour qu'ils acceptent la proposition *QUE P, FA P.*

Nous avons vu que la complétive *que P, fa P* est un COD N1, accepté par certains comme complément et définit l'emploi de ces verbes. Certes, quand nous le prédicat de cette complétive en substantif, nous pouvons te déterminer par un y substituer le pronom interrogatif : *quoi ?* en français et *inona ?* en malgache ainsi que démonstratif (neutre) *cela* en français et *izany* en malgache.

Sur le plan sémantique, la plupart des prédicats expriment la pensée ou le langage, et n'exigent pas l'entrée du deuxième complément pour s'appartenir à la classe à complétive *que P, fa P*. Par contre, quelques verbes à complément de lieu peuvent accepter en N1 la complétive *que P, fa P* à condition qu'on leur affecte comme troisième complément N3 un **Nq** ou un **Npsy** selon les cas:

- a)**N3 = : Nq** . Les Nq sont des substantifs plus ou moins abstraits (M. Gross 1975 : IV, 10) tels que : attention (*fitandremana*), comportement (*fihetsika*), connaissance (*fahalalana*), décision (*fanapahan-kevitra*), déclaration (*fanambarana*), discussion (*adi-hevitra*), document, *antontan-taratasy*), intention (*fikasana*), ordre (*fandindiana*, *filaharana*, *filaminana*), plan *marika*,

hevitra), programme (fandaharana), rapport (tatitra), article (lahatsoratra).

b) N3 =: Nq =: Npsy (les substantifs de partie du corps) qui désigne «un élément constitutif de la personnalité psychique d'un être humain » (A. Meunier 1981 : 3. 1) c'est le cas de: *esprit* (*saina*), *cœur* (*fo*), tête (*loha*), oreilles (*sofina*), yeux (*maso*), pensée (*eritreritra*).

Ces substantifs s'adjoignent souvent d'une préposition locative (*Loc*). Comme nous l'avons démontré dans les sous-classes des verbes toujours à complétive que P (fa P), les verbes se subdivisent en deux groupes d'emplois. Nous avons étudié et analysé les verbes du premier groupe d'emplois selon qu'ils acceptent ou refusent la transformation de restructuration. Nous continuerons maintenant notre analyse avec le deuxième groupe d'emplois, d'abord en français, puis en malgache.

III.2.2.3.1- En français

Les verbes qui entrent dans la construction à substantif complément Npsy et Nq ont la forme :

NoV Loc N3 queP

V (E + Loc) am N3 fa P

Avec N3 =: Nq, nous avons par exemple :

(72) *Ingrid a inséré dans (E + le) programme qu'il faudrait voir de près l'organisation culturelles à chaque fin d'année scolaire.*

(Mampiditra ao (*an - + amin'ny) fandaharana i Ingrid fa tokony hojerena akaiky ny momba ny hetsika momba ny kolotsaina izay atao isaky ay fahataperan'ny taompianarana)

(73) *Fredo (extrait + dévoile) dans son article que Romario est un tueur à gage.*

(Mamongatra ao amin'ny lahatsoratrany i Fredo fa mpamon'olona gaigilahy i Romario)

Avec N3- : Npsy, on peut avoir :

(74) *Hassan a enfoncé dans sa mémoire que tu avais fait cela*

(Mandentika ao (? amin'ny + an-) tsainy i Hassan fa nanao an'io zavatra io ianao)

(75) // sauta aux yeux de Marco que Stéphanie est venue

(Niharihary tamin' i Marco fa tonga i Stéphanie)

Quand N3 =: Npsy, le sujet peut être le Vpp lui (leur)

(76) Il est parvenu à ses oreilles que tu étais allé là-bas

(Tonga tany an-tsofiny fa nandeha tany ianao)

Les verbes concernés ici peuvent être utilisés de plusieurs manières tout en conservant partie de leurs sens dans leurs différents emplois. On voit qu'il s'agit des verbes présentant deux sens : un sens propre (concret) et un sens figuré (abstrait), les classant dans table que dans leur emploi métaphorique, notamment la table des verbes à complément prépositionnel locatif. En général, les emplois métaphoriques des verbes sont par la classe à laquelle appartient N3. Nous avons l'exemple suivant pour la verbale : **No V N1 Prép N2** avec le verbe *plonger* qui signifie alors *mandentika* et refuse que **N1 = : que P (fa P)**.

(78) *Cynthia plongea sa tête dans la cuvette*

Nandentika ny lohany ao anaty koveta i Cynthia

Dans cette classe, presque tous les verbes transitifs qui exigent un complément de lieu, s'intégrer, ces verbes exigent que nous choisissons comme N3 une partie de l'homme comme : *esprit (saina)*, *tête (loha)*, *cœur (fo)* ou un nom comme : *papier (taratasy)*, *journal (gazety)*, *discussion (adihevitra)*, pour être à la tête du groupe prépositionnel. Nous pouvons prendre les

Nous n'utilisons pas la conjonction *que (fa)* quand le deuxième complément est un substantif qui indique un lieu:

(3) **Marion inculque dans l'eau que trouver de l'argent est très difficile*

(Mandentika ao an-drano i Manon fa sarotra ny fitadiavam-bola)

79) * *Edouard sort dans la cours que Christine a volé*

(Mamoaka ao amin'ny tokotany Edouard fa nangalatra i Christine)

Par contre, si on met un « un élément constitutif de la personnalité psychique d'un être humain» ou Npsy en lieu et place le deuxième complément *d'inculquer* (*mandentika*) mais un substantif qui désigné « un moyen pensable » ou Nq avec *publier* (*mamoaka*), alors on peut vraiment introduire la proposition *que* (*fa*) dans la phrase et les phrases (3) et (79) deviennent des phrases grammaticalement acceptables :

(3) *Marion (inculque + grave) dam (son esprit + sa tête + son cœur) que trouver de l'argent est difficile*

(Mandentika ao an-(tsainy + dohany + pony) i Marion fa sarotra ny fitadiavam-bola)

(79) *Edouard publie (dans les journaux, un rapport, à la radio) que Christine a volé*

(Mamoaka ao amin'ny (gazety, tatitra io i Edouard fa nangalatra i Christine)

Il est à noter qu'il existe une différence entre les verbes employés ici : dans la phrase employant les verbes du deuxième groupe comme *publier* (*mamoaka*), on peut mettre comme sujet dans la phrase active un moyen pensable ou Nq, quand on a supprimé le vrai sujet d'après la relation de structures suivante :

Edouard publie (dans les journaux, un rapport, à la radio) que Christine a volé (Mamoaka ao amin'ny (gazety + tatitra + radio) i Edouard fa nangalatra i Christine) = *il est publié (dans les journaux, le rapport, la radio) que Christine a volée*

(Mivoaka amin' (ny gazety, ny tatitra, ny radio) fa nangalatra i Christine)

Par contre, on ne peut pas appliquer cette transformation sur la première catégorie du prédicat comme *inculquer* (*mandentika*), car on ne peut pas accepter l'élément constitutif de la personnalité psychique d'un être humain ou Npsy comme : *esprit*, *tête*, *cœur* pour devenir sujet de la phrase. De fait, la structure suivante n'est pas acceptable :

*(son esprit + sa tête + son cœur) ont inculqué que trouver de l'argent est difficile

*Mandentika ny (sainy + ihany + fony) fa sarotra ny fitadiavam-bola

III.2.2.3.2- En malgache

Les verbes qui entrent dans la construction à complément Npsy et Nq sont à

proprement parler des verbes composés à complétive qui se nominalise en : *Loc am Déf N ou Loc an N* où l'élément nominal N, la tête du groupe prépositionnel, est soit Npsy, soit Nq. Cette dernière catégorie ne se définit que par complémentarité avec Npsy (M. GROSS 1975 : IV,5).

Nous continuerons notre analyse avec les verbes qui ont la forme :

Loc (an + am Déf) N3 Nbum

Lorsque N3=: Nq, la préposition *Prép* = : *Loc am Déf* est de rigueur :

- (80) *Mamerina ao (*an + amin'ny) lahalsoratra i Lionel fa ny famakiana boky dia anisan'ny fitaovana iray entina hampivelaran-tsaina*

(Lionel a restitué dans le texte que lire est un des moyens pour élargir l'esprit)

Par contre, lorsque *N2 - : Nq= : Npxy*, la préposition *Prép* = : *Loc an* est préférable à *Loc am Déf*, en même temps qu'un modifieur tel que -Poss^o est suffixe à N3 :

- Mamerina ao (? amin'ny + an-) tsainy i Lionel fa ny famakiana boky dia anisan'ny fitaovana iray entina hampivelaran-tsaina*

(Lionel (rappelle + évoque) dans son esprit que lire est un des moyens pour élargir la pensée)

Comme en français, les verbes concernés ici ne sont constitutifs du groupe que dans leur emploi figuré, alors que dans leur emploi propre ils sont classés dans la table des verbes à complément prépositionnel locatif. Nous avons l'exemple suivant pour la même forme verbale *mamerina* qui signifie alors « *remettre* » et refuse que *Nl = :fa P*.

- (81) *Mamerina (ilay boky + *fa P) ao amin'ny fitoeram-boky i Lionel*
(Lionel a remis le livre dans la bibliothèque)

Ce qui oppose structurellement *N3 = : Nq* à *Npsy* est qu'il accepte grâce à fdiathèsej suivie de [extrac] d'être changé en sujet grammatical de la phrase alors que le second ne l'accepte pas. Nous avons avec *N3 = : Nq*.

- (82) *Mametraka ao amin 'ny lahatsoratra i Lionel fa*

(Lionel a mis dans le texte que P)

= *Ametraha-n'i Lionel fa P ao amin'ny lahatsoratra*

(Dans le texte où Lionel a mis que P)

= *Ao amin 'ny lahatsoratra no ametraha-n'i Lionel fa P*

(C'est dans le texte que Lionel a mis que P)

Mais avec N3 =: Npsy, on a:

Mametraka ao an-tsainy i Lionel fa P

(Lionel garde dans son esprit que P)

= **Ametraha-n'i Lionel fa P ao an-tsainy*

(Dans son esprit est où Lionel garde que P)

= **Ao an-tsainy noametraha-n'i Lionel fa P*

(C'est dans son esprit que Lionel garde que P)

N3 =: Nq se comporte ainsi à la manière d'un complément prépositionnel locatif à N3 =: Nlieu.

Nametraka ilay boky tao am-pitoeram-boky i Lionel

(Lionel a placé le livre dans la bibliothèque)

= *Ametraha-n'i Lionel ilay boky ny tao am-pitoeram-boky*

(Dans la bibliothèque est d'où Lionel a placé le livre)

= *Tao am-pitoeram-boky no ametraha-n'i Lionel ilay boky*

(C'est dans la bibliothèque que Lionel a placé le livre)

Enfin, il faut signaler que les verbes dont il est question et qui admettent tous un No humain se répartissent encore en deux sous-groupes, selon qu'ils acceptent ou refusent ce dernier, il s'agit des verbes du type de *mamerina* (*rappeler + restituer*) et *manaina* (*soulever*) admettent :

(k) N3=: (Nq + Npsy) - Poss°

Les exemples suivants en témoignent :

(83) (*Mamerina , manainga*) *ao (an-tsai, amin'ny lahatsoratra) -ny (Randria + *izany) fa miaina ao anatin'ny fandriam-pahalemana ny vahoaka malagasy*

(Randria, cela) (rappelle, soulève) (dans son (esprit, texte) que le peuple malgache vit dans la paix)

Ceux du type No non humain et qui sont du type de *manasongadina* (*souligner*)

admettent aussi (k) avec un No humain :

(84) (*Manasongadina, manjezika*) *ao (amin'ny lahatsoratra , an-tsai)* -ny *Randria fa miama ao anatin'ny fandriam-pahalemana ny vahoaka malagasy*

(Randria souligne, ancre) dans son (texte, esprit) que le peuple malgache vit dans la paix)

Mais n'acceptent que N3 = : (Nq, Npsy) -Poss° avec No = : N- hum :

Manasongadina, manjezika) *ao (amin'ny lahatsoratra, an-tsai)- nao ny fahatalakofa miaina ao anatin'ny fandriam-pahalemana ny vahoaka malagasy*

(Ma connaissance (souligne, ancre) dans votre (texte, esprit) que le peuple malgache vit dans la paix)

Conclusion partielle

En un mot, il existe trois classes de prédicat dans la classe des verbes transitifs à complétive, et c'est la caractéristique de la conjonction Cs qui nous a permis d'effectuer cette distinction Ce sont les verbes qui acceptent la conjonctin *que, fa* qui sont les plus nombreux. En effet, nous avons commencé par la classe qui y recourt pour introduire la complétive et c'est la nominalisation qui a servi comme critère pour prouver qu'il s'agit d'un complément d'objet, d'après les exemples :

(1) *Les savants prouvent que la terre est ronde*

(*Manaporofo ny manam-pahaizana faboribory ny tany*)

= *Les savants prouvent la rotundité de la terre*

(*Manaporofo ny haboriborin'ny tany ny manam-pahaizana*)

(4) *Mino ny kristianina fa misy ny fiainana mandrakizay*

(*Les chrétiens croient que la vie éternelle existe*)

= *Mino ny fisian'ny fiainana mandrakizay ny kristianina*

(*Les chrétiens croient en l'existence de la vie éternelle*)

Comme pour toutes les classes des phrases que nous avons analysées jusqu'à maintenant, nous pouvons grouper en 2 sous-classes les verbes transitifs qui acceptent la

complétive en *que, fa*. La transformation de restructuration a servi pour la sous-classification de ces verbes. La première sous-classe accepte les phrases qui subissent la restructuration [samaka 3], comme dans les exemples suivants :

Les savants prouvent que la terre est ronde

(Manaporofo ny manam-pahaizana fa boribory ny tany)

= *Les savants prouvent la terre comme étant ronde*

(Manaporofo ny tany ho boribory ny manam-pahaizana)

Mino ny kristianinafa misy ny fainana mandrakizay

(Les chrétiens croient que la vie éternelle existe)

= *Mino ny fainana mandrakizay ho misy ny kristianina*

(Les chrétiens croient la vie éternelle comme existante)

Par contre, la deuxième sous-classe refuse les phrases qui subissent la restructuration [samaka 3] d'après l'exemple :

85) *Joshua rappelle dans une lettre que ses provisions sont épuisées*

(Manafatra ao amin'ny taratasiny i Joshua fa lany ny vatsiny)

= **Joshua rappelle dans une lettre ses provisions comme étant épuisé*

(Manafatra ao amin'ny taratasy ny vatsiny ho lany i Joshua)

Mamongotra an-gazety ny tale fa misy diso ny tatitra

(Le directeur réclame dans le journal qu'il existe des fautes)

= **Mamongotra an-gazety ny tatitra ho misy diso ny taie*

(Le directeur réclame dans le journal le rapport comme existant des fautes dans le rapport)

Il est à noter qu'il existe une différence entre les prédictats comme prouver i») et *mamongotra* (réclamer) : la conjonction *Cs* = : (*E + que*).

(*E + fa*) *hoe* peut commuter avec la conjonction *Cs* = : *que, fa* comme dans *mamongotra* (révéler):

Mamongatra an-gazety ny tale (E + fa) hoe misy diso ny tatitra

(Le directeur révèle dans le journal (*E + que*) il existe des fautes) : avec *manaporofo*

(*prouver*)

**Manaporofo ny manam-pahaizana (R + fa) hoe boribory ny tany*

(Les savants prouvent (E + que) la terre est ronde)

Cela signifie que nous pouvons encore distinguer les verbes d'une sous-classe en sous sous-classes. Voilà en ce qui concerne la classe des sous-classes des verbes transitifs qui acceptent la proposition *que, fa*.

En français, si nous faisons un bref rappel de la classe des verbes transitifs qui acceptent la proposition *Si P* ou *Si P*, nous avons à l'exception les verbes *savoir, avertir, surveiller*. La présence de *comme si P* est limitée à certains verbes comme *accepter, reconnaître, considérer, regarder*, comme nous l'avons explicité dans la section et la section.

En malgache, si nous faisons un bref rappel de la classe des verbes transitifs qui acceptent la complétive *Car = : (raha + sao tsy) P*, nous avons les verbes à l'exception de *manamarika (marquer)* et *manamarina (vérifier)* qui acceptent à la fois *(raha + sao tsy) P* et *sao P*; et aussi les verbes *manontany (poser la question)* et *manontsafa (bavarder)* qui accepte *(raha + sao tsy) sao P*. Mais les verbes transitifs refusent *fa P (que P)* avec le préfixe *maha-* qui en dérivent et aussi les verbes *matahotra (avoir peur)* qui n'accepte que *sao (E, tsy) P* à l'exception de ces 5 verbes et les autres qui ne sont pas inclus dans la liste acceptent encore la proposition *((raha+sao tsy), sao) P* combinés avec les préfixes de verbes actifs comme *man-* et *mi-* et on prend en compte la proposition *fa P (que P)* quand le verbe est constitué d'un préfixe flexionnei *maha-*.

Si on résume finalement encore la classe des verbes qui exigent que la complétive, soit introduit le détenninant *Dét = : ny* qui indique le sens de but et que son prédicat prenne la forme des temps qui indique le futur exprimé par préfixe *h-* à actif, et le préfixe *ho -* au non actif. Ici, le prédicat se divise en deux sous-classes: la première partie accepte la complétive *fa P (que P)* comme les verbes : *milaza (déclarer)*, *manantena (espérer)* et *matoky (avoir confiance)* et la seconde n'accepte pas la complétive comme les verbes : *(souhaiter)*, *miandry (attendre)* et *le verbe mitalaho (supplier)*.

Finalement, certains verbes transitifs exigent l'introduction du second complément *N3 = : Nq ou N3 = Npsy* pour qu'ils acceptent la proposition *que P, fa P*, Tous ces verbes sont des verbes qui exigent un complément indiquant un lieu.

III.3- Résumé des formulations eompiétives malgache que l'on a vu jusque là avec des exemples précis

III.3.1 - Les classes des verbes transitifs qui acceptent le premier complément N1 = :fa P

III.3.1.1- Les structures qui définissent les classes

III.3.1.1.1- Première structure [longueur]

(a) V fa P No/fa P =: N1

= **(b)V No P /P =: V^o, W, Adj^{o,1}, N^{o,1}**

Exemples

(4) Mino fa misy ny fiainana mandrakizay ny hristianina

V N1=:faP No

(L'existence de la vie éternelle, les chrétiens y croient)

= Mino ny kristianina fa misy ny fiainana mandrakizay

V No N1=:faP/P=:V'W N1

(Les chrétiens croient que la vie éternelle existe)

(5) Mahafantatra fa niafa-panadinana baka i Drucilla

V N1 = fa P No

(Drucilla sait de sa réussite au bacc)

= Mahafantatra i Drucilla fa niafa-panadinana baka

V No N1=:faP/P-:V¹W

(Drucilla sait qu'elle a décroché le bacc)

III.3.1.1.2 - Deuxième structure [substantif]

(c) V fa P No

(d) V S P-an No / P =: fx - V» -a W, ha-Adj - a, maha N1 Poss' / i =: 0,1

Exemples:

(4)Mino ny fisian'ny fiainana mandrakizay ny kristianina

V Dét fx-V'-a-na N1 W No

{Les chrétiens croient en l'existence de la vie éternelle}

(5) = Mahafantatra ny fahafahatra -ny fanadinana baka i Drucilla

maha-V Dét faha-V-a Poss° W No
 (Dricilla est au courant de sa réussite au bacc)

1.13) Certains prédicats exigent l'introduction d'un deuxième complément N3 = : Nq, Npsy pour qu'il accepte la complétive *fa P*

(e) man-V ° Loc (an, am) (Npsy-Poss°, Nq) No N fa P

(f) mi-V Loc (an, am) (Npsy-Poss°, Nq) fa P

Exemples:

(5) Manàenlîka ao an-tsainy i Catherine fa mitahv nv razana

man-V Loc an Npsy-Poss° No fa V'W N1

(Catherine a inculqué dans son esprit que les ancêtres protègent)

= Milentika ao an-tsainy fa mitahv nv razana

mi-V Loc an Npsy-Poss° fa V¹ N1W

(Il ancre dans l'esprit le fait que les ancêtres protègent)

(79) Mamoaka ao amin 'nv gazety Edouard fa nangalatra i Christine

man-V N3 = :LocamNq No fa V'WN1

(Edouard a publié dans les journaux que Christine volé)

= Mivoaka ao amin 'nv gazetv fa nangalatra i Christine

mi-V N3=:LocamNq faV'W N1

(Il est publié dans les journaux que Christine a volé)

Rappel : les transformations de [longueur] et de [substantif] qu'on a vues ci-dessus aussi intégrées dans ces prédicats qui exigent l'introduction du second complément N3.

III1.2 Le critère pour ta distinction des sous-classes : la première seuil-élassé (ZK1) accepte le [samaka 3], tandis que le second sous-classe (ZK2) ne l'accepte pas et pour cela on garde la complétive *fa P* = : *fa V W* et *N3* pour désigner certains prédicats qui exigent l'introduction du second complément *Nq* et *Npsy* ; enfin, la formulation (g) et (h) montre la distinction des structures de la complétive qui dépendent du sujet *N1* et *No* :

(g) V (N2) No fa V¹ W N1 = V (N2) N2 ho V¹ W No

(h) V (N2) No fa V W N1 = V (N2) (E+ Poss^o) ho V¹ W No

Exemple ZK1 :

Mino ny kristianina fa misy ny fiainana mandrakizav

V No Nl-faV'WNl

(Les chrétiens croient que la vie éternelle existe)

= Mino an'ny fiaianana mandrakizav ho misy ny kristianina

(Les chrétiens croient à la vie éternelle comme existante

maha-V № N 1=: fa V° W N1

(Drucilla sait qu'elle a réussi le bacc)

maha V N1 =: (E + Poss^o) N2=:hoV^oW No

(Drucilla se sait comme ayant réussi le bacc.)

Mamongatra an-gazely ny tale fa misy diso ny tatitra

V N3=:anNq No Nl = ·faVWNl

(Le directeur relève dans le journal qu'il existe des fautes)

= *Mamongoṭra an-gazety ny tatitra ho misy diso ny tale

V N3=:an-Nq N1 N2=:hoV'W No

(Le directeur relève dans le journal le rapport comme existant des fautes).

Exemple ZK2:

Mandentika go an-tsainy

î Catherine famitahy ny razana

V N3 ≡: Loc an -Npsy Poss° No Nl ≡: fa V N1 W

(Catherine grave dans son esprit que les ancêtres protègent)

= *Mamantoka ao an-tsainy ny razana ho mitahy i Catherine

V N3 ≡ :Loc an-Npsv Poss^o N1 N2 ≡ :ho V¹ W No

V No Nl=:faV W N1

(Lucas réitère que les hôtes vont venir)

= * Manantitra nv vahinv ho tonga Lucas

V N1 N2-: hoVW No

(Lucas réitère les hôtes comme allant venir)

Manamafy i Suzana fa efa nahaloa hetra i Ricardo

V No N1-fa V¹ N1 W

(Suzana précise que Ricardo a déjà payé l'impôt)

= *Manamafy an'i Ricardo ho efa nahaloa hetra i Suzana

V N1 N2=:hoV¹ W No

Suzana précise Ricardo comme ayant été déjà payé l'impôt)

2) La classe des verbes transitifs qui acceptent N1 = : ((*raha + sao*), *sao tsy*) P

(i) mx -V No «*raha + sao*, *sao tsy*») «x-V¹ W N1 / V¹ W Nl =: P, mx =: mi-, man-

[Anara]=:mx-V Dét fe-V¹ WN1

(j)maha- V No fa V¹ WN1

[Anara]=: maha-V Dét fx-V¹ -a- Ba N1 W No

Remarque:

(a) La complétique qui devient un substantif désigne un moyen pensable abstrait et peut prendre plusieurs formes. ;

(b) le Cs = : *raha + sao tsy* ou le Cs = : *sao* désigne un mot ou groupe de mots utilisé comme prédicat de la proposition. Exemples :

a- Mamatotra Razaka (*raha + sao tsy*) mitokona nv mpikarama

man-V No (raha + sao tsy) mi-V¹ N1

Mamatotra ny fitokonan'ny mpikarama Razaka

man-V Dét fi =V'-a-na Nl W No

Mamatotra Razaka sao milalao ny mpikarama

man-V No sao mi-V¹ W N1

Mamototra nv filalaovan'nv mpikarama Razaka

man-V Dét fi-V¹-a-na N1 No

Mahafototra Razaka fa miasa nv mpikarama

maha-V No N1=:fa mi-V¹ WN1

Mahafototra ny fiasan'ny mpikarama Razaka

maha-V Dét fi-V¹ -a-na N1W No

Mitazana Razaka (raha + sao tsy miasa nv mpikarama)

mi-V No (raha + sao tsy) mi-V¹ W NI

Mitazana ny fiasan'ny mpikarama Razaka

mi-V Dét fi-V¹-a-naN1 W No

Mitazana Razaka sao milalao ny mpikarama

mi-V No sao mi-V¹ W N1

Mitazana ny filalaovan'nv mpikarama Razaka

mi-V Dét fi-V'-a-na NI W No

Mahatazana Razaka fa miasa nv mpikarama

maha-V No NI=:fami-V¹W N1

Mahatazana ny fiasan'ny mpikarama Razaka

maha-V Dét fi-a-na V¹ N1 W No

3) La classe des verbes transitifs qui acceptent N1 = : ny (h-, ho) V°

3.1 La structure qui définit la classe :

$$(K) V \text{ Dét } ((hx\text{-}V^\circ W, ho(N^\circ, Adj^\circ)) N$$

Exemples:

Milaza ny hamangy nv namany i Francis

V Déthan-V°W No

Maniry nv ho (dokotera, salama) i Irène

V Dét ho (N°, AdT) N°

3.2. La structure qui distingue les sous-classes

(K) - (L) V No fa (ho (N°, Adj °), hx-V° W)

Exemple ZK1:

= Milaza i Francis fa hamangy ny namany
 V No fa han-V°W

Exemple ZK2:

Maniry nv ho (dokotera, salama) handeha i Irène
 V Déf ho (N°, Adj) han-VoW N°

Nous venons de voir en un grand paragraphe les verbes qui admettent toujours une complétive *que P, fa P*, surtout pour le malgache qui a un cas particulier : ses Verbes transitifs acceptent la complétive *fa P* quelle que soit la valeur aspectuelle des affixes dont ils sont dotés. Nous arrivons enfin dans le dernier chapitre où nous étudierons les verbes transitifs qui refusent la complétive *que P, fa P*.

III.4- La sous-classe des verbes transitifs qui refusent que P, fa P

III.4.1- En français

Les verbes concernés ici n'entrent pas dans la structure **No V que P**, Comme nous avons dit dans la sous-classe des verbes transitifs à complétive *que P*, on peut noter que de nombreux verbes peuvent être utilisés de plusieurs manières tout en conservant une partie de leur sens dans leurs différents emplois. On voit qu'il s'agit de verbes présentant deux sens, un sens propre (concret) et un sens figuré (abstrait), les classant dans la table des verbes que dans leurs emplois métaphoriques à complément prépositionnel locatif. En général, les emplois métaphoriques des verbes sont délimités par la classe à laquelle appartient No.

III.4.1.1- Nous avons les exemples suivants pour la même forme verbale **No V N1 Prép N1**

(86) *Françoise pèse un objet avec une balance*

Le chasseur suivait la bête à la trace

qui n'acceptent pas la complétive ou refuse N1 = : *que P*

? **Françoise pèse avec une baalance que P*

**Le chasseur suivait à la trace que P*

III. 4.1.2 - On observe aussi les formes de base en *de ce que* et à *ce que* :

avec à *ce que*, un certain nombre de verbes présentent le problème de l'emploi figuré, comme par exemple le verbe *consacrer* et *atteler* dans les phrases

(87) *Liliane consacre sa jeunesse à l'étude*

(88) *Juliot attèle les bœufs à la charrette*

possèdent les sens propres qui n'autorisent pas la complétive :

?**Liliane consacre sa jeunesse à ce que P*

?**Juliot attelé les bœufs à ce que P*

Mais quand on choisit N1 = : Nq = : *efforts* et *courage*, on obtient le sens figuré où la complétive est permise :

Liliane consacre tous ses efforts à (ce projet + ce qu'elle fasse cela)

Juliot attèle tout son courage à (cette entreprise + ce qu'elle finisse ce travail)

L'examen du lexique montre que seul un très petit nombre de verbes à objet indirect en à entrant dans la structure **No V à N1** n'acceptent pas de complétive ; aussi nous les avons incorporés dans notre lexique, ce sont les verbes *attenter, mentir, obtempérer, procéder, vaquer*.

Avec de ce que, nous avons indentifié deux propriétés de constructions complétives

- la première propriété a la forme : **No V N1 de ce que P** ;

- la seconde propriété a la forme : **No se V de ce que P** qui est marquée par des verbes un tiers d'entrées réflexives et ces verbes dont la construction à réflexive diffère de la construction à deux compléments.

Certains verbes à complément direct en « de » n'attestent pas la complétive. Prenons comme exemple le verbe *occuper* et *décourager* :

(89) *Roberto est occupé à la rédaction de ses mémoires*

(90) *Alexandre est découragé par la perte de son emploi*

On voit que les constructions suivantes ne sont pas acceptables même si on fait entrer un sujet « actif » dans la phrase :

?**Roberto s'occupe (E + de ce qu') il termine la rédaction de ses mémoires*

?**Roberto occupe Sophie de ce qu'elle termine la rédaction de ses mémoires*

?**Alexandre décourage de ce qu'il ait fait cela*

?**Alexandre décourage Pierre de ce qu'il ait fait cela*

Par contre, la forme réflexive avec sujet « actif» est acceptable :

Roberto s'occupe de Sophie de ce qu'elle termine la rédaction de ses mémoires.

Alexandre se décourage de ce qu'il ait fait cela

III.4.1.3 - Il existe aussi des verbes qui peuvent introduire un discours direct sans accepter de complétive. Nous avons par exemple :

(91) *Eddie dit à Valéry: «Je suis sûr que vous êtes la fille du directeur du ministre »*

Alors que :

?* *Eddie dît à Valéry qu'il était sûr qu'elle est la fille du directeur du ministre*

De même, nous avons :

(92) *Julio (apostropha + injuria + singea) Caroline « tu es la plus monstrueuse de toutes les femmes »*

Mais :

?* *Julia (apostropha + injuria + singea) Caroline qu'elle était la plus monstrueuse de toutes les femmes*

Cependant, il est possible d'envisager dans certains cas une source comme :

? *Julia apostropha Caroline sur ce qu'elle était la plus monstrueuse de toutes tes femmes*

III.4.1.4 - Comme nous l'avons dit ci- dessus, nous avons pu constater une grande partie des verbes qui admettent une infinitive sans accepter de complétive dans la même position syntaxique. Les verbes *attraper, imposer, laisser, consentir, déterminer, abuser, dortoir, manger,*

duper, prendre, accuser, nier, dénoncer etc sont du nombre :

(93) *Cléo a (accusé + incriminé) Léon d'avoir tué sa femme*

?* *Cléot a (accusé + incriminé) Léon de ce qu'il a tué sa femme*

(94) *Gisèle (dort + mange) trop d'avoir étudié beaucoup*

?* *Gisèle (dort + mange) trop de ce qu'elle a étudié beaucoup*

(95) *Patricia a (attrapé + trouvé) Clara à faire cela*

?* *Patricia a (attrapé + trouvé) Clara à ce qu'elle fasse cela*

I.II.4.2- En malgache

Ce que nous indiquons pour le malgache des verbes qui n'acceptent de complétive que dans conditions spéciales : ces verbes n'acceptent *fa P* qu'à l'aspect perfectif. Nous savons que l'aspect perfectif ou résultatif est exprimé par le préfixe *mana-* à l'actif et par l'affixe *zéro* ou le préfixe *voa-* au passif (voir S. Rajaona 1972 : 3.1.9 -11), *maha-* et *zéro* connotant en outre l'aspect duratif et *voa-* l'aspect ponctuel (voir *ibid* : 3.1 .13-18). On connaît aussi par opposition qu'on a recours à *mon-* et *mi-* pour l'expression de l'imperfectif duratif à l'actif et *a-*, *-ina* et *-ana* pour celle de l'imperfectif duratif au passif. Avec les radicaux verbaux *fatotra* (*notion d'attacher + défaire lier*) et *tapaka* (*couper + déterminer*), nous allons illustrer à titre d'exemple à l'actif les phrases résultatives duratives :

(96) *Mahafatotra ny fikarohana amin'ny asany i Glenn*

(Glenn peut lier les recherches à son travail)

(97) *Mahatapaka ny (hazo+ ny datin'ny fivoriana) i Farouk*

(Farouk peut (couper un arbrc+déterminer la date de la réunion))

Opposées à celles non résultatives duratives.

Mamatotra ny fikorahana amin'ny asany i Glenn

(Glenn attache les recherches à son travail)

Manapaka hazo + ny datin'ny fivoriana i Glenn

(Farouk coupe un arbre + détermine la date de la réunion)

Au passif, la phrase résultative ponctuelle

Tapak'i Farouk ny (hazo, datin'ny fivoriana)

(L'arbre + la date de la réunion) a été (coupé+ déterminé) par Farouk)
Opposée, d'une part aux phrases non résultatives duratives:

(Kapain' + *tapahan'*) *i Farouk* (*ny hazo + ny datin'ny fivoriana*)

(L'arbre + la date de la réunion) a été (coupé + déterminé) par Farouk

Afatotr'i Farouk amin'ny asany ny fikarohana

(Les recherches sont attachées par Farouk à son travail)

Et, d'autre part, à la phrase résultative ponctuelle

Voafatotr'i Glenn amin'ny asany ny fikarohana

(Les recherches ont pu être attachées par Glenn à son travail)

Ces oppositions aspectuelles apparaissent de façon cruciale dans le cadre de la sous-classe des verbes qui n'acceptent la complétive *fa P* (*que P*) qu'au résultatif à l'actif et /ou au passif. Au début de cette section A1, nous avons vu par exemple qu'à l'opposée de *miteny* (*dire*), le verbe *mitsikkio* (*regarder de loin, observer*) exige la complétive *raha P* (*si P*) en lieu et à la place de *fa P* (*que P*) aussi bien sous la forme active, d'aspect non résultatif, que sous la forme passive *tsikitovina* (*être observer de loin*) d'aspect également non résuhatif.

Le verbe *mam(f)ototra* (*chercher à connaître + connaître*) est du type *mitsikilo* : il accepte *raha P* (*si P*) à l'aspect non résultatif, aussi bien à l'actif qu'au passif :

(98) a- *Mamototra Razaka* (*raha + *fa*) *mitokona ny mpikarama* (*na tsia*)

(Razaka cherche à connaître (si + que) les salariés font la grève (ou non)

b- *Fotori-n- dRazaka* (*raha + *fa*) *mitokona ny mpikarama* (*na tsia*)

(Si les salariés font la grève (ou non) (cela) est cherché à être connu par Razaka)

(99) a- *Mahajototra Razaka* (*?raha + fa*) *mitokona ny mpikarama*

(Razaka connaît (*si + que) les salariés font la grève)

b- *Voafotri'i Razaka* (*?raha - + -fa*) *mitokona ny mpikarama*

((Si + que)) les salariés font la grève (cela) est connu par Razaka)

Mais à l'opposé du verbe *mitsikilo*, le verbe *mamototra* refuse la structure infimtive (d) aussi bien

au résultat iqu'au non résultatif.

Les constructions suivantes reliées respectivement à (98) et (99) comportent, en effet, plutôt qu'une infinitive *VI W*, une relative modifiant le N1 suivant la formule

(I) mi VN1 Modif No

A l'actif, et suivant la formule

Afx-V-na No N1

Au passif:

(98) a' - *Mamototra ny mpikarama (itzay) milokona Razaka*

(Razaka cherche à connaître les salariés (qui) font la grève

b' - *Fotorin-dRazaka ny mpikarama (izay) mitokona*

(Les salariés (qui) font la grève sont cherchés à être connu par Razaka)

(99) a' - *Mahafototra ny mpikarama (izay) mitokona Razaka*

(Razaka connaît les salariés (qui) font la grève)

b' *Voafototr'i Razaka ny mpikarama (izay) mitokona*

(Les salariés (qui) font la grève sont connus par Razaka)

Ce qui nous permet de dire que *mitokona* (*font la grève*) est un modifieur dans ces phrases par opposition à ce qui a lieu en (6b) et (6d) ; par contre, (98a') et (99a') ne peuvent pas être passivés sous la forme

(e) Afx-V-na NoV1 W N1

En passivant (98a') et (99a') nous murons les constructions suivantes qui sont inacceptables :

? * *Fotori-n- dRasaka mitokona ny mpikarama*

(Les salariés sont connus faisant la grève par Razaka)

?* *Voafototr'i Razaka mitokona ny mpikarama*

(Les salariés sont connus faisant la grève par Razaka)

Alors qu'en passivant (6d) et (6b) de la même manière noie aurons la construction acceptée (6b") :

Tsikilovi-n-dRavao manoman afanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra

(Les partis de l'opposition sont regardés préparant un renversement du gouvernement par Ravao)

Voatsikilo-n-dRavao manomana fanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra

(Les partis de l'opposition sont aperçus préparant un renversement du gouvernement par Ravao)

De plus, à l'aspect résultatif, *mamototra* s'oppose à *mitsikilo* par le fait que les phrases à complétive *fa P* (*que P*) où il est employé comme verbe peuvent être restructurées moyennant la commutation *de fa (que)* avec *ho (comme)* :

Mahafototra Razaka fa mitolcona ny mpikarama

(Razaka connaît que les salariés font la grève)

= *Mahafototra ny mpikarama (*E + ho) mitokona Razaka*

(Razaka connaît les salariés (*E + comme) faisant la grève)

Voafototr'i Razaka fa mitokona ny mpampianatra

(Que les salariés font la grève (cela) ont connus par Razaka)

= *Voafototr'i Razaka (E + ho) mitokona ny mpampianatra*

(Les salariés sont connus par Razaka comme faisant la grève)

Ce qui n'est pas le cas avec *mitsikilo* au résultatif, comme le montrent (6b) et (6V), où Cs = : *ho (comme)* est marqué douteux, où carrément interdit. Enfin, si Ton introduit un complément prépositionnel *am N* aux constructions en *fa P (que P)*, le substantif tête d'un tel complément peut être aussi bien humain que non humain avec

mahafototra ; par :contre, le verbe *mitsiktto* n'admet qu'un N-hum à la tête du complément. Nous avons les phrases comme:

Mahafototra amin'ny (talen'ny orin'osa + onjam-peo) fa mitokona ny mpikarama

(Le maître connaît par (le directeur d'entreprise, *radio) que les salariés font la grève)

*Mahatsikilo amin'ny (*vahoaka, varavarana-kely) Ravaofa manomana fanonganam-panjakana ny antoko mpanohitra*

(Ravao aperçoit par (*le peuple, la fenêtre) que les partis de l'opposition préparent un renversement du gouvernement)

Sémantiquement, on peut dire que ces deux verbes sont tous des verbes de perception ; le premier envisagerait celle-ci sous son aspect « intellectuel » et le second sous son aspect « sensible ». L'image que le locuteur se fait du monde serait médiate, d'un côté, mais immédiate de l'autre. D'où le recours possible à des moyens autres que le sens (par exemple les personnes), d'une part, et le refus de toute autre intervention que celle des sens (la vue par exemple) d'autre part. Cette interprétation est confortée par le fait que quelques membres du *mitsikilo* change paradoxalement de camp lorsqu'on leur attribue un complément prépositionnel *an-* N3 où N3 = : Npsy. Non seulement de tels verbes ne refusent plus *fa P* à l'aspect imperfectif, mais encore ils acceptent que *fa P* soit restructuré en *ho V1 W*. Les plus remarquables sont *mitsikilo*, *mizaha* (*observer, regarder*) et *mihazona* (*maintenir*), avons les phrases suivantes auxquelles nous avons appliqué la transformation de restructuration :

100) *Mi (tsikilo, zaha, hazona) an'eritreritra i Bema fa tena mijaly ny tsy manankialofana*

(Berna (observe + regarde + maintient) en pensée que les sans abris vivent dans là

Mi (tsitdlo, zaha, haztwa) an'eritrentra ny tsy manan-kialofana ho tena mijaly i Bema

(Berna (observe, regarde, maintient) en pensée les sans abris comme vivant dans la misère)

Les verbes que nous avons étudiés et analysés sont tous des verbes qui prennent des de pcrfectif et d'imperfectif aussi bien au passif qu'à l'actif. Il existe encore des verbes que nous n'avons pas examinés qui ne s'emploient qu'au perfectif. Tels sont *mahatsapa* (sentir + reconnaître), *mahagaga* (étonner), *mahandry* (pouvoir attendre), *mahakivy* (décevoir), *mahaheno* (entendre), *mahatatitra* (porter), *mahafinaritra* (réjouir), *mahatazona* (retenir), *mahadika*

(traduire) *mahafaka* (détacher), *mahataitra* (surprendre), *mahatoky* (compter), etc. Les verbes *mahaheno* (entendre), *mahahay* (savoir), *mahahita* (voir) étant considérés traditionnellement comme étant à préfixe *ma-* et graphiés ainsi *maheno*, *mahay* et *mahita*. A l'instar de *mahafotra*, les formes passives de ces verbes sont constituées par leurs radicaux respectifs. Ces verbes se comportent, de plus, de la même manière que *mahafotra* relativement à la restructuration. Nous pouvons obtenir les constructions suivantes avec les verbes *maheno* et *mahay*, la forme passive constituée par son radical respectif :

101) *Maheno aho fa tsy mandeha amin'ny laonany ny asako*

(J'entends que mon travail ne va pas mieux)

= *Heno-kofa isy mandeha amin'ny laonany ny asako*

(Que mon travail ne va pas mieux (cela) est entendu par moi)

= *Maheno ny asako ho tsy mandeha amin'ny laonany aho*

(Je n'entends que mon travail comme n'allant pas mieux)

= *Henoko tut tsy mandeha amin'ny laonany ny asako*

(Que mon travail (cela) est entendu par moi comme n'allant pas mieux)

(102) *Mahay ahofa tsy mandeha amin'ny laonany ny asako*

(Je sais que mon travail ne va pas mieux)

= *Hiai -ko fa tsy mandeha amin'ny laonany ny asako*

(Que mon travail ne va pas mieux (cela) est su par moi)

= *Mahay ny asako ho tsy mandeha amin'ny laonany aho*

(Je sais que mon travail comme n'allant pas mieux)

= *Haiko ho tsy mandeha amin'ny laonany ny asako*

(Que mon travail (cela) est su par moi comme n'allant pas mieux)

En conclusion, en français les verbes qui refusent la complétive sont les verbes qui sont employés dans les deux sens : le sens propre et le sens concrète et que l'un des deux sens n'accepte pas cette complétive. Il existe aussi des verbes qui peuvent introduire un discours direct sans accepter de complétive. Enfin, il existe un grand nombre de verbes à infinitive qui n'accepte pas la complétive dans la même position syntaxique.

Nous disons pour le malgache que les verbes qui n'acceptent pas de complétive se trouvent dans

des conditions spéciales : ces verbes n'acceptent *fa P* qu'à aspect perfectif (résultatif).

Conclusion de la partie

Vu les analyses faites, nous allons répartir notre conclusion en trois grands points en suivant le plans que nous avons adopté dans i' introduction :

-Après avoir analysé la structure définitionnelle, on constate aussi 3 grands points :

1 - l'acceptation des éléments dans le groupe ou proposition dépendante *que P, fa P* dans la place du COD constitue la condition d'existence de la classe grammaticale qui accepte la proposition *que P, fa P*.

2- nous avons vu que la proposition *que P, fa P* se place après le complément d'objet direct N1, accepté pour certains verbes transitifs comme compléments et conditionne l'existence de ces verbes dans une phrase. Certes, quand nous changeons les prédicts de cette proposition en un substantif, nous pouvons les déterminer et les changer par le pronom interrogatif et le pronom démonstratif (neutre) et la nominalisation s'applique naturellement dans la phrase.

Pourtant, si nous allons revenir à la relation de structure simple du français et du malgache, nous trouvons que le français met en jeu plusieurs structures pour définir la complétive ; par contre le malgache ne dispose que d'une seule structure pour la représenter.

3- quand on applique la transformation de restructuration ou [samaka] à la proposition *que P, faP, an* voit qu'il existe deux structures définitionnelles des verbes en malgache : la première structure de à la transformation de {longueur} et la deuxième structure qui est une forme d'un nom défini du substantif ou transformation [andry]. Nous avons expliqué dans ce travail les conditions d'existence de ces deux transformations.

- Quant à la sous- classification des verbes transitifs à complétive :

î

Comme toutes tes classes des phrases que nous avons analysées, nous pouvons classifier en deux sous-classes les verbes transitifs acceptant la complétive *que, fa* : il y a ceux des sous-i des verbes à complétive *que, fa* et ceux qui refusent la complétive.

En ce qui concerne tes sous-classes des verbes transitifs à complétive *que, fa* ; voilà ce qu'on peut en

dire : les verbes concernés se subdivisent en différents groupes d'emplois et ces groupes d'emplois peuvent se recouper pour des verbes donnés, ce qui nous a ramené à les propriétés structurales et distributionnelles des sous-classes des verbes à complétives. Dans ces deux propriétés, nous avons étudié deux groupes d'emplois. Le premier groupe d'emplois était étudié dans la propriété structurale et le second groupe d'emplois était étudié dans la propriété distributionnelle.

Pour la propriété structurale, nous pouvons encore grouper en deux sous-catégories le premier groupe d'emplois. Le critère pour faire la distinction des ces deux sous-catégories est que le premier accepte la transformation de restructuration ou [samaka3] tandis que la seconde sous-classe refuse cette restructuration. On a pu voir cela en même temps en français ainsi qu'en malgache.

Dans cette propriété même, nous avons relevé pour le malgache que :

a- l'application de la transformation de restructuration ou [samaka3] dans la phrase permet à distinguer les prédicats dans une sous-classe en sous sous-classes

b- on a pu constater qu'il existe des radicaux verbaux malgaches acceptant à la fois le changement de préfixe d'imperfectif *man-/mi-* en préfixe de perfectif flexionnel *maha-* de telle façon que la complétive est :

- *raha P avec mon-/mi-*

- *fa P avec maha-*

c- enfin, on peut noter aussi l'existence des classes des verbes transitifs qui acceptent le premier complément N1 comme proposition : *fa P, ((raha + sao). sao tsy)) P* et (*h-, ho-*) *V°*.

En ce qui concerne le français, nous trouvons aussi les classes des verbes qui acceptent le premier complément *Pou si P, comme si P.*

En ce qui concerne la propriété distributionnelle, comme nous l'avons dit la-dessus, le deuxième groupe d'emplois est étudié dans cette propriété. Comme nous avons procédé dans la classe grammaticale des verbes transitifs, nous avons, dans l'examen de cette propriété, nous concentré notre attention sur l'aspect des compléments qui diffèrent la classe. L'acceptation de la complétive *que, fa* pour être un complément, pour pouvoir entrer un verbe dans la classe grammaticale dont nous avons parlé et analysé dans cette propriété distributionnelle. On a vu les traits

sémantiques des noms qui peuvent être No, N1 , N2 que ce soit humain, non humain et non restreint prennent la fonction de complément dans une phrase à complétive *que, fa*.

En français, le trait Nhum peut être précédé ou suivi ou accompagné de diverses prépositions telles que *à, de, contre, auprès de, de la part de*, ect. Certains verbes correspondent à des emplois avec des sujet N-hum très spécifiques.

En malgache, nous avons retenu *Prép =: am* pour le trait Nhum et *Prép =: Loc am + Loc an* pour le trait N-hum.

Certains prédicats français et malgaches aussi exigent l'introduction du second complément_pour qu'il accepte la proposition *que P, fa*. Sur le plan sémantique, la plupart de ces verbes expriment la pensée, ou le langage et n'exigent pas l'entrée du deuxième complément pour s'introduire dans la classe qui accepte la proposition *que P, fa P*. Presque tous ces verbes sont des verbes qui exigent des compléments de lieu et pour pouvoir y intégrer, il faut qu'un nom soit un substantif appelé *Npsy* ou un substantif appelé *Nq*.

Voilà en général ce que pouvons dire à propos des verbes qui admettent toujours une complétive *que P, fa P*. Ce que nous retenons à l'étude des sous-classes des verbes transitifs qui n'acceptent pas *que P, fa P*

En français, les verbes qui refusent la complétive sont des verbes qui peuvent utilisés de plusieurs manières. Il s'agit des verbes présentant deux sens : un sens propres (concret) et un sens figuré (abstrait) .On voit que certains nombres verbes présentent de l'emploi figuré et possèdent le sens propre qui n'autorise pas la complétive. Il existe aussi des verbes qui peuvent introduire des discours indirects sans accepter de complétive. Enfin, une grande partie des verbes qui admettent une infinitive sans accepter de complétive dans la même position syntaxique.

Nous disons pour le malgache, des verbes qui n'acceptent pas de complétive connaissent des conditions des conditions spéciales d'emploi : ces verbes ne sont combinables avec *fa P* qu'à aspect perfectif.

CONCLUSION GENERALE

Le présent travail fait apparaître un aspect du contraste de la linguistique malgache et de la linguistique française. Le malgache étant mis en rapport avec d'autres langues, dont notamment l'indonésien et le swahili. Nous avons traité le cas du rapprochement de cette langue avec le français dans notre étude.

Le choix du thème de notre travail est justifié par le fait que nous avons constaté des et des divergences dans l'usage de la langue française et de la langue malgache du point de vue syntaxique. Nous avons décidé de comparer les deux langues au niveau syntagmatique, c'est-à-dire de repérer des ressemblances et des dissemblances entre ces deux sur plusieurs points de syntaxe, eux-mêmes en rapport avec des valeurs sémantiques.

De fait, nous avons étudié les comportements des verbes transitifs ou intransitifs qui acceptent la complétive *que P*, *fa P* ou qui la rejettent. Nous avons vu que ces verbes possèdent deux : le sens propre et le sens concret et qu'ils ne présentent pas les mêmes structures. Ce sont les propriétés sémantiques de ces verbes qui conditionnent l'acceptation de la complétive en *que P*, *fa P* ou *non* par ces verbes. Les autres parties des éléments que nous avons étudiées et analysées sont une sorte de théorisation tendant à montrer que même si la grammaire malgache est issue de la même méthode que celle qui a été mise pour la grammaire française, ces deux langues n'utilisent pas les mêmes micro-systèmes; elles ont permis de faire de mettre en lumière que le malgache est une langue à prédicat tandis que français est une langue à verbe. Vu les divergences que les deux langues présentent à plusieurs niveaux, notamment syntaxiques et sémantiques, nous avons été amenée à examiner les catégories grammaticales que comportent leurs lexiques selon leurs latitudes combinatoires dans les phrases. Ce travail nous a paru indispensable dans la mesure où il a permis de découvrir avec une relative aisance les modes de fonctionnements des items lexicaux vis-à-vis des complétives, que celles-ci soient s'emploient dans le contexte *que P*, *fa* ou non. Nous avons ainsi mis au jour que la complétive *que P ou fa P* occupe la position du pris en fonction de complément d'objet.

Les ressemblances que présentent les deux langues représentent probablement, du moins en partie, les universaux du langage, tandis que les dissemblances qui les opposent seraient des différences spécifiques qui distinguent les langues les unes des autres. Elles seraient les manifestations de l'arbitraire du signe linguistique.

Notre objectif dans ce travail contrastif est une tentative de découvrir les combinaisons des items des langues en essayant d'expliquer les particularités des deux langues étudiées. Il vise à aider les apprenants de la langue seconde, qui se départissent difficilement des habitudes de la langue première et sont victimes de faits d'interférences interlinguales, à mieux approfondir leurs connaissances en vue d'une meilleure utilisation de ces deux langues. Ce travail débouche sur des fins pédagogiques : les apprenants sauront reconnaître les similitudes et les différences entre le français et le malgache, ce qui ne pourra que les inciter à se conformer davantage aux performances des usagers.

Ce travail est l'avant-projet des recherches plus étendues et plus approfondies pour la thèse de Doctorat ; celle-ci portera non seulement sur le cas de la subordonnée complétive d'objet, mais aussi sur les subordonnées introduites par d'autres conjonctions que celles de la complétive, à savoir les subordonnées relative, finale, causale, consécutive, comparative, concessive et conditionnelle.

BIOGRAPHIE COMMENTÉE

Pour mener à bien ce projet de thèse, nous avons éprouvé le besoin de lire un assez grand nombre de livres. Certains de ces ouvrages ont été particulièrement utiles pour notre travail.

Nous établissons ici une liste d'auteurs dont les ouvrages intéressent notre travail de recherche, en y mettant en relief leur importance et leur intérêt pour cette recherche.

SAUSSURE, Ferdinand de, † 978, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot 509 p.

Dans cette œuvre, l'auteur définit la linguistique, le langage et la langue. L'affirmation de l'aspect descriptif des langues y tient une grande importance, en particulier dans le domaine de l'analyse phonologique et des unités significatives.

Cet ouvrage de SAUSSURE est le fil conducteur de toute étude linguistique, que ce soit en phonétique, en phonologie, en syntaxe et en sémantique. Nous avons pris comme référence ce livre parce que nous y avons trouvé tous les concepts fondamentaux qui constituent ce que ce sont le langage et la langue. La langue, et par-delà le langage, y est affirmée comme un ensemble des signes vocaux, faits de singifiants et de signifiés, qu'elle est forme et non substance, qu'elle est une structure de nature sociale.

Mais comme notre travail est basé sur l'étude comparée de deux langues, conduite dans le cadre de la grammaire transfonctionnelle, il nous a fallu approfondir ailleurs ce qu'est la linguistique contrastive ou comparative et ce qu'est la transformation.

DU BOIS, Jean et Dubois-CHARLIER Françoise, 1970, *Eléments de ta linguistique*

française : syntaxe, Paris, Larousse, 294 p

\

Cet ouvrage a été conçu comme un exposé élémentaire, mais systématique et progressif de la grammaire française dans la perspective de la linguistique générative et transformationnelle. Il que expliqué est une description des phrases d'une langue. La construction d'une grammaire, pour être systématique et rigoureuse, doit répondre à certaines exigences formelles.

On distingue dans la grammaire trois parties fondamentales : une syntaxe, une sémantique, une phonologie, et une phonétique. Mais la syntaxe est la partie essentielle de la grammaire, elle-même formée de deux grandes parties : la base qui définit les structures fondamentales, et les transformations dont les règles permettent de passer des structures profondes aux structures de phrases.

Comme le cadre de notre domaine d'étude est ici la syntaxe transformationnelle, nous nous sommes servis de ce livre pour apprêter toutes les notions qui constituent la transformation, telles que la définition de la transformation, les procédures transformationnelles.

CHOMSKY, Noam, 1969, *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil, 147 p

L'auteur exprime que la syntaxe est l'étude des principes et des processus selon lesquels des phrases sont construites dans une langue particulière. Il affirme aussi que la notion centrale de la théorie linguistique est celle de niveau linguistique, tels que la phonologie, la morphologie et la syntaxe ; elle est essentiellement un ensemble des mécanismes descriptifs valables pour la construction de grammaire. Dans cet ouvrage de volume plutôt restreint, Chomsky a su expliciter magistralement les orientations et les ambitions de la nouvelle linguistique dite grammaire générative. Il s'agit d'une théorie linguistique de la phrase considérée comme une entité à construire au moyen d'un mécanisme précis fait de règles de production appelé grammaire générative. La description de l'analyse en constituants immédiats y est savamment conduite, parachevée par la représentation en arbre dont Chomsky est l'inventeur. L'ouvrage constitue le livre de base dont se sont inspirés tous les adeptes de la grammaire générative transformationnelle. On peut regretter, à travers l'utilisation du terme de grammaire générative, la confusion entre la théorie linguistique qui serait le générativisme et le mécanisme opératoire de génération des phrases. De plus, la conception de la transformation y paraît trop restreinte, étant limitée aux seules opérations portant sur les phrases, non sur les segments de phrase.

Notre domaine d'étude est ici la syntaxe transformationnelle, nous avons pris dans ce livre des notions qui constituent la syntaxe et la transformation, que nous avons dû compléter par le contenu d'autres ouvrages.

RABENILAINA, Roger Bruno 1987, *Lexique ~ Grammaire du malgache, Constructions transitives et intransitives*, Imprimerie FOFIPA, 452 p.

Le travail de RABENILAINA montre le classement des constructions verbales du malgache dans le cadre du lexique-grammaire de cette langue. L'idée fondamentale est la formulation d'un modèle explicite de la grammaire malgache des types des phrases basées sur une description à grande couverture lexicale. La syntaxe verbale tient une place prépondérante dans la construction de l'auteur. La taxinomie y tient une grande place puisque les variétés de comportements des verbes y sont pour ainsi dire examinées à la loupe et reçoivent leur classification.

A travers ce livre, nous avons adopté la méthode pour le classement des constructions verbales transitives puisque celles-ci constituent la base de notre domaine d'étude, surtout dans le cadre du malgache, en l'occurrence l'étude du comportement des verbes transitifs vis-à-vis de la complétive *fia P*.

GROSS, Maurice, 1975, *Méthode en syntaxe, Régime de constructions complétives*. Paris, Hermann,

Maurice GROSS montre le classement des constructions verbales transitives à complétives du français. Il étudie la transformation complétive et considère que son problème est d'une importance primordiale en syntaxe. Le français dispose de plusieurs structures pour représenter la complétive. M. GROSS a élaboré 16 tables de constructions complétives et il indique sous la forme d'une ou deux structures les propriétés principales qui définissent chaque table. Maurice GROSS a développé son ouvrage dans le cadre de la théorie linguistique transformationnelle héritée de Zellig Sabetai HARRIS, que nous avons explicitée dans le présent travail. Le cas de la complétive est traité merveilleusement dans ce livre, surtout pour le cas du français. Ce texte constitue une source d'inspiration quasiment incontournable pour tous ceux qui travaillent dans le cadre du lexique-grammaire qui, comme son nom l'indique, met l'accent entre le comportement syntaxique des items lexicaux et leurs valeurs sémantiques,

Nous nous sommes imprégnée de l'esprit, de la méthode de l'ouvrage de Maurice GROSS pour étudier la complétive en malgache, dont nous avons rapproché le comportement avec les informations puisées dans le texte de ce grand adepte du transformationnisme.

BIBLIOGRAPHIE

ABINAL, Antoine et MALZAC, C. J.,

1955 (5è éd.), *Dictionnaire Malgache-Français*, Paris Editions Maritimes et d'Outre-Mer, 876 p.

1973 : *Dictionnaire Français-Malgache*, Paris VI, Editions Maritimes et d'Outre-Mer, 800 p.

ANDRIANIONY, Danielson,

1960, *Gramera na ny fianarana ny fiteny malagasy*, dingana fâhatelo, Antananarivo,
Librairie Mixte

1973, *Fitsipi-pitenenana ho an'ny rehetra*, Trano Printy Loterana, 113 p.

ANDRIANERINERINA, C. L., 1988, *Ny tsikera ara-piofohana*, Antananarivo, in *Dinitra sy karoka*,
hainteny 2, FOFIPA

ARRIVE, M. et alii, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*,
Paris, Flammarion

BENVENISTE, Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard

BOUTON, Charles, 1979, *La linguistique appliquée*, « Que sais-je ? », Presses Universitaires de
France

COUSINS, Rev. G, 1929, *Gramera Lehîbe*, 10^e Ed., Antananarivo, London Missionary
Society

DEZ, Jacques,

1959, *Contribution à l'étude de la langue malgache, Essai d'une interprétation logique des
passifs*, Paris, Société d'ethnographie de Paris

19SOa, *La syntaxe du malgache*, Thèse d'Etat, Université de Lille III, Atelier Productions des
Thèses

1980b, *Structure de la langue malgache*, Paris, Publications Orientales de France

DU BOIS Jean,

1965, *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Librairie Larousse

- 1969, *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformation*, Paris, Larousse
- DUBOIS, Jean & LAGANE, Raie, 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Librairie Larousse
- GALIZOT, Roger, 1969, *Précis de la grammaire fonctionnelle de la grammaire française*, Paris, Fernand Nathan
- GREVISSE, Maurice, 1986, *Le Bon Usage : grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot
- GROSS, Maurice,
- 1971, *Grammaire du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse
- 1975, *Méthode en syntaxe, Régime des constructions complétives*, Hermann, 293 rue Lecourbe, 414p.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, 2 vol., Editions de Minuit
- KAYNE, Richard S, 1977, *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Editions du Seuil
- MARTINET, André, 1969, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Coll. U
- PROT, M., 1978, *Etude transformationnelle de quelques classes de conjonctions de subordination*,
- Thèse de 3^e cycle, Université Paris VII
- RABTILAINA, Roger Bruno,
- 1977, *Tsikera ara-tarika sy ara-piofohan I*, Antananarivo, FOFIPA
- 1982 *Tsikera ara-tarika sy ara-piofohana II*, Antananarivo, FOFIPA
- 1987 *Fifehezan-teny matoanteny, in Aingam-pivoarana*, Antananarivo, FOFIPA
- 1987 *Lexique-grammaire du malgache, construction transitive et intransitive*, Antananarivo,
- 1989, *Fitsipiky ny teny*, Kilasy T11, Antananarivo, FOFIPA
- 2001, *Ny teny sy ny fiteny malagasy*, Antananarivo, Société Malgache d'Édition
- RAHAJARIZAFY, Antoine de Padou, 1960, *Essai sur la grammaire malgache*, Antananarivo, Imprimerie catholique
- RAJAobelina, P. 1958, *Gramera malagasy*, Antananarivo, Edition Saholy

RAJAONA, Siméon, 1972, *Structure du malgache. Etude des formes prédictives*, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany, 785 p.

RAJEMISA-RAOLISON, Régis,

1969, *Grammaire malgache*, 6^e éd., Fiarantsoa, Librairie Ambozontany

1985, *Rakibolana malagasy*, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany

SAUSSURE, Ferdinand (de), 1981, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot

SOUCHÉ, A., et GRUNENWALD, J., 1961, *Grammaire française*, Paris, Fernand Nathan

WAGNER, R. L., et PINCHON, J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Librairie

Hachette

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	1
Introduction générale.....	2
Première partie : Distance interlinguistique du français et du malgache.....	6
I.1 - Niveau catégoriel	7
I.1.1-Le nom	8
I.1.1.1-Le nom français	8
I.1.1.2-Le nom malgache.....	8
I-1.2-Les déterminants.....	9
I.1.2.1-En français.....	9
I.1. 2.2- En malgache	10
I.2.3-Les déterminants du nom français.....	10
I.1 .2.4-Les déterminants et modifieurs du nom malgache.....	11
I.1.3-Le verbe.....	13
I.1 .3.1- Le verbe français	13
I.1.3.2- Le verbe malgache.....	15
I.1.4 – Les auxiliaires.....	17
I.1.4.1- En français.....	17
I.1.4.2- En malgache	18
I.1.5- Les pronoms.....	18
I.1.6- Les adjectifs.....	19
I.1.7- Les adverbes.....	20
I.7.1 –Les adverbes français.....	20
I.1.7.2- Les adverbes malgaches	21

I.1.8- Conjonctions.....	21
I.18.1- Les conjonctions en français.....	21
1.1.8.2- Les conjonctions en malgache	22
Conclusion partielle.....	23
1.2 -Au niveau fonctionnel.....	24
1.2, l- La langue malgache est une langue à prédicat alors que la langue française est une langue à verbe.....	25
1.2.1.1- Les caractéristiques de la langue malgache.....	25
I.2.1.2- La langue française est une langue à verbe.	28
Conclusion partielle.....	31
1.2.2- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes en français et en malgache.....	32
I.2.2.1- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes français	33
1.2.2.1.1- Syntagme nominal.,,	33
I.2.2.1.1.1- Fonction sujet.....	34
I.2.2.1.1.2- Fonction prédicat	34
1.2.2.1.1.3- Fonction objet	34
I.2.2.1.1.4- Fonction de circonstant.....	34
I.2.2.1.2- Syntagme verbal.....	35
I.2.2.1.2.1-Le syntagme verbal peut prendre la fonction sujet.....	35
I.2.2.1.2.2- La fonction prédicative	35
I.2.2.1.2.3- Fonction objet.....	35
I.2.2.1.3- Syntagme adjectival.....	36
I.2.2.1.4- Syntagme adverbial.....	36
I. 2.2.2- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes du malgache.....	37
I.2.2.2.1- Syntagme nominal	37
I.2.2.2.1.1- Le syntagme nominal peut prendre la fonction sujet	37

I.2.2.2.1.2- Il peut prendre aussi la fonction de prédicat	38
I.2.2.2.1.3- Fonction objet.....	38
I.2.2.2.1.4- Fonction modifieur.....	38
I.2.2.2.1.5- Fonction circonstant.....	39
I.2.2.2.2- Le syntagme verbal.....	39
I.2.2.2.2.1- Le syntagme verbal peut être sujet.....	39
I.2.2.2.2.2- Le syntagme verbal peut prendre la fonction de prédicat.....	39
I.2.2.2.2.3- Il peut assumer ta fonction d'objet	39
I.2.2.2.2.4- Fonction demodifieur.....	40
I.2.2.2.3- Syntagme adverbial.....	40
I.2.2.2.3.1-Fonction de modifieur.....	40
Conclusion partielle.....	40
Deuxième partie : généralités sur les phrases simples et les phrases complexes en français et en malgache.....	41
II.1- De la phrase simple à la phrase complexe	42
II.1.1- La phrase simple en français.....	43
II.1.2- La phase simple en malgache	43
II.2- Les diverses formes des phrases simples	43
II.2.1- En français.....	43
II.2.2- En malgache	44
II.3- Structure de la phrase simple	44
II.3.1-Structure de la phrase simple française	44
II.3.2 - Structure de la phrase simple malgache	46
II.4- Des représentations de la phrase simple de ces deux langues.....	48
II.5- La phrase complexe.....	54
II.5.1- La phrase complexe française	54
II.5.2- La phrase complexe malgache.....	55

II.6- Divisions des phrases complexes	55
\\.\6.\- Des phrases complexes à propositions coordonnées	56
II.6.2- Syntaxe des conjonctions de coordination des deux langues	58
II.6.2.1- En français.....	58
II.6.2.1- En malgache.....	60
II.6.2.21- La conjonction d'adjonction.....	60
II.6.2.2.1.1- Les conditions pour avoir la conjonction	61
II.6.2.2.1.2- La condition pour avoir la conjonction non adjonction.....	62
II.7- Syntaxe des conjonctions de subordination.....	63
II.8- Classification des phrases complexes à proposition subordonnée.....	64
II.9- Différenciation de sens.....	66
II.1. 0- Syntaxe transformationnelle	67
II.10.1- La transformation	68
II.10.1.1- En français.....	68
II.10.1.2- En malgache	68
II.10.2- Les procédures transformationnelles.....	69
II.10.3 Transformation généralisée.....	69
Conclusion de la partie	70
Troisième partie : La classe des verbes transitifs à complétive <i>que P</i> , <i>fa P</i> ou.....	71
III.1- Structure définitionnelle.....	72
III.1.1-Les similitudes ou les corrélations qui existent à l'étude de la complétive du français et du malgache	73
III.1 .2-Analyse différentielle de chaque langue.....	76
III.1.2.1- En français.....	76
III.1.2.2- En malgache.....	78
III.1.2.2.1- La classe des verbes transitives à complétive <i>fa P</i> et [longueur P]	78
III.1 .2.2.2- La classe des verbs à complétive <i>fa P</i> et le substantif	80

III.3- Application à la complétive <i>que P, fa P</i> de la transformation de restructuration.....	81
III.4 -L'atlternance des Pfx = : <i>man-</i> ou <i>mi-</i> et <i>maha-</i> avec les radicaux verbaux va de pair avec celles des Cs = : <i>raha</i> et <i>fa</i> respectivement.....	86
Conclusion partielle.....	90
III.2- La sous-classe des verbes toujours à complétive <i>que P,fa P</i>	90
III.2.1- Propriétés structurales.....	90
III.2.1.1- La sous-classe des verbes transitifs acceptant la restructuration.....	91
III.2.1.2-La sous-classe des verbes transitifs refusant la restructuration.....	95
III.2.1.3- Les différenciations qui existent entre le français le le malgache sur le plan structural.....	96
III.2.1.3.1- En français	97
III.2.1.3.2- En malgache.....	97
III.2.1.3.2.1 La transformation de restructuration est la raison d'existence de deux structures définitionnelles des verbes.....	97
III.2.1.3. 2.2- Le [samaka1] et [samaka3], le [samaka 3] étant les critères pour la distinction des deux classes.....	98
III.2.13.23- N2 et N3, résultat de [samaka3] mais non plus <i>fa P</i> = : <i>N1</i> . Catégorisation dam d'autres classes qui acceptent la subordonnée Cs = : <i>raha + sao tsy, sao</i> ou le déterminant Dét = : <i>ny</i>	100
(II.2.13.2.4 - La classe des verbes qui acceptent la proposition ((<i>raha + sao tsy</i>), <i>sao</i>) <i>P</i> , acceptent également la complétive <i>fa P</i> si on utilise le préfixe <i>maha-</i> .Cependant, le choix du Cs = : <i>raha + sao tsy</i> et le Cs = : <i>sao</i> dépende du mot utilisé comme verbe.....	102
III.2.13.2.5 - La classe qui accepte la proposition de but (<i>h-, ho</i>) <i>V^l</i> et le déterminant <i>Dét</i> = : <i>ny</i> comme Cs. Nous distinguons deux sous-classes de prédicat selon l'acceptation ou non du Cs = : <i>ny</i> de changer en <i>fa</i>	104
III.2.2.1-En français	107
III.2.2.2- En malgache.....	110
III.2.2.3 - Certains prédicats exigent l'introduction d'un 2ème complément : Nq et Npsy pour qu'ils acceptent la proposition <i>QUE P, FA</i>	114
III.2.23.1- En français.....	115

III.2.2.3.2- En malgache.....	117
Conclusion partielle.....	120
III.3- Résumé des formulations eompiétives malgache que l'on a vu jusque là avec des exemples précis.....	123
III.3.1 - Les classes des verbes transitifs qui acceptent le premier complément N1 = : fa P.....	123
III.3.1.1- Les structures qui définissent les classes	123
III.3.1.1.1- Première structure [longueur].....	123
III.3.1.1.2 - Deuxième structure [substantif].....	124
1.13) Certains prédicats exigent l'introduction d'un deuxième complément N3 = : Nq, Npsy pour qu'il accepte la complétive <i>fa P</i>	124
III.1.2 Le critère pour la distinction des sous-classes : la première sous-classe (ZK1) accepte le [samaka 3], tandis que le second sous-classe (ZK2) ne l'accepte pas et pour cela on garde la complétive <i>fa P</i> = : <i>fa V W</i> et N3 pour désigner certains prédicats qui exigent l'introduction du second complément Nq et Npsy ; enfin, la formulation (g) et (h) montre la distinction des structures de la complétive qui dépendent du sujet N1 et No	124
III.4 La sous-classe des verbes transitifs qui refusent que P. <i>fa P</i>	128
III4.1- En français.....	128
III.2- En malgache	131
Conclusion de la partie.....	137
Conclusion générale.....	140
Bibliographie commentée.....	142
Bibliographie.....	145
Table des matières.....	148

BIBLIOGRAPHIE

ABINAL, Antoine et MALZAC, C. J.,

1955 (5è éd.), *Dictionnaire Malgache-Français*, Paris Editions Maritimes et d'Outre-Mer, 876 p.

1973 : *Dictionnaire Français-Malgache*, Paris VI, Editions Maritimes et d'Outre-Mer, 800 p.

ANDRIANIONY, Danielson,

1960, *Gramera na ny fianarana ny fiteny malagasy*, dingana fahatelo, Antananarivo,
Librairie Mixte

1973, *Fitsipi-pitenenana ho an'ny rehetra*, Trano Printy Loterana, 113 p.

ANDRIANERINERINA, C. L., 1988, *Ny tsikera ara-piofohana*, Antananarivo, in *Dinitra sy karoka*, hainteny 2, FOFIPA

ARRIVE, M. et alii, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion

BENVENIËSTE, Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard

BOUTON, Charles, 1979, *La linguistique appliquée*, « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France

COUSINS, Rev. G, 1929, *Gramera Lehîbe*, 10^e Ed., Antananarivo, London Missionary Society

DEZ, Jacques,

1959, *Contribution à l'étude de la langue malgache, Essai d'une interprétation logique des passifs*, Paris, Société d'ethnographie de Paris

1980a, *La syntaxe du malgache*, Thèse d'Etat, Université de Lille III, Atelier Productions des Thèses

1980b, *Structure de la langue malgache*, Paris, Publications Orientales de France

DU BOIS Jean,

1965, *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Librairie Larousse

1969, *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, Paris, Larousse

DUBOIS, Jean & LAGANE, Raïé, 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Librairie Larousse

GALIZOT, Roger, 1969, *Précis de la grammaire fonctionnelle de la grammaire française*, Paris, Fernand Nathan

- GREVISSE, Maurice, 1986, *Le Bon Usage : grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot
- GROSS, Maurice,
1971, *Grammaire du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse
- 1975, *Méthode en syntaxe, Régime des constructions complétives*, Hermann, 293 rue Lecourbe, 414p.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, 2 vol., Editions de Minuit
- KAYNE, Richard S, 1977, *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Editions du Seuil
- MARTINET, André, 1969, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Coll. U
- PROT, M., 1978, *Etude transformationnelle de quelques classes de conjonctions de subordination*,
- Thèse de 3ème cycle, Université Paris VII
- RABTILAIN A , Roger Bruno,
1977, *Tsikera ara-tarika sy ara-piofohan I*, Antananarivo, FOFIPA
1982 *Tsikera ara-tarika sy ara-piofohana II*, Antananarivo, FOFIPA
1987 *Fifehezan-teny matoanteny, in Aingam-pivoarana*, Antananarivo, FOFIPA
1987 *Lexique-grammaire du malgache, construction transitive et intransitive*, Antananarivo,
1989, *Fitsipiky ny teny*, Kilasy T11, Antananarivo, FOFIPA
- 2001, *Ny teny sy ny fitery malagasy*, Antananarivo, Société Malgache d'Edition
- RAHAJARIZAFY, Antoine de Padou, 1960, *Essai sur la grammaire malgache*,

Antananarivo, Imprimerie catholique

RAJAobelina, P. 1958, *Gramera malagasy*, Antananarivo, Edition Saholy

RAJAONA, Siméon, 1972, *Structure du malgache. Etude des formes prédictives*, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany, 785 p.

RAJEMISA-RAOLISON, Régis,

1969, *Grammaire malgache*, 6^e éd., Fiarantsoa, Librairie Ambozontany

1985, *Rakibolana malagasy*, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany

SAUSSURE, Ferdinand (de), 1981, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot

SOUCHE, A., et GRUNENWALD, J., 1961, *Grammaire française*, Paris, Fernand Nathan

WAGNER, R. L., et PINCHON, J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Librairie Hachette

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION GENERALE	2
PREMIERE PARTIE DISTANCE INTERLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS ET DU MALACHE....	6
1.1 - Niveau catégoriel	7
1.1.1-Le nom	8
U .1.1-Le nom français	8
i.1.1.2-Le nom malgache.....	8
U-2-Les déterminants.....	9
1.1.2.1-En français.....	9
IL 2.2-En malgache	10
1.2.3-Les déterminants du nom français.....	10
J.1 .2.4-ies déterminants et modifieufs du nom malgache.....	11
i. 1,3-Le verbe	13
1.1 .3.1- Le verbe français	13
1.1.3.2- Le verbe malgache.....	15
1.1.4 – Le auxikiaires.....	17
1,1,4,1 - En français.....	17
I1.4.2- En malgache.....	17
I.1.5- Les pronoms.....	18
I,1.6- Les adjectifs	19
1.1.7- Les adverbes.....	20
1.1.7- 1. –Les adverbes français.....	20

1.1.7.2- Les adverbes malgaches	21
.I1.8-Conjonctions.....	21
I.1.8.1 - Les conjonctions en français.....	21
1.1.8.2- Les conjonctions en malgache	22
Conclusion partille.....	23
1.2 -Au niveau fonctionnel.....	24
1.2, l- La langue malgache est une langue à prédicat alors que la langue française est une langue à verbe.....	25
1.2.1.1- Les caractéristiques de la langue malgache.....	25
L2.1.2- La langue française est une langue à verbe.	29
Conclusion partielle.....	32
1.2.2- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes en français et en malgaches	32
I.2.2.1- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes français	33
1.2.2.1.1- Syntagme nominal.....	33
I.2.2.1.1.1- Fonction sujet.....	34
1.2.2.1.1.2- Fonction prédicat	34
1.2.2.1.1.3- Fonction objet.....	34
I.2.2.1.1.4- Fonction de circonstant.....	35
1.2.2.1.2- Syntagme verbal.....	35
1.2.2.1.2.1- Le syntagme verbal peut prendre la fonction sujet.....	35
1.2.2.1.2.2- La fonction prédicative	35
1.2.2.1.2.3- Fonction objet.....	36
I.2.2.1.3- Syntagme adjectivali.....	36
I.2.2.1.4- Syntagme adverbial.....	37
I. 2.2.2- Les aptitudes fonctionnelles des syntagmes du malgache	37
J. 2.2.2.1- Syntagme nominal	37

1.2.2.2. ! .1- Le syntagme nominal peut prendre la fonction sujet	37
1.2.2.2.1.2- Le syntagme nominal peut prendre aussi la fonction de prédicat.....	38
1.2.2.2.1.3- Fonction objet.....	38
1.2.2.2.1.4- Fonction modifieur.....	38
1.2.2.2.1.5- Fonction circonstant.....	39
L2.2.2-Le synaogme verbal.....	39
1.2.2.2.2.1- Le syntagme verbal peut être sujet.....	39
I.2.2.2.2.2- Le syntagme verbal peut prendre la fonction de prédicat.....	39
I.2.2.2.2.3- Le syntagme verbal peut assumer la fonction d'objet	39
1.2.2.2.2.4-Fonction de modifieur.....	40
I.2.2.2.3- Syntagme adverbial.....	40
I.2.2.2.3.1-Fonction de modifieur.....	40
Conclusion de la partie.....	40
 DEUXIEME PARTIE : GENERALITES SUR LES PHRASES SIMPLES ET PHRASESCOMPLEXES EN FRANÇAIS ET EN MALGACHE	42
II.1- De la phrase simple à la phrase complexe.....	43
II.1.1- La phrase simple en français.....	43
II.1.2- La phase simple en malgache	43
II.2- Les diverses formes des phrases simples	43
II.2.1-En français.....	43
II.2.2- En malgache	44
II.3- Structure de la phrase simple	46
II.3.1-Structure de la phrase simple française	46
11.3.2 - Structure de la phrase simple malgache	48
II. 4- Des représentations de la phrase simple de ces deux langues.....	49
11.5 - La phrase complexe.....	55
II.5J- La phrase complexe française	55

II.5.2- La phrase complexe malgache.....	56
II.6- Divisions des phrases complexes	56
II.6.1- Des phrases complexes à propositions coordonnées	57
II.6.2- Syntaxe des conjonctions de coordination de ces deux langues	58
II.6.2.1 - En français.....	58
II.6.2.1- En malgache.....	60
II.6.2.2.1- La conjonction d'adjonction.....	61
II.6.2.2.1.1 -Les conditions pour avoir la conjonctiond' adjonction.....	61
II.6.2.2. 1 .2- La condition pour avoir la conjonction non adjonction..	63
II.7- Syntaxe des conjonctions de subordination.....	64
II.8- Classification des phrases complexes à proposition subordonnée.....	65
II.9- Différenciation de sens.....	66
II.10- Syntaxe transformationnelle	68
II. 10. 1- La transformation	68
II.10.1.1- En français.....	68
II.10.1.1- En malgache	57
II.10.2- Les procédures transformationnelles.....	69
II.10.3 Transformation généralisée :.....	70
Conclusion de la partie.....	71
TROISIEME PARTIE LA CLASSE DES VERBES TRANSITIFS A COMPLETIVE QUE P, FA P OU NON.....	72
III.1- Structure définitionnelle.....	72
III.1 .1-Les similitudes ou les corrélations qui existent à l'étude de la complétive du français et du malgache	74
III.1 .2-Analyse différentielle de chaque langue.....	77
III.1.2.1- En français.....	76

III.1 .2.2- En malgache.....	78
III.1 .2.2.1- La classe des verbes transitifs à complétive fa P et [longueur P]	79
III.1 .2.2.2- La classe des verbes à complétive fa P et le substantif.....	79
III.3-Application à la complétive queP, fa P de la transformation de restrucfuration.....	82
III.4- L'alternance des Pfx = : <i>man-</i> ou <i>mi-</i> et <i>maha-</i> avec les radicaux veerbaux va de pair avec celles des Cs = : <i>raha</i> et respectivement.....	85
Conclusion partielle.....	89
III.2- La sous-classe des verbes toujours à complétive que P, fa P.....	90
III.2.1- Propriétés structurales.....	90
III.2.1.1- La sous-classe des verbes transitifs acceptant la restructuration.....	90
III.2.1.1- La sous-classe des verbes transitifs refusant la restructuration.....	93
III.2.1.3- Les différenciations qui existent entre le français et le malgache sur le plan structural.....	94
III.2.1.3.1- En français.....	94
III.2.1.3.2- En malgache.....	95
III.2.1.3.2.1- La transformation de restructuration est la raison d'existence de deux structures définitionnelles des verbes.....	95
III.2.1.3.2.2- Le [samaka1] et [samaka3], le [samajka3] étant les critères pour la distinction des deux classes	96
III.2.1.3.2.3 – N2 et N3, résultat de [samaka3] mais non plus fa P = : N1. Ccatégorisation dans d'autres classes qui acceptent la subordonnée Cs = : <i>raha + sao tsy, sao</i> ou le déterùminat Dét = : <i>ny</i>	98
III.2.1.3.2.4-	
III.3- Résumé des forTtu's^o^s complétives malgache que l'on a vu jusque là avec des exemples précis	î 21
\ 3. Le critère pour la atsTinctton êtes sous-classes : la première sous-classe (ZK1 } accepte te [samako 3]] Tandis que le second sous-classe (ZK2) ne l'accepte pas et pour cela on garde !a complétive ta P = : ta V W et N3 pour désigner certains prédiccirts qui exigent l'introduction du second	

complément Nq et Npsy : enfin, ta formulation (g) et f h) montre la distinction clos structures de ta complétive qui dépendent du sujet NI et No ;

.....>.....	.1 23
1H.4 La sous-classe des verbes transitifs qui refusent que P. fa P.	127
UL4, 1 - En français	
.....	127
HU.2- En malgache	1 29
Conclusion partielle	
.....	135
Conclusion de la partie.	135,
CONCLUSION GENERALE	J38
BIBLIOGRAPHIE COMMENTEE.....	Î40